

# INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Nouveau classement mondial des États selon leurs actions concrètes pour s'attaquer à l'écart entre riches et pauvres



Une salle informatique dans une école du nord de la Namibie, la Oneputa Combined School. Le gouvernement namibien s'est engagé à réduire les inégalités et offre une éducation secondaire gratuite pour tous. Photo : John Hogg/Banque mondiale

En 2015, 193 chefs d'État ont promis de réduire les inégalités dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Ce n'est qu'en réduisant les inégalités qu'il sera possible d'atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté prévu par les ODD. Or justement, Development Finance International et Oxfam viennent d'établir le premier indice qui mesure l'engagement des États à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Cet indice repose sur une nouvelle base de données d'indicateurs, couvrant 152 pays, qui mesure les actions prises par les États en matière de dépenses sociales, de fiscalité et de droits du travail : trois domaines qui se révèlent essentiels à la réduction de cet écart.

Cette version préliminaire de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) montre que 112 des 152 pays étudiés font moins de la moitié de ce qu'ils pourraient faire pour lutter contre les inégalités. Des pays comme l'Inde et le Nigeria affichent de très mauvais résultats dans l'ensemble, et parmi les pays riches, les États-Unis figurent au rang des très mauvais élèves. À l'inverse, des pays comme la Suède, le Chili, la Namibie et l'Uruguay ont pris des mesures fortes pour réduire les inégalités.

DFI et Oxfam présentent cette première version de l'indice ERI comme un travail en cours d'élaboration, et à ce titre, toutes les remarques et tous les ajouts sont les bienvenus. Nous constatons qu'il existe un besoin urgent de coordonner les investissements mondiaux en vue d'améliorer les données sur les inégalités et les politiques visant à les réduire, ainsi que de renforcer de beaucoup les actions concertées prises par les États du monde entier contre les inégalités.

## RÉSUMÉ

### LA CRISE DES INÉGALITÉS, LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS

De nombreux pays à travers le monde, riches et pauvres, constatent depuis une trentaine d'années que l'écart se creuse rapidement entre les plus fortunés de la société et le reste de la population<sup>1</sup>. Le fait qu'aujourd'hui, huit hommes possèdent à eux seuls autant de richesse que les 3,5 milliards d'individus les plus pauvres de la planète, illustre parfaitement cette crise des inégalités. L'incapacité à remédier à cette crise grandissante nuit aux progrès sociaux et économiques et, pis encore, à la lutte contre la pauvreté. Les études d'Oxfam révèlent que depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, la moitié la plus pauvre de la population mondiale a bénéficié de seulement 1 % de l'augmentation totale des richesses mondiales, alors que les 1 % les plus riches ont profité directement de la moitié de cette hausse<sup>2</sup>.

Les inégalités causent du tort à tout le monde. Elles ont une incidence avérée sur la criminalité et l'insécurité, le recul de la croissance économique et la santé et autres<sup>3</sup>. Les conséquences pour les populations les plus pauvres sont particulièrement désastreuses. Or les faits sont là : l'extrême pauvreté ne sera éradiquée qu'à condition que les États s'attaquent aux inégalités et inversent les tendances récentes. Sans cela, la Banque mondiale prévoit que d'ici 2030, presque un demi-milliard de personnes continueront de vivre dans une pauvreté extrême<sup>4</sup>.

DFI et Oxfam estiment que la crise des inégalités n'a rien d'inéluctable et que face à elle, les États ne sont pas démunis. Nous constatons qu'un certain nombre d'États, tant récemment que dans un passé plus lointain, dont la Suède, le Chili, l'Uruguay et la Namibie par exemple, ont montré qu'il est possible de contrecarrer les tendances aux inégalités grandissantes en prenant des mesures décisives qui visent à les réduire. Malheureusement, bien d'autres, dont le Nigeria et l'Inde font partie, se montrent inaptes à faire usage des outils mis à leur disposition pour lutter contre ce fléau mondial. À moins qu'ils ne prennent des mesures concertées dès maintenant, leur échec sera double : celui d'éradiquer la pauvreté, et celui de favoriser des progrès économiques durables qui profitent à tous les membres au sein de la société.

### L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

DFI et Oxfam publient le premier classement regroupant 152 États du monde entier autour de leur engagement à la réduction des inégalités. Il a fallu pour cela élaborer une base de données complète regroupant des pays pour lesquels DFI possède des données fiables et des contacts

de recherche, ou dans lesquels Oxfam opère des programmes nationaux ou compte des affiliés. L'ambition recherchée était de dresser un tableau unique de l'ampleur des efforts déployés par chaque État pour s'attaquer à l'écart qui se creuse entre riches et pauvres dans trois principaux domaines d'action.

Cette première version de l'indice de DFI et d'Oxfam de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) est publiée dans un esprit de « travail en cours », on pourrait aussi parler de version « bêta », dans une démarche d'incitation à des contributions, des discussions et des observations d'experts du monde entier.

Le Centre commun de recherche de la Commission européenne a procédé à la vérification statistique de l'indice et a conclu que l'indice est solide sur le plan statistique et qu'il « ouvre la voie à l'établissement d'un cadre de contrôle capable de relever les faiblesses et les bonnes pratiques au niveau des efforts déployés par l'État pour réduire le fossé entre riches et pauvres. »

L'exclusion de certains pays de la liste définitive des 152 pays s'explique tout simplement par l'absence de données qui auraient permis de les y faire figurer. Notre objectif était d'utiliser les données disponibles qui nous permettraient d'étudier un minimum de 150 pays. Le niveau extrêmement médiocre de données publiques disponibles pour certains pays concernant leurs politiques de réduction des inégalités est extrêmement préoccupant. C'est particulièrement le cas pour le Moyen-Orient, où dans de nombreux pays elles sont inexistantes.

L'indice ERI se concentre sur les politiques de réduction des inégalités économiques (sujet qui est également au cœur de la campagne d'Oxfam **À égalité !**). Ce choix tient à l'augmentation rapide des inégalités économiques constatée ces 30 dernières années, c'est-à-dire à l'écart qui se creuse entre les individus les plus fortunés et le reste de la population. Cette situation n'a fait qu'exacerber les inégalités existantes, comme celles fondées sur les questions femmes-hommes ou les origines ethniques, par exemple. À leur tour, elles ont accentué les inégalités politiques, alors que la richesse des plus fortunés accroît leur influence et diminue du même coup celle du reste de la population, et surtout des plus marginalisés : autant de facteurs qui nuisent à la démocratie et étouffent la voix des citoyens. Il en résulte une détérioration des inégalités sociales, des inégalités des chances et des résultats, avec des écarts constamment grandissants entre la santé et l'éducation des plus fortunés et celles du reste, ce qui ne fait qu'entraver davantage la mobilité sociale. Enfin, un lien a été établi entre la hausse des inégalités et celle des niveaux de criminalité et de violence au sein de la société<sup>5</sup>.

L'indice ERI mesure les efforts déployés par les États dans trois domaines d'action ou « piliers » : les dépenses sociales, la fiscalité et le travail. Ce choix repose sur les nombreuses preuves empiriques<sup>6</sup> qui attestent que dans ces trois domaines, de fortes mesures progressives et porteuses de la part des États jouent un rôle essentiel à réduire l'écart entre riches et pauvres.

1. **Les dépenses sociales** consacrées aux services publics, comme l'éducation, la santé et la protection sociale, s'avèrent influencer grandement sur la réduction des inégalités. Ainsi, une étude récente de 13 pays en développement qui avaient réduit leur niveau global des inégalités a constaté que les services publics avaient fait baisser les inégalités de 69 %<sup>7</sup>. Les dépenses sociales ont pratiquement toujours un effet progressif du fait qu'elles contribuent à la réduction des niveaux d'inégalité existants. Or dans beaucoup de pays, les dépenses sociales pourraient être bien plus progressives et favorables aux pauvres. Les dépenses sociales peuvent jouer un rôle essentiel à réduire la quantité d'activités de soins non rémunérées assumées par les femmes, qui constituent une cause importante des inégalités entre hommes et femmes, par la redistribution de la prise en charge des enfants et des personnes âgées, des soins de santé et d'autres tâches domestiques.
2. La **fiscalité progressive**, qui consiste à imposer davantage les entreprises et les individus les plus fortunés, afin de redistribuer les ressources au sein de la société et d'assurer le financement des services publics : il s'agit là d'un outil essentiel pour les gouvernements qui

se sont engagés à réduire les inégalités. Le rôle potentiel de la fiscalité dans la réduction des inégalités a été clairement documenté dans les pays de l'OCDE<sup>8</sup> et dans les pays en développement<sup>9</sup>. Or la fiscalité peut être progressive ou régressive, selon les choix politiques des gouvernements en place. Cet indicateur ne mesure pas dans quelle mesure un pays est un paradis fiscal, ce qui signifie que certains pays obtiennent un score nettement meilleur que celui qui leur reviendrait si cette notion était prise en compte (voir l'Encadré 10).

3. Des preuves solides attestent que **la hausse des salaires pour les travailleurs et le renforcement des droits du travail, surtout pour les femmes**, sont essentiels à la réduction des inégalités<sup>10</sup>. Les gouvernements peuvent intervenir directement à cet égard, en imposant un salaire minimum et en rehaussant le plancher des salaires. Ils peuvent aussi avoir un effet indirect en soutenant et en protégeant le droit des syndicats à se constituer et à s'organiser. Le Fonds monétaire International (FMI), parmi d'autres, a démontré le lien qui existe entre le recul récent de l'organisation syndicale et l'aggravation des inégalités, alors que les travailleurs perdent de leur pouvoir de négociation et qu'une part accrue de la valeur de la production est consacrée aux bénéficiaires et aux détenteurs de capitaux<sup>11</sup>. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois moins bien payés et précaires, tant en matière de protection que de conditions de travail.

Les interventions qui recoupent chacun de ces trois domaines, surtout entre les dépenses et la fiscalité, se renforcent mutuellement. Bien que la fiscalité progressive soit une bonne chose en soi, lorsqu'elle est utilisée pour des dépenses progressives, son impact s'en trouve nettement accru, ce que reflète l'indice ERI dans la notation des efforts des pays.

## **Pourquoi surveiller la politique des gouvernements ? Pourquoi ne pas se contenter de contrôler les niveaux d'inégalité ?**

Il y a trois raisons pour lesquelles DFI et Oxfam choisissent de mesurer l'engagement des gouvernements à la réduction des inégalités.

La première tient au fait qu'en 2015, les États du monde entier ont pris l'engagement de réduire les inégalités et d'éradiquer la pauvreté en adoptant les objectifs de développement durable (ODD). L'indice ERI y contribue à sa manière, en permettant aux citoyens de demander des comptes à leur gouvernement sur la tenue de leurs promesses.

La deuxième tient à la ferme conviction de DFI et d'Oxfam à l'issue du bilan des différents niveaux d'inégalités présents d'un pays à l'autre que les inégalités n'ont rien d'inéluctable : elles sont plutôt le produit de choix politiques de la part des gouvernements. Chaque situation mérite bien entendu de tenir compte des problématiques contextuelles qui lui sont propres, ainsi que de ses avantages contextuels dans certains cas. Tous les pays sont soumis aussi à des forces mondiales dont ils n'ont pas la pleine maîtrise (par ex. les pressions à la baisse des salaires et des impôts), et c'est particulièrement le cas pour les pays en développement. Le système mondial de paradis fiscaux, qui affaiblit la portée d'action gouvernementale, en est le parfait exemple.

Néanmoins, malgré ces problèmes mondiaux, DFI et Oxfam estiment que les États détiennent des pouvoirs considérables pour réduire l'écart entre riches et pauvres dans leur pays. Pour preuve, si ça n'était pas le cas, les différences entre les mesures stratégiques prises par les pays n'auraient pas autant d'effet. C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir mesurer et contrôler l'engagement stratégique des États à réduire les inégalités.

La dernière raison à l'établissement de l'indice ERI tient aux nombreuses erreurs de données des systèmes existants pour mesurer les revenus et la richesse (par ex. les enquêtes nationales auprès des ménages), notamment par la déclaration inférieure à la réalité des revenus et de la richesse des individus les plus fortunés de la société. Il arrive parfois que les données disponibles soient très insuffisantes, surtout pour les pays les plus pauvres, et que très

souvent elles ne soient pas à jour, d'où leur faiblesse en tant que mesure pour demander des comptes aux gouvernements. Il faut de toute urgence améliorer très nettement tant la couverture que la fréquence des données nationales sur les niveaux des inégalités.

## LIMITES DE L'INDICE ERI

L'indice ERI n'est jamais qu'un simple outil parmi d'autres qui donne une mesure de la manière dont les pays luttent contre les inégalités. Les sections suivantes traitent des limites spécifiques de chacun des trois piliers, mais il existe aussi des limitations générales qu'il convient de mentionner ici.

L'indice n'a aucunement la prétention de remplacer les connaissances spécifiques au contexte et la démarche adoptée par chaque pays pour réduire les inégalités, ni d'offrir une analyse détaillée des propositions ou des positions de la part de chaque gouvernement. Pour autant que possible, DFI et Oxfam ont collaboré avec des collègues dans chaque pays pour veiller à représenter le plus fidèlement possible les efforts déployés par leur gouvernement. Dans de nombreux pays, Oxfam continue de travailler à l'établissement de rapports nationaux détaillés sur les inégalités qui sont bien plus complets. Néanmoins, avec un indice aussi large que celui-ci, il y a le risque que certains pays soient injustement récompensés (voir l'Encadré 1), et que d'autres injustement pénalisés. Mais dans l'ensemble, DFI et Oxfam estiment que l'indice présente une base solide qui permet d'apprécier l'engagement manifesté par un État dans la lutte contre la crise des inégalités.

### **Encadré 1 : Revendiquer des gloires révolues : à quel moment un engagement cesse-t-il d'en être un ?**

DFI et Oxfam ont appelé cet indice l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) dans un souci de souligner le rôle décisif et proactif qu'un État *engagé* peut jouer dans la lutte contre les inégalités. Cela ne va pas sans présenter des problèmes, surtout dans les premières itérations de l'indice. Ainsi, il peut arriver que des gouvernements soient salués pour des engagements qui reposent sur des politiques ou des approches élaborées par leurs prédécesseurs. Dans certains cas, l'actuel gouvernement du pays concerné s'oppose activement à ces politiques et cherche à les annuler.

Ainsi, un grand nombre de pays riches doivent leur indice favorable à des politiques dont la mise en œuvre remonte à une époque révolue et qui sont aujourd'hui sérieusement menacées. Au Royaume-Uni, par exemple, d'aucuns anticipent une aggravation des inégalités en conséquence directe des politiques gouvernementales actuelles<sup>12</sup>. De même, on assiste dans l'ensemble de l'Amérique latine à l'élection de nouveaux gouvernements qui ne sont pas aussi engagés à réduire les inégalités et qui même, dans certains cas, prennent des mesures pour inverser les politiques progressives.

À titre d'exemple, l'excellent indice du Danemark repose sur la fiscalité élevée et progressive du pays, des dépenses sociales élevées et une bonne protection des travailleurs. Toutefois, les gouvernements récents se sont attachés à faire marche arrière dans chacun de ces trois piliers, de manière plus ou moins marquée, en vue de libéraliser l'économie danoise ; des études récentes révèlent en effet que les réformes de ces 15 dernières années ont conduit à un accroissement des inégalités dans le pays<sup>13</sup>.

L'Allemagne est dotée d'un État-providence très respecté, qui réduit considérablement l'inégalité des revenus. Toutefois, la progression des salaires de ces 20 dernières années profite surtout à ceux qui gagnent plus. Le gouvernement se trouve ainsi contraint de mobiliser des ressources toujours plus importantes pour combler ce fossé des inégalités, ce qu'il a plus de mal à faire depuis quelques années. Le gouvernement français obtient un score élevé pour son taux de l'impôt sur les sociétés de 33 % mais a récemment convenu le ramener à 28 %<sup>14</sup>, se joignant ainsi à la course vers le bas des taux de l'impôt sur les sociétés, ce qui se reflètera dans la prochaine itération de l'Indice. On peut s'attendre aussi à de nouvelles réductions imminentes alors que le président Macron nouvellement élu a fait part de sa volonté de faire reculer encore plus l'impôt sur les sociétés, à 25 %.

Ceci dit, la majorité des données qui ont été recueillies pour l'indice sont récentes et issues des budgets nationaux : l'indice peut donc être actualisé tous les ans, le classement des pays évoluant en fonction de leurs changements de politiques. Si un pays prévoit dans son budget l'augmentation du salaire minimum ou des dépenses dans l'éducation, son indice ERI s'en verra accru. Sur la durée, cette méthode permet de mieux juger de l'engagement concret des gouvernements.

**L'indice se concentre principalement sur les mesures redistributives que les gouvernements peuvent prendre, plutôt que sur celles susceptibles d'empêcher l'augmentation des inégalités en premier lieu.** Tandis que l'indice examine les interventions propices à un marché du travail plus équitable, il ne tient pas compte, par exemple, de la politique prise par le gouvernement dans les domaines de la gouvernance des sociétés (visant à réduire le contrôle excessif de l'économie par les actionnaires), de la redistribution foncière ou du développement industriel comme autant de moyens pour renforcer l'égalité. Le score relativement bon sur l'indice ERI de pays comme l'Afrique du Sud, malgré la montée des inégalités, ne peut s'expliquer qu'après avoir envisagé ces questions structurelles. Le document récent d'Oxfam intitulé *Une économie au service des 99 %*<sup>15</sup> s'intéresse aussi directement à ces problématiques<sup>16</sup>.

**Le manque de données empêche la prise en compte de ces politiques structurelles et de nombreux autres indicateurs appropriés,** l'indice étant destiné à couvrir le plus grand groupe de pays possible. De nombreux indicateurs potentiels ont été mis de côté du fait qu'ils ne sont disponibles que dans une poignée de pays, généralement à revenu élevé. Il est urgent de déployer des efforts concertés de grande envergure en vue d'améliorer les données sur les inégalités et sur les facteurs qui y contribuent, et ce plus particulièrement dans les pays pauvres. Le présent rapport consacre plus loin une rubrique aux autres domaines que l'indice pourrait envisager dans ses versions ultérieures.

**Enfin, l'indice ERI n'a pas pour ambition de couvrir l'ensemble des acteurs de la lutte contre les inégalités.** D'autres acteurs clés, notamment le secteur privé et des institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI, ont un rôle important à jouer, à l'instar d'individus fortunés. Un rapport distinct lancé simultanément analyse le rôle des principales institutions internationales<sup>17</sup>. Même si les campagnes d'Oxfam et ceux de ses alliés ciblent tous ces acteurs, ce sont les États qui gardent la haute main dans ce domaine. Un gouvernement démocratique et tenu de rendre des comptes est le meilleur outil pour rendre la société plus égalitaire. Il va falloir que les gouvernements du monde entier fassent beaucoup plus dans ces trois domaines pour pouvoir mettre fin à la crise des inégalités.



# QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSTATATIONS DE L'INDICE ERI ?

## Tous les pays pourraient faire plus, même ceux qui arrivent en tête

Le principal point à retenir, c'est qu'aucun pays n'a de quoi pavoiser : même ceux en tête de peloton pourraient mieux faire. Au total, 112 sur les 152 pays inclus dans l'indice font moins de la moitié de ce qu'ils pourraient faire pour réduire les inégalités.

## Les pays les mieux classés de l'indice

Tableau 1

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Suède	9	8	8	1
Belgique	4	3	24	2
Danemark	8	9	12	3
Norvège	20	6	3	4
Allemagne	2	17	6	5
Finlande	3	23	10	6
Autriche	6	40	1	7
France	5	19	21	8
Pays-Bas	19	13	9	9
Luxembourg	12	21	11	10

Le classement général d'un pays est calculé d'après la moyenne de ses scores aux trois piliers, non pas d'après son classement à chacun des trois piliers. Son classement à chaque pilier est entièrement séparé de son classement général ; voir l'exemple de la Suède (Tableau 2).

Tableau 2 : Classement de la Suède, par pilier et globalement

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Suède	9	8	8	1
Note	0,91	0,87	0,9	0,89

La plupart des pays les mieux classés de l'indice sont des pays de l'OCDE, la **Suède** arrivant en tête de palmarès. À ce titre, leur classement est similaire à l'indice de développement humain (IDH). Étant plus riches, ces pays bénéficient d'une marge de manœuvre bien plus

grande pour augmenter les recettes de l'impôt progressif du fait du nombre plus élevé de particuliers et d'entreprises touchant des revenus élevés et capables de payer plus d'impôt. Ils sont donc plus à loisir de consacrer ces recettes aux services publics et à la protection sociale. Ils tentent aussi de lutter contre les inégalités salariales en augmentant le salaire minimum et en défendant les droits des travailleurs et les droits des femmes. Enfin, leur secteur informel est plus réduit que celui des pays en développement, quoique la précarité de l'emploi s'accroît.

Pour la plupart des pays riches, les politiques mesurées par l'indice ont été introduites à une époque aujourd'hui révolue, à un moment où l'utilité d'interventions marquées dans ces domaines faisait le consensus comme propices aux progrès sociaux et économiques. On assiste aujourd'hui dans beaucoup de pays du monde industrialisé à l'étiollement du soutien politique à ces mesures progressives, qui se traduit par l'érosion des dépenses publiques, de la fiscalité et des droits du travail (voir l'Encadré 1).

Pour autant, force est de constater que ces pays ne font pas tout leur possible : l'Allemagne et le Danemark, quoique parmi les mieux classés, pourraient faire bien plus pour renforcer la progressivité de leur régime fiscal. Ceci dit, il existe des différences considérables entre les interventions gouvernementales des pays de l'OCDE pour lutter contre les inégalités. Ainsi, parmi les économies majeures, les **États-Unis** et l'**Espagne** figurent parmi les moins bien classés des pays riches à l'ERI (voir l'Encadré 2).

#### **Encadré 2 : Les États-Unis et l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités**

Quoique le pays le plus riche de l'histoire du monde, les États-Unis affichent un niveau d'inégalité qui figure parmi les plus élevés des grands pays industrialisés, laissant sur la touche des dizaines de millions de travailleurs pauvres, surtout des femmes et des minorités ethniques.

Comme dans plusieurs pays de l'OCDE, le **taux effectif d'imposition** aux États-Unis est bien en deçà du taux d'imposition légal (c'est-à-dire du taux nominal). Il est fréquent que les sociétés, même les plus grandes, ne paient pas d'impôt sur le revenu fédéral. Ainsi en 2012, 42,3 % des sociétés n'ont pas payé le moindre impôt sur le revenu fédéral<sup>18</sup>. Globalement, le taux effectif d'imposition entre 2008 et 2012 ne s'est élevé qu'à 14 % du revenu net avant impôt, par rapport à un taux nominal de 35 %<sup>19</sup>. Le Congrès américain devrait entreprendre d'ici la fin 2017 une refonte en profondeur de ses lois fiscales, dans le but d'abaisser les impôts des particuliers fortunés et des grandes entreprises<sup>20</sup>.

La prise en compte des **dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale** aux États-Unis comme mesure de lutte contre les inégalités est problématique à plusieurs égards. Les dépenses font souvent apparaître d'énormes inégalités : ainsi, un carnet d'évaluation de 2015 sur le financement de l'éducation publique a constaté que 15 États américains sur 50 ont adopté une structure régressive dans ce domaine<sup>21</sup>. Les dépenses de soins de santé par habitant aux États-Unis (chiffres qui combinent les dépenses publiques et privées) sont plus hautes que partout ailleurs dans le monde, tandis que les dépenses de santé publique par habitant figurent parmi les plus élevées. Or malgré cela, l'état de santé des Américains est mauvais, leur espérance de vie arrivant au 31<sup>e</sup> rang mondial<sup>22</sup>. En 2017, le Congrès américain devrait revenir sur les principales dispositions de la loi sur la santé adoptée sous le gouvernement d'Obama. Avec ces changements, plus de 24 millions d'Américains pourraient perdre leur assurance maladie.

Comme en attestent les discriminations historiques à l'encontre des femmes et des minorités, la **politique du travail** aux États-Unis est extrêmement inadaptée. Le salaire minimum fédéral de 7,25 dollars est bien en dessous des 10,60 dollars par heure nécessaires pour permettre à une famille de quatre personnes de se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté fédéral<sup>23</sup>.



Les pouvoirs publics n'ont pas augmenté le salaire minimum depuis 2009, qui (si l'on tient compte de l'inflation) est inférieur à ce qu'il était il y a 50 ans. De même, en matière de maternité, l'unique obligation des employeurs en vertu de la législation fédérale est d'accorder des congés non payés, et ce contrairement à 175 autres pays qui ont institué un congé familial payé pour les nouvelles mères.

Le recul de la syndicalisation se fait à un rythme alarmant, passant de 20,1 % de la population active en 1983 à environ 10,7 % en 2016. La législation baptisée « droit au travail », qui permet aux travailleurs des milieux syndiqués de ne pas payer de cotisations syndicales, a été adoptée dans 28 États à compter de 2017, législation que le gouvernement de Trump envisage d'adopter à l'échelle nationale.

Comme le souligne ce rapport, de nombreux pays à revenu intermédiaire disposent d'une très grande marge de manœuvre pour faire bien plus qu'aujourd'hui dans leur lutte contre les inégalités. Par exemple, l'Indonésie est aujourd'hui plus riche en termes de revenu par habitant que les États-Unis ne l'étaient lors de leur adoption de la loi sur la sécurité sociale en 1935<sup>24</sup>. Pourtant, les taux de recouvrement de l'impôt en Indonésie figurent parmi les plus bas au monde, s'élevant à 11 % du produit intérieur brut (PIB), leur augmentation étant le cheval de bataille de la nouvelle ministre des Finances. Un rapport publié récemment par le Center for Global Development a démontré que la majorité des pays en développement disposent de suffisamment de moyens pour éradiquer eux-mêmes la pauvreté extrême<sup>25</sup>. Ces constats font écho aux études passées d'Oxfam sur les inégalités dans les pays BRIC, en Turquie et en Afrique du Sud<sup>26</sup>.

### Encadré 3 : Le meilleur et le pire

La **Suède** arrive en tête de l'indice ERI avec le score le plus élevé. Ses politiques de dépenses figurent parmi les plus progressives au monde. Le pays possède également quelques-unes des meilleures politiques de marché du travail, celles en matière de protection des femmes sur le lieu de travail étant les meilleures au monde.

Le **Nigeria** occupe la position peu enviable de dernier de la classe. Ses dépenses sociales (dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale) sont honteusement faibles, ce qui se reflète dans les très mauvais résultats sur le plan social dont pâtissent ses citoyens. Plus de 10 millions d'enfants au Nigeria ne sont pas scolarisés<sup>27</sup> et 1 enfant sur 10 enfants meurt avant l'âge de 5 ans<sup>28</sup>. Le Panel Progrès en Afrique a démontré que, malgré une croissance économique positive depuis de nombreuses années, la pauvreté au Nigeria a augmenté, et la quasi-totalité des produits de la croissance sont allés garnir les poches des 10 % de la population les plus riches<sup>29</sup>. L'indice ERI montre qu'en dépit du montant important de recettes fiscales issues du pétrole, le Nigeria pourrait potentiellement augmenter très fortement ses impôts, notamment sur les revenus des particuliers, ce qui explique le très mauvais score qu'il récolte à cet égard. Enfin, le traitement que le Nigeria réserve aux travailleurs et aux femmes l'inscrit tout au bas du classement.

La plupart des pays les mieux classés de l'indice qui n'appartiennent pas à l'OCDE sont issus d'Amérique latine, la région la plus inégalitaire au monde (voir l'Encadré 4). L'**Argentine** arrive en tête, suivie par le **Costa Rica**, le **Chili** et l'**Uruguay**. Le gouvernement de chacun de ces pays a déployé des efforts importants en vue de réduire les inégalités et la pauvreté par la redistribution des dépenses et (parfois) l'augmentation du salaire minimum. Ainsi en Argentine, le coefficient de Gini a reculé, passant de 0,53 en 2003 à 0,42 en 2013<sup>30</sup>, tandis le taux de pauvreté a baissé de 23 % à 5,5 %, tout en enregistrant une baisse de 40 % des inégalités et une réduction de 90 % de la pauvreté grâce à des politiques de redistribution<sup>31</sup>. Contrairement à la tendance mondiale, le Chili s'est mis à accroître les dépenses et à augmenter l'impôt sur les sociétés. Malheureusement, le nouveau gouvernement élu en Argentine en 2015 a déjà pris des mesures visant à inverser un bon nombre de ces politiques, notamment par des coupes

budgétaires dans l'éducation et par l'élargissement des allégements fiscaux accordés aux individus les plus fortunés (voir l'Encadré 4)<sup>32</sup>.

Il arrive aussi que des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure affichent de la fermeté dans leur engagement à réduire les inégalités. Le **Guyana**, par exemple, consacre 17 % de son budget national à l'éducation et 12 % à la santé ; il est doté d'un régime fiscal progressif ainsi que de politiques progressives concernant les droits des syndicats et les droits du travail des femmes. L'**Arménie**, quant à elle, adopte une politique très progressive en matière de dépenses sociales. Les pays à faible revenu peuvent eux aussi faire preuve d'un engagement fort dans le combat contre les inégalités. Citons l'exemple de l'**Éthiopie**, qui dépense 22 % de son budget à l'éducation, se situant ainsi au 12<sup>e</sup> rang mondial en termes de proportion budgétaire. Le **Niger** et le **Liberia** se positionnent tous deux dans le tiers supérieur de l'Indice. L'un comme l'autre enregistrent de bons scores en matière de droits du travail et de salaire minimum, notamment suite à la promulgation par le Liberia d'une loi relative au travail décent et à son adoption du salaire minimum le plus élevé au monde par rapport au PIB par habitant<sup>33</sup>. Tous deux se montrent relativement performants en matière de collecte des impôts de manière progressive, en partie grâce à la renégociation par le Liberia de ses accords fiscaux avec les compagnies minières. Le Niger consacre des dépenses importantes et en hausse à l'éducation, tandis que le Liberia fait de même en matière de soins de santé aux lendemains de l'épidémie d'Ebola.

La **Namibie** est l'un des pays africains les mieux classés de l'indice, arrivant à la 5<sup>e</sup> place des pays à revenu intermédiaire. Sa position illustre bien la différence qui existe entre le classement ERI et les mesures traditionnelles des inégalités. Quoique l'un des pays les plus inégalitaires au monde, son score ERI élevé atteste de l'engagement du gouvernement namibien à réduire les inégalités, notamment au moyen de dépenses sociales élevées (avec la gratuité universelle de l'enseignement secondaire) et en adoptant des politiques de fiscalité parmi les plus progressives qui soient. Cet engagement a été salué par l'économiste Joseph Stiglitz et par d'autres. Bien que les inégalités demeurent très élevées, la Namibie a perdu son statut de pays le plus inégalitaire au monde et les inégalités sont en recul constant depuis 1993<sup>34</sup>.

#### Encadré 4 : Machine arrière en Amérique latine<sup>35</sup>

Depuis ces 15 dernières années, l'Amérique latine en tant que région avance à contre-courant en matière de réduction des inégalités. À quelques exceptions près, les gouvernements d'Uruguay, de Bolivie, d'Argentine et d'autres pays avaient mis en place des politiques fortes de lutte contre les inégalités, qui consistaient principalement à augmenter les recettes publiques et les dépenses sociales et, dans certains pays, à accroître le salaire minimum. L'indice le reflète bien en faisant figurer plusieurs pays d'Amérique latine à une place relativement élevée du classement.

Or le ralentissement économique mondial depuis 2010 et la chute des prix des matières premières (dont beaucoup de pays de la région sont tributaires) se traduisent par la hausse des taux de pauvreté depuis 2015. Dans certains pays, celle-ci s'est accompagnée d'un décalage des gouvernements vers le centre-droit, moins enclins à réduire les inégalités. Selon toute vraisemblance, les gains passés en matière de réduction des inégalités vont se ralentir, voire s'inverser.

Les données ne font toujours pas apparaître l'impact de ces changements de politique, et leurs répercussions sur le coefficient de Gini de ces pays mettront plusieurs années à se faire sentir. En revanche, du fait qu'il s'appuie lourdement sur les budgets annuels, l'indice ERI relèvera plus tôt les retombées de ces changements. Les pays qui prennent actuellement des mesures régressives risquent de voir leur classement à l'indice reculer s'ils ne font rien pour y remédier. Il faut s'attendre à ce qu'ils s'inscrivent en contraste avec les pays d'Amérique latine qui maintiennent leur approche progressive, comme le Chili, l'Uruguay, l'Équateur et plus récemment le Salvador.

## Les mauvais élèves

Tableau 3 : Classement sur 152 pays - les 10 derniers

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement ERI
Bhoutan	112	124	141	143
Tonga	98	108	144	144
Biélorussie	48	148	137	145
Afghanistan	141	131	133	146
Timor oriental	135	147	121	147
Panama	145	114	140	148
Albanie	87	152	59	149
Myanmar	151	38	126	150
Bahreïn	133	151	102	151
Nigeria	152	117	139	152

Le **Swaziland** s'en tire lui aussi à très mauvais compte. L'un des pays les plus inégalitaires d'Afrique (et du monde), son gouvernement n'a pas de mesures en place pour lutter contre les inégalités. Il affiche des scores médiocres en matière de dépenses sociales et de fiscalité progressive et son bilan en matière de droits du travail est terrible : le tout combiné lui vaut son classement au bas de l'indice.

L'**Inde** s'en sort très mal elle aussi, arrivant à la 132<sup>e</sup> place sur 152 pays dans le classement de son engagement à la réduction des inégalités : il s'agit là d'une situation très inquiétante, compte tenu de sa population de 1,2 milliard d'habitants, dont beaucoup vivent dans la pauvreté extrême. Oxfam a calculé que si l'Inde venait à réduire les inégalités d'un tiers, plus de 170 millions de personnes sortiraient de la pauvreté<sup>36</sup>. Les dépenses publiques de santé, d'éducation et de protection sociale sont d'un niveau extrêmement faible. Si le régime fiscal peut paraître raisonnablement progressif de prime abord, dans la pratique une grande partie de l'impôt progressif n'est pas collecté. Quant aux droits du travail et au respect des femmes sur le lieu de travail, l'Inde fait ici encore piètre figure : la majorité de la population active est employée dans l'agriculture et le secteur informel, deux secteurs non syndicalisés.

Ce ne sont là que quelques-unes des réalités qui se cachent derrière les chiffres de l'indice ERI. Bien entendu, chaque pays a son histoire propre, et nous incitons les lecteurs à nous les faire découvrir.

## LE RAPPORT ENTRE L'INDICE ERI ET LES NIVEAUX D'INÉGALITÉ VÉRITABLES

Ce rapport s'intéresse également aux **niveaux d'inégalité**. Bien que l'indice à proprement parler soit dépourvu de mesures des inégalités, la section 5 se penche sur les inégalités présentes au sein du pays, les diverses mesures prises à cet égard et leurs limites, tant sur le

plan conceptuel que factuel. Le présent rapport utilise le ratio de Palma, qui compare les revenus des 10 % les plus riches de la population à ceux des 40 % les plus pauvres. Ce ratio est jugé comme la meilleure mesure des inégalités aux fins de cette étude, car il prend mieux en compte les revenus aux extrémités de la distribution (alors que le coefficient de Gini se concentre davantage sur les revenus médians, avec le risque de sous-estimer l'importance des revenus les plus hauts). Tandis que le ratio de Palma mesure les revenus relatifs, le document d'Oxfam intitulé *Une économie au service des 1 %* a constaté qu'en termes absolus, la plus grande part de la croissance des revenus a bénéficié aux 10 % les plus riches. Les ratios de Palma varient entre 7 (où dans un pays comme l'Afrique du Sud, le facteur des revenus des 10 % les plus riches est sept fois supérieur à celui des 40 % les plus pauvres) à moins de 1 (où en Suède, les 10 % les plus riches gagnent la même chose que les 40 % les plus pauvres). Oxfam et DFI affirment que tous les pays devraient viser à atteindre un ratio de Palma inférieur ou égal à 1.

L'indice n'utilise pas de mesures des **inégalités de la richesse** pour la simple raison qu'il n'existe pas de données au niveau des pays, en particulier pour les pays à faible revenu. Faut de données, dans beaucoup de pays, il n'est malheureusement pas possible de reproduire les comparaisons mondiales telles que celles formulées dans les rapports récents d'Oxfam pour les réunions de Davos<sup>37</sup>. Dans la plupart des pays, les inégalités de richesse sont bien plus marquées que les inégalités de revenus. L'Allemagne, par exemple, affiche des inégalités de richesse très élevées selon des critères européens, auxquelles les gouvernements d'hier et d'aujourd'hui n'ont pas remédié, ou qu'ils ont même aggravées par leurs politiques régressives<sup>38</sup>. Bien que les inégalités de richesse constituent une préoccupation constante pour Oxfam et DFI, l'indice ERI n'examine pas les interventions portant spécifiquement sur la richesse, comme l'imposition sur la fortune, la fiscalité foncière et la fiscalité immobilière : en effet, ici encore, un nombre insuffisant de pays disposent de données dans ce domaine qui permettraient des comparaisons entre pays. Nous espérons que les indices futurs pourront tenir compte de ces impôts. Les rapports d'Oxfam pour le Forum économique mondial à Davos continuent d'accorder une place majeure aux inégalités de richesse.

## QUELLES POLITIQUES SONT LES PLUS FORTES ET LES PLUS FAIBLES ?

Entre les 152 pays, les scores varient considérablement en fonction des différentes politiques adoptées. Au sein de chacun des piliers :

- Beaucoup de pays s'en tirent plutôt à bon compte à l'échelle des dépenses sociales. Ils consacrent une plus grande part de leur budget à la protection sociale (19 %) qu'à l'éducation (15 %) ou à la santé (11 %). Les niveaux moyens de dépenses pour l'éducation et la santé sont bien en deçà de ceux nécessaires à la réalisation des ODD (20 % dans le premier cas et 15 % dans le deuxième), auxquels un certain nombre de pays ont adhéré dans le cadre des déclarations d'Abuja et d'Incheon<sup>39</sup>. Dans la plupart des pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les dépenses de protection sociale restent elles aussi bien inférieures aux niveaux requis pour assurer le socle de protection sociale de base, tel qu'estimé par la Commission Bachelet (3 à 5 % du PIB)<sup>40</sup>. Le constat est le même partout dans le monde : il reste à la plupart des pays d'augmenter considérablement leurs dépenses dans les trois secteurs.
- Beaucoup de pays ont du mal à faire en sorte que leurs dépenses sociales profitent davantage à leurs citoyens les plus pauvres qu'aux plus nantis, pour ainsi réduire les inégalités. Dans près des deux tiers des pays analysés, plutôt que de le faire reculer, les dépenses sociales ont au mieux un effet neutre sur le coefficient de Gini. Les pays doivent déployer des efforts bien plus importants pour veiller à ce que leurs dépenses sociales atteignent les citoyens les plus pauvres par des prestations publiques universelles et gratuites.

- Sur le plan fiscal, le régime de l'impôt progressif se détériore de plus en plus dans de nombreux pays. On assiste à un recul de la progressivité de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus des particuliers, ramenés en moyenne à seulement 24,5 % dans le premier cas et 30 % dans le deuxième. A contrario, les taux de TVA, de nature beaucoup moins progressive, sont à la hausse et se situent maintenant en moyenne à 15 %. Il est essentiel d'inverser ces tendances et de veiller au redressement des impôts progressifs, tout en s'assurant d'atténuer la régressivité de la TVA en exonérant les denrées de base et les petits commerçants.
- La plupart des pays se montrent très peu performants en matière de perception des impôts sur le revenu, le niveau de productivité fiscale de ces impôts s'élevant à 15 % seulement en moyenne, contre 40 % pour la TVA. Pour avoir plus d'impact sur les inégalités, les pays doivent se mettre à percevoir une proportion bien plus élevée de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers : pour cela, ils doivent lutter contre les exemptions accordées aux grandes entreprises et les allègements octroyés aux particuliers fortunés, renégocier les conventions fiscales et mettre fin aux paradis fiscaux.
- En matière de travail, le salaire minimum moyen ne s'élève qu'à un tiers du PIB national par habitant. Seulement un peu plus de la moitié des 152 pays ont des lois imposant l'égalité des salaires et la non-discrimination dans l'embauche entre hommes et femmes, et le score moyen des pays n'est que de 4 sur 10 à l'indicateur des droits du travail, leur score pour l'application de la loi étant bien plus faible que celui pour l'existence de lois. Par ailleurs, à l'échelle mondiale, les 9 % de la main-d'œuvre au chômage et les 32 % qui travaillent dans le secteur informel sont dépourvus de droits du travail. S'ajoutent à cela 35 % de la main-d'œuvre dont les droits de travail sont restreints en raison de contrats de travail atypiques. Les pays doivent augmenter leur salaire minimum, renforcer la législation sur l'égalité entre les femmes et les hommes, appliquer de manière plus rigoureuse la législation relative aux droits du travail, et élargir les droits du travail et le salaire minimum aux employés dotés de contrats de travail atypiques.

Les modèles varient considérablement pour les pays à niveaux de revenus différents :

- Les pays en développement consacrent 16 % de leur budget à l'éducation, contre seulement 12 % dans les pays de l'OCDE. En revanche, plus le revenu d'un pays est faible, plus est faible la part du budget consacrée à la santé (8 % pour les pays à faible revenu contre 15 % pour les pays de l'OCDE) et à la protection sociale (6 % pour les pays à faible revenu contre 37 % pour les pays de l'OCDE).
- Les pays en développement (en particulier les pays à faible revenu) sont souvent dotés d'un régime fiscal qui est théoriquement plus progressif que celui des pays de l'OCDE en raison des exonérations de TVA accordées aux denrées de base et aux petits commerçants et de leur taux d'imposition des sociétés plus élevé. Néanmoins, les pays de l'OCDE sont plus efficaces à réduire les inégalités en raison de leur plus grande efficacité à percevoir les impôts. Il en ressort différentes priorités pour les pays en fonction de leur niveau de richesse : les pays de l'OCDE doivent améliorer leur structure fiscale (renforcer les exonérations de TVA en faveur des pauvres et inverser la course vers le bas des taux d'imposition des sociétés). Les pays en développement quant à eux, et en particulier les pays à revenu intermédiaire, doivent s'efforcer d'accroître leurs recettes fiscales issues des impôts sur les revenus des particuliers et des impôts sur les sociétés. Pour finir, les pays de l'OCDE et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure doivent mettre fin aux pratiques de paradis fiscal.
- Globalement, les pays de l'OCDE obtiennent des scores nettement meilleurs que ceux des pays en développement sur le plan des droits du travail et des droits relatifs à l'égalité femmes-hommes, surtout en ce qui concerne l'existence de la législation pertinente et du congé de maternité payé. À l'inverse, ce sont les pays à faible revenu qui obtiennent les meilleurs scores en matière de salaire minimum obligatoire, en raison de l'approche clairvoyante adoptée par une poignée d'États prônant l'augmentation du salaire minimum (quoique son application n'ait rien d'acquis). Un grand nombre de pays en développement

n'ont toujours pas adopté et n'appliquent toujours pas des lois garantissant les droits du travail et relatifs à l'égalité femmes-hommes, tandis que nombre de pays de l'OCDE et de pays à revenu intermédiaire doivent se concentrer sur l'augmentation du salaire minimum.

## DOMAINES À AMÉLIORER ET À APPROFONDIR

### Les inégalités économiques et les questions femmes-hommes

Dans chacun des trois domaines : les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail, beaucoup d'interventions dans la lutte contre les inégalités économiques chevauchent celles pour combattre les inégalités femmes-hommes. Les inégalités entre les femmes et les hommes exacerbent l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres, alors qu'à leur tour ces inégalités croissantes entravent le combat pour l'égalité entre les genres dans le monde entier. Dans son étude récente intitulée *Les femmes et les 1 %*, Oxfam montre que la lutte contre les inégalités économiques est étroitement liée à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes<sup>41</sup>. Les femmes sont les plus durement touchées par une fiscalité régressive et par des dépenses publiques faibles ou régressives. Elles sont surreprésentées dans les emplois les moins bien payés et les plus précaires, tandis que les lois et les conventions sociales limitent leur capacité à s'organiser pour défendre leurs droits. Ce sont elles aussi qui assument la majorité des activités de soins non rémunérées et qui sont les plus affectées par les insuffisances de financement des services publics, renforçant plus encore les inégalités.

Chaque section de ce rapport comporte des volets spécifiques sur le genre. Malheureusement, par manque de données, un seul indicateur spécifique peut être donné à cet égard, dans la section sur le travail. Pour le moment, il n'existe pas suffisamment de données ventilées qui permettraient d'analyser les dépenses ou la fiscalité d'une perspective tenant compte des questions femmes-hommes aux fins de cet indice. Une poignée seulement de pays se prêtent à une budgétisation tenant compte de ces questions, surtout en matière de dépenses. Pour cette raison, il est impossible d'établir une analyse comparative globale qui permettrait de déterminer dans quelle mesure les politiques de fiscalité et de dépenses contribuent à la lutte contre les inégalités entre les genres, et ce bien que les avantages d'une budgétisation tenant compte des questions femmes-hommes soient bien documentés. Oxfam soutient fermement les efforts déployés pour accroître la budgétisation sensible aux questions femmes-hommes et renforcer la collecte de données dans ce domaine.

### Les inégalités économiques et les jeunes

Les inégalités entre les jeunes et les personnes âgées s'accroissent, et ce partout dans le monde. L'immense accumulation de la richesse du monde par ceux qui se trouvent en haut de l'échelle des revenus se traduit par un présent difficile et par un avenir incertain pour la majorité des jeunes d'aujourd'hui. Force est de constater que les inégalités économiques extrêmes entravent la mobilité sociale<sup>42</sup>, ce qui signifie que les enfants de parents pauvres resteront pauvres. Dans bien des pays, s'ils ne sont pas issus de milieux privilégiés, les jeunes ont moins de possibilités et de chances de tirer le meilleur parti de leurs compétences et de leurs talents que par le passé, en raison de l'écart béant et croissant qui sépare les riches du reste de la population.

La progressivité des dépenses sociales et de la fiscalité constitue un moyen de contrer les inégalités grandissantes entre les jeunes et les personnes âgées : elle permet ainsi de réduire la richesse transmise directement d'une génération à l'autre et d'en utiliser les fonds pour augmenter les dépenses consacrées à des services d'éducation et de santé accessibles à tous. C'est particulièrement le cas de l'éducation. Dans les pays où les services d'éducation sont très limités et à forte dépendance vis-à-vis de l'enseignement privé, l'immense majorité des jeunes (et surtout les filles) en sont exclus. De même, des droits du travail solides sont essentiels pour aider les jeunes à obtenir une rémunération équitable. Dans de nombreux pays, le salaire minimum ne s'applique pas aux jeunes : il est nécessaire d'en élargir les critères d'admissibilité.



## Inégalités économiques, mainmise des élites et participation politique

Il y a plusieurs dizaines d'années, le juge à la Cour suprême des États-Unis, Louis Brandeis, déclarait « Nous pouvons ou bien avoir la démocratie, ou bien avoir de grandes richesses concentrées aux mains de quelques-uns, mais pas les deux à la fois. » À travers le monde, face à l'écart croissant entre les élites et le reste de la société, la classe politique n'a de cesse de restreindre les droits démocratiques et l'espace d'expression de la société civile<sup>43</sup>. Des processus d'élaboration de politiques inclusifs, respectueux des droits et de la voix de chacun, sont importants comme fin en soi, mais aussi pour veiller à adopter les meilleures politiques. À l'inverse, des processus d'élaboration des politiques dominés par les élites nuisent à la démocratie et se révèlent produire des politiques qui profitent principalement à ces mêmes élites<sup>44</sup>.

Pour le moment, l'indice ERI ne comporte aucune mesure explicite concernant l'ouverture politique ou la corruption. Bon nombre des pays les moins bien classés se distinguent aussi par un fort degré de corruption et de faibles niveaux de participation politique. Ils sont marqués aussi par une forte mainmise des élites sur le gouvernement, les médias et les entreprises, qui tirent parti de vastes réseaux de favoritisme et de clientélisme. Bien que l'indice ne mesure pas cet aspect de manière directe, il existe un rapport indéniable entre la médiocrité des résultats du gouvernement et le niveau de corruption et de mauvaise gouvernance du pays. DFI et Oxfam entendent se pencher de plus près sur ce lien dans les années à venir, éventuellement par l'inclusion d'indicateurs sur la corruption ou la gouvernance et sur la participation, surtout sur la participation des femmes.

## Autres politiques pertinentes concernant les inégalités

Les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail ne sont pas les seuls volets d'intervention possibles de réduction des inégalités par les gouvernements. D'autres politiques peuvent avoir un impact, et en ont un effectivement, notamment celles visant les petites et moyennes entreprises (PME), le développement rural et l'inclusion financière. Il n'empêche que les succès passés en matière de réduction des inégalités ont tous en commun la même démarche d'action concertée portant sur les dépenses publiques, la fiscalité et les droits du travail. C'est donc sur ces trois volets que tout gouvernement désireux de s'attaquer aux inégalités devrait intervenir.

L'indice ERI ne comprend pas les chiffres sur les **dépenses agricoles**, malgré le rôle essentiel qu'on peut leur attribuer à réduire les inégalités dans la plupart des pays en développement, où les groupes les plus pauvres de la population exercent toujours des activités agricoles, assumées en majorité par des femmes. Les gouvernements africains se sont engagés à consacrer 10 % de leur budget à l'agriculture, et il pourrait être demandé aux autres pays en développement d'en faire autant. On ne sait pas clairement quels efforts pourraient être demandés aux pays industrialisés à cet égard, surtout quand leurs investissements agricoles prennent souvent la forme de subventions dont les bénéficiaires peuvent échapper aux plus pauvres. Quoiqu'il en soit, pour les versions ultérieures de l'indice ERI, DFI et Oxfam envisagent d'inclure les dépenses agricoles pour le sous-ensemble des pays en développement.

De même, en dépit de données récentes établissant dans quelle mesure les impacts du **changement climatique** sont plus susceptibles d'affecter les communautés les plus pauvres que les plus riches<sup>45</sup>, les plus grands contributeurs aux changements climatiques n'en restent pas moins les plus riches<sup>46</sup>. Il est possible aussi que d'une manière ou d'une autre, il faille tenir compte des dépenses consacrées à l'adaptation au changement climatique dans les versions ultérieures de l'indice.

Bien que cette hypothèse n'ait pas été vérifiée, il est raisonnable de supposer que des mesures axées sur les dépenses sociales, la fiscalité et les droits du travail en vue de réduire les inégalités relèvent d'une démarche générale à adopter qui peut être utile à un gouvernement

désireux de s'attaquer aux inégalités au moyen d'autres interventions. À cet égard, l'indice ERI est similaire à l'indice de développement humain qui mesure trois variables essentielles : l'espérance de vie, l'éducation et le revenu par habitant, pour en tirer des conclusions plus larges sur le niveau global de développement humain d'un pays donné. De toute évidence, le développement humain est plus complexe que ces trois piliers d'interventions politiques, ce qui n'empêche pas pour autant son indice de servir d'outil à la fois puissant et utile.

## RECOMMANDATIONS

### 1. Améliorer les données

**Les États, les institutions internationales et d'autres parties prenantes doivent collaborer en vue d'améliorer rapidement et radicalement les données sur les inégalités et les politiques connexes, et de contrôler de manière précise et régulière les progrès réalisés dans la réduction des inégalités.**

Tout au long de ce rapport, nous mettons en évidence les nombreux domaines où le manque de données empêche l'évaluation solide des progrès réalisés dans la réduction des inégalités. Or il est impératif que les populations aient les moyens de comprendre les politiques qui sont en vigueur, les conséquences qu'elles ont, et d'en demander des comptes à leurs gouvernements. Les données sur les inégalités demeurent extrêmement ténues et irrégulières. Les chiffres officiels des dépenses publiques, de la fiscalité et des politiques relatives au droit du travail doivent être recueillis régulièrement dans le cadre du processus de suivi des ODD. À cela s'ajoute aussi un vaste éventail de priorités à donner aux données (notamment quant à l'impact des politiques sur les femmes et les jeunes, mais aussi sur les dépenses de protection sociale, les impôts sur les plus-values, l'immobilier et la fortune, le salaire minimum et les emplois atypiques).

### 2. Impact des politiques

**Les gouvernements et les institutions internationales doivent analyser l'impact distributif de toutes politiques proposées et fonder leurs choix d'orientation sur celles qui réduisent les inégalités.**

Les données ne sont guère utiles en l'absence d'analyse de l'impact des politiques sur la réduction des inégalités. Des investissements croissants doivent être consacrés à l'analyse de l'impact des politiques gouvernementales sur les inégalités, et ce entre un plus grand nombre de pays, plus régulièrement et dans un plus large éventail de domaines d'intervention. Cette analyse doit examiner en priorité la composition des dépenses publiques et leur incidence, l'incidence de la fiscalité et les efforts/le potentiel dans ce domaine, le comportement de paradis fiscal, les tendances relatives aux droits du travail, leur couverture et leur application, l'égalité femmes-hommes et les droits à un salaire minimum dans tous les pays.

### 3. Mesures stratégiques

**Les gouvernements doivent améliorer considérablement leurs efforts en matière de progressivité des dépenses publiques, de la fiscalité, du salaire et de la protection des travailleurs.**

Il faut augmenter l'imposition des entreprises les plus riches et des particuliers les plus fortunés, et mettre fin à l'évasion fiscale et au « nivellement par le bas » de la fiscalité. Il faut accroître et améliorer les dépenses consacrées aux services publics et à la protection sociale. Il faut procéder au contrôle systématique des dépenses publiques, en sollicitant la participation des citoyens à la surveillance budgétaire. Il faut mieux payer les travailleurs et mieux les protéger. La section suivante présente les résultats au classement général de l'indice ERI, et celles d'après portent sur les trois domaines qu'il mesure : les dépenses sociales, la fiscalité et les droits du travail. La dernière section s'intéresse aux niveaux des inégalités économiques.

# 1 CONSTATS DE L'INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Ce chapitre présente le classement global de l'Indice ERI dans le monde pour chaque pays et le classement pour chaque région du monde. Ces classements sont suivis de sections portant sur chacun des trois piliers envisagés : les dépenses, la fiscalité et le travail. Le chapitre se conclut par une section brève qui examine le rapport entre l'Indice ERI et les mesures des inégalités, en particulier le ratio de Palma.

À l'Indice ERI, chaque pays reçoit un score compris entre 0 et 1 pour chaque indicateur et y est classé en fonction de son score. La moyenne de ces scores est ensuite établie pour obtenir le classement général à l'Indice ERI. Il en résulte que pour certains pays, leurs classements à ces trois piliers ne sont pas aussi élevés que leur classement général, car leur score moyen global reste élevé.

Ainsi par exemple, la Suède, qui arrive en tête du palmarès (voir le Tableau 1), se classe à la 9<sup>e</sup> place pour les dépenses sociales et à la 8<sup>e</sup> pour les droits du travail. Son score moyen est suffisamment élevé pour hisser le pays à la première place au classement général.

**Tableau 4 : Classement de la Suède, par pilier et général**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI	Rang
Suède	9	8	8	1	
Note	0,91	0,87	0,9	0,89	

**Tableau 5 : Principaux constats de l'Indice ERI**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI	Rang
Suède	9	8	8	1	1
Belgique	4	*3	24	2	2
Danemark	8	9	12	3	3
Norvège	20	6	3	4	4
Allemagne	2	17	6	5	5
Finlande	3	23	10	6	6
Autriche	6	*40	1	7	7
France	5	19	21	8	8
Pays-Bas	19	*13	9	9	9
Luxembourg	12	*21	11	10	10
Japon	7	43	4	11	11
Islande	24	27	7	12	12
Irlande	1	*53	19	13	13
Australie	27	4	25	14	14

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI	Rang
Canada	30	7	16	15	
Italie	17	14	29	16	
Royaume-Uni	28	31	5	17	
Suisse	14	*86	2	18	
Portugal	18	29	30	19	
Slovénie	13	56	22	20	
Afrique du Sud	29	1	54	21	
Malte	37	*2	26	22	
États-Unis	25	26	37	23	
République tchèque	10	104	14	24	
Grèce	11	60	46	25	
Argentine	34	16	36	26	
Espagne	16	48	55	27	
Hongrie	21	85	32	28	
Israël	38	42	23	29	
Nouvelle-Zélande	15	115	35	30	
Chypre	42	*38	27	31	
République slovaque	23	128	20	32	
Croatie	44	32	39	33	
Costa Rica	32	36	77	34	
Pologne	22	121	38	35	
Uruguay	33	44	81	36	
Territoire palestinien occupé**	91	79	13	37	
Estonie	26	127	43	38	
Chili	36	58	76	39	
Namibie	41	52	64	40	
Niger	125	51	17	41	
Liberia	108	*96	18	42	
Guyana	68	72	40	43	
Tunisie	40	20	130	44	
Colombie	51	50	84	45	
Lettonie	31	145	28	46	
Bolivie	43	77	85	47	
Ile Maurice	62	*108	45	48	
Lesotho	76	46	57	49	
Roumanie	57	132	31	50	
Corée (République de)	45	67	93	51	
Mozambique	70	35	72	52	
Zimbabwe	69	25	88	53	
Burkina Faso	104	87	33	54	
Turquie	59	55	83	55	
Malawi	115	18	51	56	

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI Rang
Équateur	80	41	60	57
Arménie	47	92	80	58
Djibouti	92	12	0	59
Samoa	46	*118	61	60
Guinée	136	122	15	61
Jordanie	86	*15	90	62
Seychelles	102	*10	0	63
Géorgie	63	5	138	64
Tadjikistan	81	111	41	65
Togo	114	112	34	66
Salvador	60	63	102	67
Mexique	35	125	91	68
Kiribati	56	75	100	69
Thaïlande	61	22	136	70
Bénin	94	47	70	71
Papouasie Nouvelle-Guinée	117	71	52	72
Trinité-et-Tobago	84	73	68	73
Sierra Leone	111	103	47	74
Îles Salomon	54	89	121	75
Mongolie	66	123	62	76
Kazakhstan	90	39	98	77
Tanzanie	118	24	92	78
Bulgarie	52	144	44	79
Vietnam	109	74	65	80
Népal	110	69	71	81
Algérie	89	83	78	82
Lituanie	49	141	49	83
Zambie	82	37	123	84
Fédération de Russie	58	66	132	85
Singapour	65	*105	96	86
Chine	67	94	107	87
Burundi	73	76	116	88
République kirghize	55	117	111	89
Pérou	77	57	126	90
Maldives	71	*136	58	91
Sainte-Lucie	85	*84	0	92
Rwanda	123	81	73	93
Kenya	131	88	53	94
Azerbaïdjan	134	28	75	95
Honduras	132	49	66	96
Éthiopie	105	54	103	97
Mali	93	61	113	98

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI Rang
Mauritanie	143	11	63	99
République dominicaine	74	78	128	100
Indonésie	121	34	114	101
Ghana	124	45	104	102
Maroc	99	140	50	103
Serbie	39	139	0	104
Botswana	78	62	134	105
Malaisie	96	30	135	106
Moldavie	50	143	69	107
République démocratique du Congo	107	82	105	108
Guatemala	72	110	124	109
République du Congo	126	93	79	110
Cambodge	137	137	42	111
Gambie	95	95	115	112
Côte d'Ivoire	100	134	67	113
Philippines	101	80	122	114
Barbade	97	*100	0	115
Paraguay	79	129	97	116
Ouganda	127	68	94	117
Antigua-et-Barbuda	88	114	0	118
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	64	*133	0	119
Vanuatu	120	*97	110	120
Sénégal	116	106	112	121
République centrafricaine	147	135	48	122
Angola	139	90	82	123
Jamaïque	106	126	95	124
Yémen	119	99	129	125
Égypte	75	102	143	126
Fidji	129	*109	106	127
Guinée-Bissau	113	138	99	128
Cap Vert	103	142	89	129
Sao Tomé et Príncipe	122	119	0	130
Liban	138	*101	108	131
Inde	149	91	86	132
Cameroun	144	64	119	133
RDP Lao	150	33	87	134
Madagascar	128	150	56	135
Oman	130	146	74	136
Haïti	140	120	109	137
Sri Lanka	142	59	131	138
Pakistan	146	98	118	139
Swaziland	83	130	142	140



Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Total ERI Rang
Bangladesh	148	65	127	141
Ukraine	53	149	117	142
Bhoutan	112	124	141	143
Tonga	98	*107	144	144
Biélorussie	48	148	137	145
Afghanistan	141	131	133	146
Timor oriental	135	147	120	147
Panama	145	*113	140	148
Albanie	87	152	59	149
Myanmar	151	70	125	150
Bahreïn	133	*151	101	151
Nigeria	152	116	139	152

**Remarque :** \*Ce pays a été identifié par Oxfam, le Réseau pour la justice fiscale et/ou une autre institution comme jouant un rôle crucial dans l'évasion fiscale des entreprises et/ou le secret bancaire. Si cet élément était pris en compte, le pays obtiendrait un score inférieur au classement relatif au pilier de l'impôt, tout comme probablement au classement ERI général. Nous n'avons pas été en mesure d'intégrer le statut de paradis fiscal de ces pays et d'autres pays dans l'indice pour cette première version, mais nous collaborons avec des experts en fiscalité sur une nouvelle évaluation des caractéristiques d'un paradis fiscal pour tous les pays pour les versions suivantes.

**Remarque : \*\*Territoire palestinien occupé**

Ces chiffres font référence aux régions du Territoire palestinien occupé (TPO) qui dépendent de la juridiction de l'Autorité nationale palestinienne (ANP). Le TPO fait référence au territoire occupé par Israël depuis la guerre de 1967, à savoir la bande de Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Territoire palestinien occupé est reconnu comme entité territoriale en vertu du droit international. Les principaux moteurs des inégalités et de l'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Il convient d'observer que l'Autorité nationale palestinienne et l'économie palestinienne restent lourdement entravées par l'occupation actuelle. L'imposition dans le Territoire palestinien occupé est sujette aux Accords d'Oslo (Protocole sur les relations économiques ou Protocole de Paris) et l'Autorité nationale palestinienne ne détermine pas pleinement les politiques fiscales puisqu'elles dépendent de l'imposition indirecte, dont la majorité est collectée par la puissance occupante et transférée à l'Autorité nationale palestinienne. Cette dernière a en revanche toujours le pouvoir de prélever et de collecter les impôts directs sous son autorité. Les partenaires d'Oxfam cherchent par ailleurs à l'encourager à s'attaquer aux problèmes d'inégalités fiscales le cas échéant, en dépit des contraintes susmentionnées. Les résultats de l'indice de « l'engagement à la réduction des inégalités » d'Oxfam pour le Territoire palestinien occupé devraient être interprétés en tenant compte de ces éléments.

**Remarque : \*\*\*Israël**

Ces chiffres portent sur le budget national, la fiscalité, les conditions de travail et l'égalité hommes-femmes en Israël, ainsi que les lois en la matière que le gouvernement d'Israël applique à ses citoyennes et citoyens. Cependant, il est à noter qu'Israël est le pouvoir occupant du Territoire palestinien occupé. En tant que tel, le gouvernement d'Israël exerce un contrôle à plusieurs niveaux sur la population palestinienne occupée. Par exemple, les Palestiniennes et Palestiniens sous la responsabilité du gouvernement israélien dans la Zone C de la Cisjordanie ne sont pas protégés par le droit du travail israélien, contrairement à la population des colonies israéliennes installées illégalement dans le même secteur géographique. Les principaux facteurs d'inégalité et d'injustice pour les Palestiniennes et Palestiniens de ce territoire sont l'occupation prolongée, les conflits récurrents et le déni systématique et continu des droits de la population palestinienne. Bien que l'indice mesure l'équité de l'imposition, les niveaux de dépenses sociales et les conditions de travail, il n'est pas conçu pour prendre en compte des éléments liés à une situation d'occupation militaire. Les résultats de l'indice de « l'engagement à la réduction des inégalités » d'Oxfam concernant le contrôle exercé par le gouvernement d'Israël sur le Territoire palestinien occupé doivent être interprétés à la lumière de ces éléments.

# CLASSEMENT RÉGIONAL

## Asie

La croissance économique phénoménale de l'Asie au cours des 20 dernières années témoigne d'une réussite remarquable dans la lutte contre la pauvreté. Cette croissance a toutefois conduit à un élargissement très marqué de l'écart entre riches et pauvres. Dans les villes de Bombay à Bangkok, des immeubles et des tours de bureaux ultra-modernes se dressent aux côtés de bidonvilles où les habitants vivent sans services de base sous de piètres protections contre les intempéries. L'Asie comprend quelques-uns des pays au monde qui connaissent la plus forte croissance des inégalités. Si entre les années 1960 et les années 1980, la croissance dans la région a été remarquable par l'ampleur de sa base, celle des années récentes s'avère bien moins inclusive. Cela s'explique en partie par les politiques récentes qui privilégient les nantis, notamment par des allègements fiscaux généralisés pour les entreprises et les particuliers et des réductions des taux d'imposition.

Les tableaux 6 et 7 montrent le classement individuel par indicateur et le classement général pour les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique dans le premier cas, et d'Asie du Sud dans le deuxième.

**Tableau 6 : Asie de l'Est et Pacifique**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Japon	0,93	1	0,62	6	0,93	1	0,82	1
Australie	0,70	3	0,91	1	0,74	2	0,78	2
Nouvelle-Zélande	0,84	2	0,38	19	0,68	3	0,60	3
Corée (République de)	0,44	4	0,53	7	0,36	9	0,44	4
Samoa	0,43	5	0,35	20	0,48	6	0,42	5
Kiribati	0,36	7	0,51	11	0,34	11	0,40	6
Thaïlande	0,35	8	0,72	2	0,18	21	0,39	7
Papouasie Nouvelle-Guinée	0,19	16	0,52	9	0,53	5	0,39	8
Îles Salomon	0,39	6	0,46	13	0,28	17	0,38	9
Mongolie	0,31	10	0,33	21	0,48	7	0,37	10
Vietnam	0,20	15	0,51	10	0,46	8	0,36	11
Singapour	0,32	9	0,41	16	0,35	10	0,36	12
Chine	0,31	11	0,45	14	0,31	13	0,35	13
Indonésie	0,18	18	0,67	5	0,30	15	0,33	14
Malaisie	0,22	12	0,69	3	0,18	20	0,32	15
Cambodge	0,11	21	0,24	22	0,60	4	0,31	16
Philippines	0,21	14	0,49	12	0,28	18	0,31	17
Vanuatu	0,18	17	0,44	15	0,31	14	0,29	18
Fidji	0,14	19	0,39	18	0,31	12	0,26	19
RDP Lao	0,04	22	0,67	4			0,24	20

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Tonga	0,22	13	0,40	17			0,20	21
Timor oriental	0,12	20	0,10	23	0,29	16	0,17	22
Myanmar	0,02	23	0,53	8	0,27	19	0,15	23

Tableau 7 : Asie du Sud

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Népal	0,20	2	0,53	3	0,45	2	0,36	1
Maldives	0,29	1	0,25	8	0,50	1	0,35	2
Inde	0,07	8	0,46	4	0,40	3	0,25	3
Sri Lanka	0,09	5	0,55	1	0,23	6	0,22	4
Pakistan	0,08	6	0,43	5	0,29	4	0,22	5
Bangladesh	0,07	7	0,53	2	0,26	5	0,21	6
Bhoutan	0,20	3	0,32	6			0,21	7
Afghanistan	0,09	4	0,27	7	0,20	7	0,17	8

## Afrique

Sept des pays les plus inégalitaires au monde se situent en Afrique<sup>47</sup>. Dans toute l'Afrique, les inégalités nuisent à la capacité de la croissance de réduire la pauvreté et d'assurer une prospérité partagée. Elles entravent l'émergence d'une nouvelle classe moyenne. Au lieu de cela, il arrive bien trop souvent que seule une petite minorité profite des avantages de la croissance économique. L'écart entre les riches et les pauvres est plus marqué que dans n'importe quelle autre région du monde hormis l'Amérique latine, et dans de nombreux pays africains, il ne fait que se creuser. La Guinée équatoriale est un pays à revenu élevé, dont le revenu par habitant est supérieur à celui de l'Espagne, mais elle connaît un taux de mortalité infantile nettement plus élevé que celui du Burundi<sup>48</sup>. Le Tableau 8 montre le classement pour chaque pilier et le classement général des pays d'Afrique subsaharienne inclus dans l'Indice ERI.

**Tableau 8 : Afrique subsaharienne**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Afrique du Sud	0,67	1	1,00	1	0,51	11	0,72	1
Namibie	0,45	2	0,58	13	0,46	15	0,49	2
Niger	0,16	30	0,59	12	0,83	2	0,48	3
Liberia	0,20	20	0,45	27	0,82	3	0,47	4
Ile Maurice	0,34	3	0,39	30	0,59	6	0,44	5
Lesotho	0,28	7	0,61	10	0,50	13	0,44	6
Mozambique	0,29	5	0,65	7	0,44	18	0,44	7
Zimbabwe	0,30	4	0,71	6	0,39	22	0,44	8
Burkina Faso	0,20	17	0,47	22	0,68	4	0,43	9
Malawi	0,19	24	0,76	4	0,54	9	0,43	10
Guinée	0,12	35	0,34	34	0,85	1	0,42	11
Seychelles	0,21	15	0,82	2			0,41	12
Togo	0,19	23	0,39	31	0,68	5	0,41	13
Bénin	0,22	12	0,61	11	0,45	17	0,39	14
Sierra Leone	0,20	21	0,41	28	0,56	7	0,38	15
Tanzanie	0,18	26	0,72	5	0,37	24	0,37	16
Zambie	0,25	9	0,65	8	0,28	35	0,36	17
Burundi	0,28	6	0,51	19	0,30	33	0,35	18
Rwanda	0,18	28	0,49	20	0,44	19	0,34	19
Kenya	0,14	34	0,46	23	0,52	10	0,34	20
Éthiopie	0,20	18	0,58	14	0,33	27	0,34	21
Mali	0,22	11	0,55	15	0,30	31	0,33	22
Mauritanie	0,09	37	0,81	3	0,46	14	0,33	23
Ghana	0,17	29	0,62	9	0,32	28	0,33	24
Botswana	0,27	8	0,55	16	0,20	36	0,32	25
République démocratique du Congo	0,20	19	0,48	21	0,32	29	0,32	26
République du Congo	0,15	31	0,45	25	0,41	20	0,31	27
Gambie	0,22	13	0,45	26	0,30	32	0,31	28

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Côte d'Ivoire	0,21	14	0,27	36	0,45	16	0,31	29
Ouganda	0,14	32	0,53	18	0,35	25	0,30	30
Sénégal	0,19	25	0,40	29	0,30	30	0,28	31
République centrafricaine	0,08	39	0,27	37	0,56	8	0,28	32
Angola	0,11	36	0,46	24	0,40	21	0,28	33
Guinée-Bissau	0,19	22	0,24	38	0,34	26	0,26	34
Cap Vert	0,20	16	0,17	39	0,38	23	0,25	35
Sao Tomé et Príncipe	0,18	27	0,35	33			0,25	36
Cameroun	0,09	38	0,53	17	0,29	34	0,24	37
Madagascar	0,14	33	0,07	40	0,51	12	0,23	38
Swaziland	0,25	10	0,28	35	0,13	38	0,22	39
Nigeria	0,00	40	0,38	32	0,15	37	0,05	40

## Amérique latine

L'Amérique latine est la région la plus inégalitaire au monde. Elle s'est développée sur un passé d'exploitation coloniale et de concentration foncière privilégiant de petites élites et privant de droits les plus pauvres, en particulier les populations autochtones et les femmes. Néanmoins depuis une quinzaine d'années, la région opère un virage marqué en matière de réduction des inégalités. Bien qu'il existe plusieurs exceptions sur ce continent, les gouvernements d'Uruguay, de Bolivie, d'Argentine et d'autres pays ont engagé d'importantes réformes de réduction des inégalités. Les recettes publiques provenant des matières premières ont été consacrées aux services publics et à la protection sociale. Dans certains pays, le salaire minimum a également augmenté. Le bon classement de plusieurs pays d'Amérique latine à l'Indice ERI reflète bien ce retournement de situation (voir le Tableau 9).

La région traverse actuellement une période de ralentissement économique dû à la chute des prix des matières premières. Elle a enregistré en 2015 sa plus forte hausse des taux de pauvreté depuis la fin des années 1980 et les changements de gouvernement dans de nombreux pays entraînent des révisions de politiques qui menacent les accomplissements de ces dernières années<sup>49</sup>.

**Tableau 9 : Amérique latine et Caraïbes**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Argentine	0,54	3	0,77	1	0,67	1	0,65	1
Costa Rica	0,63	1	0,65	2	0,42	7	0,57	2
Uruguay	0,57	2	0,62	4	0,40	8	0,53	3
Chili	0,52	5	0,56	8	0,42	6	0,50	4
Guyana	0,30	10	0,52	10	0,61	2	0,47	5
Colombie	0,41	7	0,59	6	0,40	9	0,46	6
Bolivie	0,44	6	0,50	12	0,40	10	0,44	7
Équateur	0,25	15	0,64	3	0,49	3	0,43	8
Salvador	0,35	8	0,55	9	0,33	14	0,40	9
Mexique	0,53	4	0,32	20	0,38	11	0,40	10
République dominicaine	0,28	12	0,50	13	0,25	18	0,33	15
Trinité-et-Tobago	0,24	16	0,51	11	0,45	5	0,39	11
Pérou	0,27	13	0,56	7	0,26	17	0,35	12
Sainte-Lucie	0,24	17	0,48	14			0,34	13
Honduras	0,13	21	0,59	5	0,46	4	0,34	14
Guatemala	0,29	11	0,39	16	0,27	16	0,31	16
Barbade	0,22	19	0,43	15			0,30	17
Paraguay	0,27	14	0,29	22	0,34	13	0,30	18
Antigua-et-Barbuda	0,23	18	0,38	18			0,30	19
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,32	9	0,27	23			0,30	20
Jamaïque	0,20	20	0,31	21	0,35	12	0,28	21
Haïti	0,10	22	0,35	19	0,31	15	0,23	22
Panama	0,08	23	0,38	17	0,15	19	0,17	23



## Pays de l'OCDE à revenu élevé

Dans la plupart des pays à revenu élevé, l'écart entre riches et pauvres se creuse depuis 30 ans. Cette tendance fait suite à de nombreuses années de réduction des inégalités, tant et si bien qu'on en était arrivé à penser que lorsque les pays atteignaient un certain niveau de richesse, ils devenaient inéluctablement de plus en plus égalitaires<sup>50</sup>. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays à revenu élevé ont mis en place de hauts niveaux de fiscalité progressive, des États providence solides et des mécanismes robustes de protection des travailleurs. Cette combinaison de politiques a donné jour à quelques-uns des pays les plus égalitaires au monde, comme en témoigne la présence prédominante des pays à revenu élevé en haut de l'Indice ERI (voir le Tableau 9). Or depuis quelques décennies, du Danemark jusqu'aux États-Unis, on observe dans de nombreux pays riches un recul constant de ces politiques. Des institutions comme le FMI et l'OCDE expliquent cette situation par l'accroissement des inégalités. Le FMI voit ainsi un lien direct entre la baisse de l'appartenance syndicale et la hausse des inégalités.

**Tableau 10 : Pays à revenu élevé**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Suède	0,71	9	0,71	6	0,85	8	0,88	1
Belgique	0,75	4	0,75	2	0,55	20	0,88	2
Danemark	0,72	8	0,70	7	0,64	12	0,88	3
Norvège	0,63	20	0,73	4	0,69	3	0,88	4
Allemagne	0,75	2	0,68	12	0,66	6	0,88	5
Autriche	0,73	6	0,64	20	0,72	1	0,86	6
Finlande	0,75	3	0,66	15	0,64	10	0,85	7
France	0,74	5	0,67	13	0,59	17	0,83	8
Pays-Bas	0,63	19	0,68	9	0,65	9	0,83	9
Luxembourg	0,68	12	0,66	14	0,64	11	0,82	10
Japon	0,72	7	0,62	24	0,67	4	0,82	11
Islande	0,58	24	0,65	17	0,65	7	0,78	12
Irlande	0,77	1	0,60	27	0,59	15	0,78	13
Australie	0,55	27	0,74	3	0,54	21	0,78	14
Canada	0,51	29	0,71	5	0,81	14	0,77	15
Italie	0,65	17	0,68	10	0,51	25	0,77	16
Royaume-Uni	0,54	28	0,64	19	0,67	5	0,76	17
Suisse	0,66	14	0,55	35	0,71	2	0,75	18
Portugal	0,63	18	0,65	18	0,51	26	0,73	19
Slovénie	0,67	13	0,59	28	0,59	18	0,73	20
Malte	0,41	34	0,77	1	0,53	22	0,71	21
États-Unis	0,57	25	0,65	16	0,48	30	0,70	22
République tchèque	0,68	10	0,53	37	0,62	13	0,69	23
Grèce	0,68	11	0,59	30	0,41	34	0,65	24

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Argentine	0,43	32	0,68	11	0,48	29	0,65	25
Espagne	0,65	16	0,61	26	0,37	36	0,64	26
Hongrie	0,62	21	0,55	34	0,50	27	0,63	27
Israël	0,39	35	0,62	23	0,55	19	0,62	28
Nouvelle-Zélande	0,66	15	0,51	40	0,49	28	0,60	29
Chypre	0,36	36	0,63	22	0,53	23	0,60	30
République slovaque	0,59	23	0,47	43	0,59	16	0,58	31
Croatie	0,36	37	0,64	21	0,46	32	0,57	32
Pologne	0,61	22	0,50	41	0,47	31	0,56	33
Uruguay	0,46	31	0,62	25	0,29	40	0,53	34
Estonie	0,57	26	0,47	42	0,43	33	0,51	35
Chili	0,42	33	0,59	29	0,30	39	0,50	36
Lettonie	0,51	30	0,41	45	0,52	24	0,45	37
Corée (République de)	0,36	38	0,58	32	0,26	41	0,44	38
Seychelles	0,19	45	0,70	8			0,41	39
Trinité-et-Tobago	0,22	42	0,57	33	0,33	37	0,39	40
Lituanie	0,35	39	0,42	44	0,40	35	0,36	41
Fédération de Russie	0,30	40	0,58	31	0,15	44	0,36	42
Singapour	0,27	41	0,52	38	0,25	42	0,36	43
Barbade	0,20	44	0,53	36			0,30	44
Antigua-et-Barbuda	0,21	43	0,51	39			0,30	45
Oman	0,14	46	0,40	46	0,31	38	0,23	46
Bahreïn	0,14	47	0,36	47	0,24	43	0,15	47

**Tableau 11 : Pays de l'OCDE**

Pays	Dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale	Classement des dépenses	Structure progressive et incidence de la fiscalité	Classement de la fiscalité	Politiques du marché du travail de lutte contre les inégalités	Classement du travail	Score ERI	Classement ERI régional
Suède	0,71	9	0,71	5	0,65	8	0,88	1
Belgique	0,75	4	0,75	1	0,55	20	0,88	2
Danemark	0,72	8	0,70	6	0,64	12	0,88	3
Norvège	0,63	20	0,73	3	0,69	3	0,88	4
Allemagne	0,75	2	0,68	9	0,66	6	0,88	5
Autriche	0,73	6	0,64	17	0,72	1	0,86	6
Finlande	0,75	3	0,66	12	0,64	10	0,85	7
France	0,74	5	0,67	10	0,59	17	0,83	8
Pays-Bas	0,63	19	0,68	7	0,65	9	0,83	9
Luxembourg	0,68	12	0,66	11	0,64	11	0,82	10
Japon	0,72	7	0,62	19	0,67	4	0,82	11
Islande	0,58	24	0,65	14	0,65	7	0,78	12
Irlande	0,77	1	0,60	21	0,59	15	0,78	13
Australie	0,55	27	0,74	2	0,54	21	0,78	14
Canada	0,51	29	0,71	4	0,81	14	0,77	15
Italie	0,65	17	0,68	8	0,51	23	0,77	16
Royaume-Uni	0,54	28	0,64	16	0,67	5	0,76	17
Suisse	0,66	14	0,55	28	0,71	2	0,75	18
Portugal	0,63	18	0,65	15	0,51	24	0,73	19
Slovénie	0,67	13	0,59	23	0,59	18	0,73	20
États-Unis	0,57	25	0,65	13	0,48	27	0,70	21
République tchèque	0,68	10	0,53	29	0,62	13	0,69	22
Grèce	0,68	11	0,59	25	0,41	30	0,65	23
Espagne	0,65	16	0,61	20	0,37	31	0,64	24
Hongrie	0,62	21	0,55	27	0,50	25	0,63	25
Israël	0,39	33	0,62	18	0,55	19	0,62	26
Nouvelle-Zélande	0,66	15	0,51	30	0,49	26	0,60	27
République slovaque	0,59	23	0,47	34	0,59	16	0,58	28
Pologne	0,61	22	0,50	31	0,47	28	0,56	29
Estonie	0,57	26	0,47	33	0,43	29	0,51	30
Chili	0,42	32	0,59	24	0,30	32	0,50	31
Lettonie	0,51	30	0,41	35	0,52	22	0,45	32
Corée (République de)	0,36	34	0,58	26	0,26	35	0,44	33
Turquie	0,30	35	0,59	22	0,29	33	0,43	34
Mexique	0,43	31	0,48	32	0,27	34	0,40	35

## 2 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DES DÉPENSES SOCIALES

### 2.1 L'impact des dépenses sociales sur la réduction des inégalités : bases factuelles mondiales

Les données empiriques provenant de plus de 150 pays, riches et pauvres, couvrant une période de plus de 30 ans<sup>51</sup> montrent que globalement, les investissements dans la santé, l'éducation et la protection sociale ont pour effet de réduire les inégalités. Cela s'explique par le fait que les dépenses publiques sont un moyen de réduire les inégalités de revenus en versant à chacun un revenu « virtuel » ou réel<sup>52</sup>. Ce dispositif a pour effet avéré de réduire les inégalités des revenus de l'ordre de 20 % en moyenne dans l'ensemble de l'OCDE<sup>53</sup>, et une étude récente de 13 pays en développement a constaté que les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé représentaient 69 % de la réduction totale des inégalités<sup>54</sup>.

Lorsque l'État dispense des services publics (surtout de santé<sup>55</sup> et d'éducation), et lorsque ces services sont fortement subventionnés (voire mieux encore, gratuits), les plus pauvres n'ont pas (du moins, pas autant) à puiser dans leurs maigres revenus pour les payer. Il s'agit là d'un moyen avéré d'accroître les revenus pour les ménages à faible revenu d'un montant égal (voire supérieur) à leurs revenus réguliers<sup>56</sup>.

Ces services « en nature » peuvent être renforcés dès lors que l'État apporte un soutien direct en espèces, notamment par le biais de programmes de protection sociale : des transferts monétaires par exemple, qui apportent aux citoyens une protection contre des circonstances imprévues ou qui servent de complément aux revenus des plus pauvres<sup>57</sup>. Ces dépenses de protection sociale peuvent avoir un rôle à jouer dans la redistribution de l'argent au sein de la société, prenant des nantis pour donner aux ménages les plus pauvres, contribuant ainsi à lutter contre les inégalités et à édifier une société meilleure pour tous<sup>58</sup>.

Il existe un niveau minimum de dépenses en dessous duquel la qualité du service pâtit. Il convient ainsi de respecter un ratio d'enseignants qualifiés par rapport au nombre d'élèves pour garantir l'apprentissage en classe<sup>59</sup> ; et un nombre minimum de médecins et d'infirmiers (ainsi que de médicaments et d'installations essentiels) sont nécessaires pour exploiter un système de santé de qualité<sup>60</sup>.

Plusieurs États ont pris l'engagement d'accroître les dépenses en matière de santé et d'éducation. En 2001, dans le cadre de la Déclaration d'Abuja, tous les États africains s'étaient engagés à porter à 15 % de leur budget annuel leurs dépenses de santé. Et en 2015, dans le cadre de la Déclaration d'Incheon, 160 États se sont engagés à consacrer jusqu'à 20 % de leur budget à l'éducation<sup>61</sup>.

#### Dépenses : une question de qualité

Au-delà des niveaux globaux de dépenses, l'importance des choix d'affectations du budget national à l'intérieur des secteurs sociaux et entre eux se constate partout dans le monde. Il existe d'énormes variations à l'intérieur des pays et entre eux en fonction des secteurs, et entre les différents types de dépenses sociales. Dans certains pays, les dépenses sont élevées mais les fonds ne suivent pas de régimes progressifs, d'où leur impact restreint sur les inégalités, alors que d'autres dépensent moins mais plus efficacement.

Dans de nombreux pays, les frais de scolarité, tant informels que formels, continuent d'exclure les plus pauvres (en particulier les filles) de l'école. Dans la plupart des cas, les dépenses privilégient l'enseignement supérieur. En moyenne, 46 % des dépenses d'éducation dans les pays à revenu faible, et 26 % de celles-ci dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche

inférieure, sont affectées à l'éducation des 10 % des étudiants qui sont déjà les plus instruits. Trop souvent, la réponse consiste à privatiser l'enseignement supérieur ou à en augmenter considérablement les frais de scolarité, même si ces mesures tendent à exclure encore plus les enfants les plus pauvres. Là où l'enseignement supérieur est disponible, il convient de trouver le juste équilibre pour éviter de détourner une trop grosse partie des fonds publics de l'éducation de base.

Dès lors que les dépenses sont plus progressives, leur impact a des chances d'être plus marqué : ainsi, les investissements dans les premières années de scolarité peuvent avoir des répercussions particulièrement profondes sur la réduction des inégalités, en donnant aux enfants plus pauvres davantage de chance en début de vie<sup>62</sup>.

Les dépenses de santé peuvent contribuer de manière significative à la réduction des inégalités, mais tout dépend des postes auxquels elles sont consacrées. Par exemple, si les dépenses privilégient les quartiers riches ou les soins hospitaliers aux dépens des dispensaires des quartiers pauvres, elles auront peu d'impact en matière d'inégalités. Tous les ans, 100 millions de personnes tombent au-dessous du seuil de pauvreté sous le fardeau des frais de soins de santé qu'ils doivent payer de leur poche, et des millions d'autres retardent leur recours à des soins, ou s'en passent, car ils n'en ont pas les moyens<sup>63</sup>. Encore une fois, la solution souvent prônée - l'assurance maladie - ne contribue pas forcément à la réduction des inégalités car il est difficile d'obtenir une couverture généralisée pour les ménages les plus pauvres. Au Ghana, par exemple, le régime d'assurance maladie est principalement utilisé par les ménages les plus nantis, et ne prend en charge que 35 % de la population<sup>64</sup>.

L'impact des dépenses de protection sociale sur les inégalités et la pauvreté varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans les pays en développement, les régimes de protection sociale sont généralement trop limités pour réduire les inégalités de manière conséquente. Les régimes contributifs (tels que les retraites) ont également tendance à favoriser les ménages les plus aisés. L'indice de protection sociale de la Banque asiatique de développement le confirme, en constatant que 83 % des bénéficiaires de protection sociale dans la région n'étaient pas pauvres, en raison de la prédominance de régimes d'assurance sociale tels que les pensions contributives<sup>65</sup>. À l'inverse, les transferts monétaires sont bien plus susceptibles d'être favorables aux pauvres, bien que ces derniers soient très difficiles à cibler. Bien souvent, il s'avère plus efficace de privilégier une allocation plus universelle en fonction de catégories plutôt que selon le niveau de pauvreté (par ex. des allocations pour toutes les mères et tous les enfants). La plupart des pays à revenu intermédiaire pourraient se doter de programmes de protection sociale de bien plus grande envergure. Dans les pays de l'OCDE, les régimes de protection sociale ont tendance à être beaucoup plus importants et ont eu des effets avérés de réduction des inégalités allant jusqu'à 30 %<sup>6676869</sup>.

### **Des dépenses décidées souvent sous l'influence d'intérêts particuliers**

Il arrive trop souvent dans bien des pays que les décisions relatives à l'affectation des ressources soient tributaires d'intérêts particuliers et de mauvaises décisions politiques qui accentuent les inégalités. Les élites et des intérêts puissants « s'emparent » parfois des politiques et des dépenses pour influencer sur les priorités de dépenses. Ainsi au Chili, des études montrent que lors de l'introduction de bons pour le système éducatif, ce sont surtout les classes supérieures et moyennes qui en ont profité, entraînant la forte stratification du système éducatif<sup>70</sup>. Il est fréquent qu'un pays attribue des fonds disproportionnés aux zones les plus peuplées, urbaines ou huppées, ou aux zones politiquement favorables au parti au pouvoir. Par exemple, au Sénégal, plus de la moitié des fonds publics sont affectés à la capitale Dakar, où habite seulement un quart environ de la population<sup>71</sup>. Pour remédier à ces inégalités géographiques, les fonds publics doivent être affectés selon des « formules de dépenses plus équitables ». Un certain nombre de pays, comme l'Afrique du Sud<sup>72</sup> et l'Équateur<sup>73</sup>, sont dotés de systèmes bien développés d'affectation des dépenses destinés à rétablir les désavantages : ils ont eu un effet égalisateur avéré au niveau de leurs dépenses sociales. Les formules

d'équité sont particulièrement importantes dans les pays où il existe des groupes ethniques marginalisés ou de fortes disparités géographiques.

Cet écart apparaît dans les études qui démontrent l'impact des dépenses sur les inégalités par l'analyse de l'incidence des prestations. Le projet Engagement envers l'équité a fait apparaître des écarts importants entre les pays d'Amérique latine : les dépenses en Argentine affichent des niveaux de redistribution plus élevés, tandis que les accomplissements redistributifs en Bolivie sont médiocres (par rapport à des dépenses sociales plus élevées)<sup>74</sup>. Une autre étude réalisée par les mêmes auteurs se penchant sur 11 pays à revenu intermédiaire constate aussi des effets divergents sur les inégalités<sup>75</sup>. L'Indice ERI reprend cette analyse de l'incidence.

Pour établir les indicateurs dans ce pilier, DFI a rassemblé les données de dépenses les plus à jour provenant des documents budgétaires les plus récents. Elles ont été étayées d'autres sources, notamment de l'Indice de protection sociale de l'Organisation internationale du Travail (OIT). La majorité des données pour les indicateurs de ce pilier seront mises à jour tous les ans.

## **2.2 Questions femmes-hommes, jeunesse, dépenses sociales et protection sociale**

Il existe un chevauchement important entre l'impact des dépenses sociales sur les inégalités femmes-hommes et les inégalités économiques. Ce sont les femmes et les filles pauvres et défavorisées qui ont le plus à gagner de services de santé et d'éducation de qualité, universels et équitables. Si toutes les filles achevaient leurs études primaires, les décès maternels diminueraient de deux tiers, ce qui permettrait chaque année de sauver la vie de 189 000 femmes<sup>76</sup>. L'éducation est aussi un moyen d'accroître les débouchés économiques des femmes et leur pouvoir de décision au sein du ménage<sup>77</sup>. L'accès universel à des soins de santé de qualité peut transformer la vie des femmes, en leur offrant des choix élargis et en réduisant le risque qu'elles contractent des maladies évitables, voire celui de mortalité maternelle. Au moins 35,5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans sont régulièrement laissés seuls chez eux, ou sont gardés par d'autres jeunes enfants. Ce sont les enfants les plus pauvres dans les pays les plus pauvres qui sont les plus susceptibles d'être laissés seuls<sup>78</sup>. Par ailleurs, l'absence de prestation de services impose un fardeau disproportionné aux femmes en tant que dispensatrices de soins : dans 66 pays, tous les ans, les femmes consacrent au moins 10 semaines à du travail non rémunéré, ce qui a pour effet de limiter le temps et les possibilités qui leur sont donnés de gagner un salaire décent<sup>79</sup>. Le niveau des activités de soins non rémunérées effectuées par les femmes est phénoménal et pourtant largement non reconnu, or les services publics peuvent apporter un soutien précieux aux femmes et aux familles<sup>80</sup>.

Étant donné les énormes disparités qui existent entre hommes et femmes quant à l'accès aux services et aux résultats en matière de développement, des dépenses accrues et mieux ciblées doivent être l'une des priorités lors de l'établissement de tout budget. Un moyen de mieux répondre aux besoins des femmes consiste à adopter une budgétisation sexospécifique. Cette méthode sexospécifique peut aider à analyser l'impact actuel du budget et à accroître les dépenses destinées directement aux femmes, qu'il s'agisse de soins de santé maternels, de droits reproductifs, de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF), d'abus sexuels et de violence contre les femmes. C'est un moyen aussi de veiller à ce que les dépenses aient l'impact souhaité en matière d'égalité et d'accès en les envisageant dans une optique qui tient compte des questions femmes-hommes.

Des efforts considérables ont été déployés partout dans le monde en vue de promouvoir une budgétisation tenant compte des questions de genre et d'analyser dans quelle mesure les dépenses visent directement ou indirectement les femmes. Un récent rapport du FMI souligne de nombreux exemples positifs qui vont dans ce sens et constate qu'une telle budgétisation peut être un moyen de promouvoir l'égalité femmes-hommes. Bien que les politiques spécifiques varient, force est de constater qu'il s'agit là d'un outil essentiel pour veiller à ce que



les processus nationaux de budgétisation répondent aux besoins des femmes et les soutiennent dans leurs droits<sup>81</sup>.

### **Les jeunes encore plus pénalisés**

Les jeunes, et surtout les jeunes femmes, forment un autre groupe qui est affecté de manière disproportionnée par la faiblesse des niveaux de dépenses sociales. En tant que principaux bénéficiaires des dépenses d'éducation, ils souffrent des coupes budgétaires pratiquées dans ce secteur ou lorsque l'éducation est limitée exclusivement à ceux qui ont les moyens de la payer. L'enseignement primaire universel gratuit est fondamental, particulièrement pour l'autonomisation des filles et des jeunes femmes afin qu'elles maîtrisent le cours de leur vie. L'éducation contribue à empêcher les mariages précoces, à donner les moyens aux femmes d'avoir moins d'enfants et à renforcer leur situation économique au sein de la société<sup>82</sup>. Dans de nombreux pays, il est de plus en plus fréquent que les services publics deviennent payants, et par conséquent inabornables pour la plupart des jeunes. Lorsque les jeunes n'ont pas les moyens de poursuivre des études secondaires ou tertiaires, il s'ensuit un gâchis de talent qui de surcroît a un coût énorme pour la société.

Il existe bien d'autres groupes défavorisés ou marginalisés, notamment les minorités ethniques et les personnes handicapées, qui peuvent avoir besoin d'une prise en charge particulière pour redresser les inégalités<sup>83</sup>. Bien souvent, pour remédier aux désavantages dont ils souffrent, des dépenses accrues doivent leur être consacrées. À ce titre, des formules d'équité, adoptant une démarche apolitique, ont donné de bons résultats en la matière dans plusieurs pays.

## **2.3 Quels sont les résultats globaux du pilier des dépenses de l'Indice ERI ?**

Les résultats du pilier des dépenses affichent de fortes disparités entre les pays quant au montant des dépenses versées et à leur impact dans la lutte contre les inégalités.

Un certain nombre de pays ont décidé de consacrer la majorité de leur budget à des dépenses sociales comme moyen de redistribuer les richesses et les revenus, décision qui exerce de profondes incidences sur les inégalités. Deux grands groupes de pays figurent en tête du classement pour le pilier des dépenses. L'un comprend un groupe de pays à fortes dépenses (et à revenu plus élevé<sup>84</sup>) d'Amérique latine, tandis que l'autre comprend des pays hautement performants de l'OCDE.

Le Costa Rica, qui décroche la première place au classement des dépenses sociales pour la région de l'Amérique latine, affiche un bon score en matière de dépenses publiques progressives<sup>85</sup>. Ses investissements ont contribué à l'édification d'un service de soins de santé universel de grande qualité, dont les résultats rivalisent (voire dépassent) ceux de quelques-uns des pays plus riches au monde<sup>86</sup>. Par ailleurs, les mesures de protection sociale de grande envergure et extrêmement progressives ont non seulement comme effet de redistribuer les richesses<sup>87</sup> mais aussi de jouer un rôle de cohésion sociale<sup>88</sup>. L'Uruguay<sup>89</sup>, qui arrive en deuxième place, consacre des montants importants à la santé et à l'éducation, au moyen de programmes de protection sociale bien développés et de couverture large<sup>90</sup>. L'Argentine, en troisième place des dépenses d'Amérique latine, est réputée pour ses dépenses sociales progressives. Elle s'est lancée après 2009 dans un programme d'expansion à grande échelle de ses dépenses sociales<sup>91</sup>. Prises globalement, les dépenses sociales de ces trois pays se sont avérées avoir un impact très profond dans la réduction des inégalités<sup>92</sup>. Elles relèvent d'un modèle émergent remarquable en Amérique latine, où depuis 2000 les dépenses publiques sont responsables de 20 % de toutes les réductions des inégalités<sup>93</sup>. Il reste à voir si les dépenses sociales se maintiendront à des niveaux élevés alors que dans un grand nombre de ces pays, les gouvernements tendent à se décaler vers le centre-droit. Bien entendu, l'Indice ERI fera apparaître tout changement survenu à cet égard dans ses versions ultérieures.

Un deuxième groupe de pays figure en haut du classement, comptant des pays hautement performants de l'OCDE. Renommés pour leurs engagements bien établis et de longue date envers des investissements sociaux financés par des fonds publics, la Finlande, l'Allemagne et la Suède y figurent<sup>94</sup>.

Il est à noter que la plupart des pays obtenant des résultats hauts à moyens à l'Indice ERI appartiennent à des pays à revenu élevé, qui ont tendance à consacrer des dépenses nettement plus importantes à la protection sociale. Cette remarque recoupe les constats qui donnent à penser que les dépenses sociales (en particulier de protection sociale) augmentent dès lors qu'un certain niveau de revenu national a été atteint, et viennent supplanter les transferts en nature par le biais de la santé et de l'éducation qui ont tendance à dominer jusque-là<sup>95</sup>. C'est pour cette raison qu'il faut attendre jusqu'à la moitié environ du classement des dépenses pour qu'apparaissent les premiers pays à faible revenu. Ceux-ci d'ailleurs méritent d'être salués encore plus par le fait d'utiliser leurs ressources plus limitées à redoubler leurs efforts de réduction des inégalités. L'Éthiopie en est un parfait exemple, se hissant à la dixième place au monde au sous-indicateur de l'éducation. À l'instar d'un certain nombre de pays à faible revenu affichant de bons résultats, l'Éthiopie a ceci de remarquable que les montants qu'elle consacre à des dépenses « redistributives » et « favorables aux pauvres » sont nettement plus élevés que ceux des pays développés à un stade similaire de leur histoire<sup>96</sup>. Parallèlement à cela, le Cambodge, qui affiche autrement de bons résultats à réduire les inégalités, est pénalisé par des dépenses sociales extrêmement faibles (voir l'Encadré 5).

À l'inverse, les dépenses de certains pays à revenu intermédiaire sont nettement moins élevées que celles des nations riches d'aujourd'hui à un stade similaire de leur développement économique. Ainsi l'Indonésie est aujourd'hui plus riche (en matière de revenu par habitant) que les États-Unis ne l'étaient en 1935 lors de la promulgation de la loi sur la sécurité sociale<sup>97</sup>. La faiblesse relative de ses dépenses explique la médiocrité des résultats du pays à l'Indice ERI, arrivant à la 101<sup>e</sup> place. Le président Jokowi d'Indonésie a pris l'engagement public d'y remédier en vue de réduire les inégalités, ce qui est très positif.

Cela vaut également pour le Nigeria, le Pakistan et l'Inde : ces pays à revenu intermédiaire pourraient tous consacrer une part bien plus importante de leur budget à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, ce qui explique leurs très mauvais scores à l'Indice ERI. Ces pays abritent à eux trois une population de 1,6 milliard de personnes, et par conséquent toute décision de leur part allant dans ce sens pourrait avoir un impact considérable en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde. Il est intéressant de constater dans ces trois pays la hausse rapide de l'enseignement privé devant l'absence de prestation par l'État, ce qui à son tour ne fait qu'exacerber les inégalités économiques et entre hommes et femmes<sup>98</sup>.

Le Nigeria arrive à la dernière place de l'indice des dépenses sociales, ce qui traduit une situation sociale de très grande précarité pour ses citoyens. Plus de 10 millions d'enfants au Nigeria ne sont pas scolarisés<sup>99</sup>. Un enfant issu d'une riche famille nigériane peut s'attendre à suivre 12 années d'études, alors qu'un enfant du groupe le plus pauvre peut compter sur environ trois années de scolarité (en moyenne)<sup>100</sup>. Le revenu par habitant du Nigeria est similaire à celui de la Bolivie, et pourtant au Nigeria, un enfant sur dix meurt avant d'atteindre son cinquième anniversaire, contre 1 sur 25 en Bolivie<sup>101</sup>.

### **Encadré 5 : L'envers de la croissance au Cambodge : pour réduire les inégalités, il est urgent d'augmenter les dépenses sociales**

En dépit d'une croissance économique de 7 % en 2016<sup>102</sup>, le Cambodge arrive à la 110<sup>e</sup> place à l'Indice ERI des dépenses sociales. C'est un score nettement inférieur à son classement général au 108<sup>e</sup> rang. Depuis 20 ans, le Cambodge connaît une croissance économique rapide et un recul marqué de la pauvreté. Malgré une hausse des inégalités jusqu'en 2009, celles-ci sont depuis sur le repli grâce à une croissance économique généralisée. Pourtant, les inégalités et la pauvreté continuent de plomber le pays, où 2 personnes sur 10 vivent avec moins de 2 dollars par jour, et beaucoup frôlent le seuil de pauvreté. La croissance des secteurs de l'habillement, du bâtiment et des services s'est accompagnée de graves coûts sociaux. Les femmes, qui tendent à travailler dans le secteur informel, ont moins accès à des programmes d'assurance sociale, d'aide sociale et du marché du travail.

Le Cambodge n'affecte que 5 % de son budget à la protection sociale<sup>103</sup>. C'est moins que beaucoup d'autres pays de la région, dont l'Indonésie, le Vietnam et la Thaïlande. Le pays a en place divers régimes de protection sociale, mais ils sont mal intégrés et beaucoup de pauvres n'en profitent pas en raison de leur couverture insuffisante.

Malgré la hausse récente du total des dépenses de santé et d'éducation, leurs niveaux et leurs résultats restent toujours faibles par rapport à d'autres dans la région. En matière d'accès à des soins de santé, les inégalités entre riches et pauvres et entre citadins et ruraux demeurent beaucoup trop élevées<sup>104</sup>. Les enfants du quintile le plus pauvre sont trois fois plus susceptibles de mourir avant l'âge de 5 ans que ceux du quintile le plus riche<sup>105</sup>. Les accouchements médicalisés en présence de personnel qualifié sont deux fois plus fréquents chez les femmes riches que chez celles les plus pauvres. Des frais modérateurs continuent d'être perçus, et ce bien que leur contribution au budget de la santé soit dérisoire. Malgré l'existence d'un système d'exemption significatif, quand ils s'ajoutent à un manque de dépenses consacrées au système de santé publique, ces frais exacerbent tant les inégalités économiques que celles entre hommes et femmes. Les pauvres, les femmes surtout, n'ont pas d'autre choix que de payer de leur poche des soins de santé privés non réglementés et de mauvaise qualité. Seulement 29 % des Cambodgiens les plus pauvres ont recours à des services de santé publics lorsqu'ils tombent malades<sup>106</sup>.

De très nets progrès pourraient être réalisés en matière d'équité et d'efficacité par la simple suppression des frais modérateurs pour les services de santé publics et par le regroupement de tous les fonds pour la santé afin de les consacrer à la mise à l'échelle de la main-d'œuvre de la santé. Il est urgent d'améliorer la qualité des soins de santé et d'en élargir la couverture à l'ensemble des Cambodgiens pour assurer la gratuité des soins de santé au point d'utilisation.

Le Cambodge abrite la population la plus jeune d'Asie du Sud-Est. À l'heure actuelle, le budget national ne tient pas compte des besoins, des perspectives et des préoccupations des jeunes et des femmes. Une croissance inclusive et la réduction des inégalités sont des objectifs réalisables : les faits montrent qu'il existe au Cambodge amplement de la marge pour intensifier les dépenses sociales afin qu'elles s'en approchent.

Il ressort de ce tableau quelques cas atypiques : des États dont les dépenses dans les services sociaux sont élevées, sans pour autant qu'elles n'en réduisent les inégalités (ou tout du moins, sans profiter aux pauvres). Cette contradiction est particulièrement visible aux États-Unis, dont les dépenses de santé sont extrêmement élevées (même quand on les mesure aux niveaux des pays les plus riches de l'OCDE) et expliquent un bon score aux indicateurs du total de dépenses de santé. Or les faits montrent que l'impact de ces dépenses en matière de réduction des inégalités est bien moindre que celui des dépenses de santé dans les autres pays de l'OCDE<sup>107</sup>. La raison s'explique en grande partie par la complexité du système privatisé du pays

et le coût élevé des soins de santé<sup>108</sup>. Les effets peuvent en être dévastateurs : en 2013, les factures de soins médicaux ont causé la faillite de 2 millions de personnes. C'est aux États-Unis que se trouve le plus grand nombre de faillites personnelles attribuées à des dettes médicales<sup>109</sup>.

#### **Encadré 6 : La campagne en Inde « À moi les 9 % ! »**

En 2004, le gouvernement indien a promis dans son programme minimum commun d'affecter 6 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation et 3 % à la santé. C'est dans ce contexte qu'a été lancée la campagne « À moi les 9 % ! » (« Nine is Mine ») en octobre 2006, appelant à ce que 9 % du PIB soient consacrés à la santé et à l'éducation. La cérémonie de lancement a réuni 4 500 enfants de Delhi qui ont adhéré au mouvement, dont 20 des plus charismatiques ont rencontré le premier ministre de l'époque, Manmohan Singh, pour lui demander de tenir sa promesse d'offrir à tous les enfants indiens l'accès à la santé et à l'éducation. Les enfants ont remis au premier ministre une carte postale géante portant la mention « NINEISMINE » accompagnée de plus de 200 000 signatures et relatant leurs difficultés à ce que soient respectés leurs droits fondamentaux à l'éducation et à la santé. La campagne visait à demander des comptes au gouvernement de l'Alliance Progressiste Unie pour qu'il tienne ses promesses. Elle s'est attachée à inscrire les enfants des quatre coins du pays au cœur des efforts de plaidoyer, en s'exprimant d'une seule voix, pour permettre à chacun de jouir du droit qui lui revient en matière de santé et d'éducation.

Cette campagne a été menée par Wada Na Todo Abhiyan (la campagne nationale « Tenez vos promesses »), soutenue par un large éventail d'organisations et de mouvements populaires, d'organisations de plaidoyer et de ressources. Elle a fait appel à toutes sortes de techniques de campagne, avec des actions dans 15 États sollicitant la participation des enfants, des écoles et des communautés. Le public a été sensibilisé aux enjeux soulevés et les enfants ont été des acteurs clés de la campagne. L'effort de lobbying a produit des résultats remarquables : en 2007, le premier ministre a annoncé une hausse de 20 % du budget consacré à l'éducation pour l'année suivante. Au-delà de cela, le gouvernement s'est engagé à appliquer à grande échelle la loi sur le droit à l'éducation. Pour tenir cette promesse, il était prévu d'investir 40 milliards de dollars rien que dans l'éducation élémentaire au cours des 5 années suivantes, soit une augmentation phénoménale par rapport aux 41 milliards de dollars investis en 2009 dans l'ensemble du système éducatif.

Pourtant, malgré tous ces efforts, les dépenses de l'Inde consacrées aux services publics restent d'une insuffisance inacceptable. Le pays se classe au 132<sup>e</sup> rang sur 152 à l'Indice ERI, dont les dépenses sociales limitées contribuent à des niveaux d'inégalités élevés et croissants. Le gouvernement de l'Inde doit faire bien plus pour s'attaquer aux inégalités.

## **2.4 Que mesurent véritablement les indicateurs ERI sur les dépenses sociales ?**

Le pilier des dépenses sociales de l'ERI se compose de deux mesures : le niveau global des dépenses et leur impact sur la réduction des inégalités.

### **Indicateur 1 : Quel montant l'État s'est-il engagé à consacrer à l'éducation, à la santé et à la protection sociale ?**

Cet indicateur mesure le total des dépenses pour chacun des trois secteurs : santé, éducation et protection sociale, en pourcentage du budget annuel de l'État. Cette mesure a été jugée plus équitable que d'autres, comme le pourcentage du PIB ou les affectations par habitant, qui tendent à pénaliser les pays à faible revenu et à récompenser les pays à revenu élevé qui sont en mesure de percevoir davantage de recettes fiscales et donc de dépenser plus.

L'Indice a examiné le pourcentage du total des dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé dans chacun des 152 pays, d'après le budget le plus récent de 2016 dans la mesure du possible, et sinon, pour 2015. Pour la protection sociale, il s'est appuyé sur l'analyse de l'OIT, publiée récemment dans son rapport sur la protection sociale 2014–2015<sup>110</sup>.

## **Indicateur 2 : Dans quelle mesure les dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale sont-elles progressives ?**

À l'intérieur des secteurs, il peut arriver que des dépenses soient progressives et même, dans certains cas, régressives. En général, dans les trois secteurs de cette étude, les dépenses de santé et d'éducation sont légèrement plus progressives que celles de la protection sociale : cela s'explique par le fait que des fonds plus importants, en termes relatifs et absolus, sont consacrés à des services dont les usagers sont plus fréquemment les pauvres. C'est particulièrement le cas pour l'enseignement fondamental et les soins de santé primaire.

Le deuxième indicateur du pilier des dépenses tente de cerner les différentes répercussions que les dépenses peuvent avoir. Il mesure l'impact réel ou probable des dépenses sur les inégalités dans chaque pays pour les trois secteurs. Dans la mesure du possible, il est déterminé à l'aide d'études au niveau national<sup>111</sup>. Si elles font défaut, l'Indice a repris les meilleures estimations globales possible<sup>112</sup>.

## **2.5 Limites des indicateurs sur les dépenses sociales de l'Indice ERI**

Les données sur les dépenses de protection sociale ne sont pas aussi à jour que celles pour l'éducation ou la santé. Il est rare que les dépenses de protection sociale portent sur un élément spécifique dans un budget national : elles ont plus tendance à être réparties entre plusieurs postes budgétaires. L'OIT a procédé à l'analyse la plus complète des budgets publics à ce jour en vue de déterminer les éléments qui contribuent aux dépenses globales de protection sociale, Analyse que l'Indice ERI reprend ici<sup>113</sup>. Ceci dit, l'analyse de l'OIT n'est malheureusement pas actualisée tous les ans, d'où la relative ancienneté des données pour l'éducation et la santé. D'ici la publication de la prochaine version de cet Indice, l'OIT aura publié une mise à jour ce qui permettra de disposer de données actualisées sur les dépenses en matière de protection sociale.

L'Indice ERI mesure les engagements budgétaires plutôt que les dépenses réelles. Il n'est pas possible d'obtenir des données exactes et à jour sur les montants des dépenses publiques, surtout dans les pays les plus pauvres. Il existe fréquemment des écarts entre les engagements déclarés et les montants réels que les ministères reçoivent de l'administration centrale. Il arrive que ceux-ci ne soient jamais divulgués, ou qu'ils le soient mais longtemps après. DFI et Oxfam collaborent avec des partenaires du monde entier pour se tenir au courant des dépenses budgétaires et demander des comptes aux États quand les dépenses promises ne se matérialisent pas<sup>114</sup>, or l'Indice ne permet pas d'en rendre compte de manière précise.

L'élaboration de l'Indice a fait abstraction de mesures directes de la qualité des services. Nous avons envisagé dans un premier temps d'étudier les dépenses individuelles privées pour la santé ou le montant consacré à l'enseignement supérieur, pour finir par en conclure qu'à ce stade il était soit imprudent, soit impossible de les y inclure<sup>115</sup>. Il a été décidé à la place d'examiner l'incidence globale des services : autrement dit, dans quelle mesure les dépenses dans chaque domaine ont contribué à la réduction des inégalités. Il s'agit là d'un bon substitut à la qualité des services, car si un pays affiche des dépenses de santé très élevées sans qu'elles n'aient guère d'impact sur les inégalités, on est en droit d'en conclure que celles-ci ne sont guère utiles à profiter davantage aux plus pauvres plutôt qu'aux plus riches. Il est important de noter que les études d'incidence ne sont pas disponibles pour tous les pays qui figurent dans l'Indice. Elles ont été utilisées quand elles existent, mais quand ça n'est pas le cas, l'Indice s'est appuyé à la place sur une étude mondiale approfondie portant sur 150 pays sur 30 ans afin d'en ressortir les niveaux moyens d'incidence pour l'éducation, la santé et la protection sociale.

L'Indice ERI n'a toujours pas d'indicateur sur les questions femmes-hommes. Son absence s'explique par l'insuffisance des données disponibles pour le moment. Des travaux prometteurs

du FMI et d'autres organisations laissent présager une disponibilité prochaine de suffisamment de données à cet égard, auquel cas les versions suivantes de l'Indice pourraient comporter un indicateur sur les questions femmes-hommes.

Pour finir, l'Indice ne cherche pas à mesurer d'autres dépenses publiques qu'on pourrait qualifier de « négatives », telles que les dépenses militaires ou de service de la dette, qui sont souvent très élevées. Le service de la dette remet à nouveau à obérer les ressources des pays en développement, le Ghana par exemple y consacrant près d'un tiers de son budget.

# 3 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS PAR LE BIAIS DES POLITIQUES FISCALES

## 3.1 Le rôle de la fiscalité progressive en matière de réduction des inégalités : bases factuelles mondiales

Une méthode cruciale d'agir sur les inégalités consiste à percevoir le plus de recettes fiscales possible de manière progressive, de sorte que ceux qui gagnent le plus paient plus d'impôts. C'est bien pour cette raison que la campagne d'Oxfam prônant la progressivité de l'impôt constitue l'un des axes d'action essentiels de réduction des inégalités. La fiscalité d'un pays joue un triple rôle dans la lutte contre les inégalités. Tout d'abord, en faisant contribuer les riches davantage que les moins aisés, l'impôt contribue directement à réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Deuxièmement, dès lors qu'ils bénéficient aux pauvres, les fonds perçus par la fiscalité progressive peuvent réduire davantage les niveaux d'inégalité. Enfin, la fiscalité peut avoir un rôle essentiel à structurer l'économie pour faire en sorte qu'elle-même réduise les inégalités de marché, en réduisant les incitations favorisant des bénéficiaires, des rémunérations pour les actionnaires ou des salaires pour les dirigeants d'un montant démesuré. La fiscalité peut être utilisée pour encourager les investissements dans les nouvelles technologies et dans des types d'entreprises d'un genre différent, qui permettent aux travailleurs de récolter une plus grande part des bénéfices et d'être plus écoutés, pour contribuer ainsi à la création d'une économie plus pérenne et à visage plus humain.

Pour commencer, les pays doivent disposer d'un système fiscal qui est progressif dans la théorie. Cela signifie, d'une part, des taux d'imposition plus élevés pour ceux qui gagnent plus, et d'autre part, des seuils et des exonérations de nature progressive. Or beaucoup de pays s'effondrent au premier obstacle et optent pour des taux d'imposition très bas sur les sociétés ou sur les hauts revenus. La Bulgarie, par exemple, adopte un taux d'imposition uniforme de 10 % tant sur le revenu des particuliers que sur les sociétés. S'ajoute à cela une tendance négative généralisée : de nombreux pays se lancent dans un nivellement par le bas aussi effréné que dangereux des taux d'imposition en les accompagnant d'autres exonérations et incitations fiscales. En 1990, la moyenne pour le G20 du taux légal de l'impôt sur les sociétés s'élevait à 40 %. En 2015, elle avait reculé à 28,7 %<sup>116</sup>. En République dominicaine, exemple parmi bien d'autres, le volume des exonérations dont bénéficient chaque année les entreprises du secteur du tourisme, de la production, des zones franches et de la zone frontalière suffirait pour augmenter le budget de la santé de 70 % ou pour tripler le budget pour l'eau potable et l'assainissement<sup>117</sup>.

Ceci dit, la progressivité théorique du régime fiscal n'est qu'une première étape. De toute évidence, il est peine perdue de se doter dans la théorie d'un système fiscal progressif si dans la réalité, les impôts perçus par l'État sont régressifs. Les chiffres de la productivité fiscale montrent que pour chaque augmentation du revenu national, les pays recueillent (en moyenne) environ 40 % de la TVA et des taxes sur les ventes qui leur reviennent, mais seulement 14 % environ de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers qu'ils devraient percevoir. Ce problème est particulièrement aigu dans les pays à faible revenu, qui ne collectent que 10 % environ de chaque dollar supplémentaire de revenu imposable<sup>118</sup>. En Côte d'Ivoire, seulement 4 % de l'impôt sur le revenu des particuliers sont collectés, contre 56 % au Danemark. La TVA est un impôt régressif dans la plupart des cas : le fait d'accroître la proportion de la TVA a pour effet concret de renforcer la régressivité du système.

Ce manque à gagner dans les recettes fiscales est souvent attribuable à une myriade d'exonérations et d'accords qui veillent à ce que, tout simplement, les individus et les sociétés les plus riches ne paient pas leur dû. Il faut aussi y voir l'impact de facteurs internationaux, comme l'existence d'un réseau mondial de secret bancaire et de paradis fiscaux qui ouvre la voie à la fraude et à l'évasion fiscales. À cause d'elles, « l'incidence » réelle de l'impôt (qui paie



véritablement les impôts) peut être en très grand décalage par rapport au régime fiscal théorique d'un pays donné.

Pour finir, il faut que les taxes qui entrent dans les caisses de l'État soient perçues de la manière la plus progressive possible. Beaucoup de pays collectent très peu d'impôts dans l'ensemble. L'Inde ne perçoit que 16,7 % de son PIB. L'Indonésie perçoit 11,9 %, alors que l'Afrique du Sud parvient à collecter plus de 27 %. Si l'Indonésie augmentait le montant de ses recettes fiscales ne serait-ce que de 2 % de son PIB, elle pourrait plus que doubler ses dépenses de santé<sup>119</sup>.

Tous ces faits sous-tendent le choix des indicateurs du pilier sur la fiscalité de l'ERI, qui mesure les éléments suivants :

- le degré de progressivité que chaque pays adopte dans la conception de son système fiscal ;
- le degré de progressivité de ses recettes fiscales ;
- le montant de ses recettes fiscales par rapport à son assiette fiscale et à son « potentiel » fiscal.

Pour étudier la progressivité de la politique fiscale des différents pays, Development Finance International et Oxfam ont mis sur pied une nouvelle base de données fiscale mondiale majeure portant sur 152 pays. Il s'agit de la toute première base de données publique comportant des données exhaustives sur les taux d'imposition et les seuils fiscaux. Elle porte sur la fourchette la plus large de pays dont elle recense la collecte des différents types d'impôts et elle comporte les données les plus récentes sur la performance réelle en matière de perception d'impôts par rapport au montant des recettes potentielles. Elle sera actualisée tous les ans pour les futures éditions de l'indice ERI.

#### **Encadré 7 : Le Moniteur de l'impôt équitable**

Parallèlement à l'Indice de l'Engagement à la réduction des inégalités, Oxfam a élaboré une méthodologie détaillée afin d'apprécier de manière plus exhaustive les régimes fiscaux des pays. Baptisée le « Moniteur de l'impôt équitable », celle-ci s'inscrit en complément à l'Indice ERI en donnant des scores plus détaillés sur un domaine spécifique des inégalités : celui de la fiscalité équitable.

Le Moniteur de l'impôt équitable est un outil unique, destiné à des actions de plaidoyer fondées sur des bases factuelles qui fait ressortir les problématiques propres à chaque pays. Il se concentre sur six composantes d'un régime fiscal équitable, en les analysant chacune au moyen de techniques qualitatives et quantitatives pour relever les goulets d'étranglement et les angles d'un possible plaidoyer.

L'adoption d'un cadre de recherche commun permet de comparer les politiques et les pratiques fiscales sur la durée ainsi qu'entre les pays tout en tenant compte des différences qualitatives qui existent entre les régimes fiscaux nationaux. Pour l'heure, des résultats sont disponibles pour le Bangladesh, le Pakistan, le Sénégal et l'Ouganda. Les rapports globaux sur les constats, la méthodologie et les pays sont disponibles à [www.maketaxfair.net/ftm](http://www.maketaxfair.net/ftm)

Les constats font apparaître une tendance généralisée à l'amélioration des politiques fiscales, et dans plusieurs pays l'adoption de réformes fiscales visant la simplification du système de collecte des impôts et d'élargissement de sa couverture. Ce dernier aspect est d'une importance capitale en raison du très faible nombre de personnes assujetties à l'impôt sur le revenu dans ces quatre pays. Les pays sont tous les quatre confrontés à un fort manque à gagner dans leurs recettes fiscales, dû à une multitude d'exonérations fiscales, surtout celles qui ne profitent pas aux pauvres mais qui contribuent à augmenter les bénéficiaires et les revenus des nantis et par conséquent à accroître les inégalités.



Reste que les recettes collectées doivent aussi être employées au profit de la population, en particulier aux groupes les plus pauvres et les plus marginalisés. Après un examen certes superficiel, il semblerait que la catégorie des dépenses publiques fasse apparaître l'insuffisance des fonds affectés aux services de base (surtout au Bangladesh et en Ouganda). Il est nécessaire que les pays respectent des repères internationaux pour les dépenses consacrées à l'éducation et aux soins de santé afin d'inciter les contribuables à se plier à leurs obligations.

Enfin, un régime fiscal ne peut être considéré équitable qu'en luttant contre l'opacité des modalités de collecte de l'impôt et par la diffusion publique des données fiscales. Une plus grande transparence et moins de pouvoirs discrétionnaires sont aussi des facteurs qui contribuent à l'augmentation des recettes fiscales et, par conséquent, à l'affectation de fonds accrus aux services de première nécessité. Les droits à l'information des citoyens devraient également porter sur les politiques fiscales. Il revient aux gouvernements de recueillir et de publier les données et les informations sur les régimes fiscaux d'une manière utile pour pouvoir mieux les analyser (c'est-à-dire en les ventilant) et faire en sorte qu'elles soient compréhensibles par le grand public.

L'approche du Moniteur de l'impôt équitable a été élaborée en collaboration avec le Réseau pour la justice fiscale-Afrique dans le cadre d'un processus participatif, en s'appuyant sur l'expérience d'organisations locales et internationales. En conséquence, il reflète les grandes priorités des organisations partenaires locales et des bureaux de pays d'Oxfam. La mise en œuvre du Moniteur de l'impôt équitable dans les quatre premiers pays a permis de recueillir de précieux enseignements et de renforcer les capacités de toutes les organisations impliquées dans le suivi des régimes fiscaux. Oxfam et ses partenaires locaux sont actuellement en train de déployer le Moniteur de l'impôt équitable dans plusieurs nouveaux pays, en se servant de cet outil puissant pour promouvoir des politiques fiscales équitables.

### **3.2 Quand les politiques fiscales exacerbent les inégalités subies par les femmes et par les jeunes**

Dans la quasi-totalité des pays, les politiques fiscales sont conçues d'une manière qui exacerbe les inégalités entre les femmes et les hommes<sup>120</sup>. C'est le cas quand, pour fixer les seuils fiscaux, les femmes sont traitées comme de simples appendices de leurs maris, ou quand un régime insiste que mari et femme déposent conjointement leur déclaration de revenus. Ces inégalités sont aussi étroitement liées à la structure fiscale : en raison des exonérations et de l'évasion fiscales des multinationales, de nombreux pays taxent plus lourdement les types ou la taille d'entreprises (généralement les petites) dirigés par des femmes, alors que les entreprises de plus grande envergure (généralement dirigées par des hommes) le sont moins. De même, les revenus que touchent généralement les hommes, provenant d'actifs comme des locations foncières ou immobilières, sont moins lourdement imposés. Dans la plupart des pays, les recettes fiscales proviennent davantage des revenus issus des taxes sur les ventes et de la TVA : là encore, les femmes risquent d'être imposées plus lourdement car elles consacrent une plus grande partie de leur revenu à l'achat de biens de consommation pour la famille, quoique ces effets puissent être atténués par des exonérations accordées aux produits de base et aux denrées alimentaires<sup>121</sup>.

Il est scandaleux de constater que très peu de pays se préoccupent d'analyser régulièrement l'impact que leurs politiques fiscales (plutôt que leurs politiques de dépenses) peuvent avoir sur les femmes ou sur les jeunes<sup>122</sup>. C'est ce qui explique l'absence de données intra-pays qui pourraient être utilisées pour évaluer l'impact des politiques fiscales sur les inégalités femmes-hommes. Il existe quelques exceptions à la règle : ainsi, pour chaque budget, le gouvernement suédois procède à sa propre analyse des disparités entre les femmes et les hommes, et dans des pays comme l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni, des organisations de la société civile (OSC) effectuent régulièrement leur propre analyse de l'impact potentiel sur les femmes des

changements de politique fiscale, en formulant des suggestions de modification des budgets pour qu'ils répondent mieux aux préoccupations des femmes<sup>123</sup>. Globalement, un moyen de lutter contre les inégalités femmes-hommes consiste à privilégier la progressivité du régime fiscal et à veiller à la collecte des impôts les plus progressifs possible. Ceci dit, il incombe à chaque gouvernement de s'attacher à envisager chaque année ses politiques fiscales dans une optique intégrant spécifiquement les questions hommes-femmes et des jeunes pour veiller à ce qu'elles réduisent les inégalités.

Les politiques fiscales peuvent être employées pour avantager les jeunes ou elles peuvent les discriminer injustement. Les jeunes sont plus susceptibles de gérer de petites entreprises et de consommer une part plus élevée de leurs revenus, de sorte qu'ils risquent d'être plus pénalisés par des taxes indirectes comme la TVA. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées, confrontées souvent à une discrimination directe et indirecte reposant à la fois sur leur âge et sur leur sexe. Ceci dit, la fiscalité peut également être un outil qui profite aux jeunes, notamment par l'octroi de crédits aux entreprises qui embauchent des apprentis ou en exonérant les petites entreprises de l'impôt sur les sociétés.

### **3.3 Quels sont les résultats globaux du pilier de la fiscalité de l'Indice ERI ?**

S'il y a bien un constat liminaire à faire, c'est qu'aucun des 152 pays ne se révèle performant à réduire les inégalités par sa politique fiscale. Globalement, le score moyen n'est que de 0,6 sur 1, ce qui montre que les pays pourraient nettement mieux faire. Les scores sont particulièrement médiocres quant à l'impact de la fiscalité sur les inégalités : la plupart des pays sont encore dotés d'un régime fiscal régressif fortement tributaire des impôts indirects. Néanmoins, certains pays de l'OCDE et de l'Amérique latine ont réussi à réduire leur coefficient de Gini grâce à leur politique fiscale, et ce même s'ils ne recouvrent pas l'ensemble des impôts qui leur reviennent (en moyenne, la plupart ne perçoivent que les deux tiers de ce qui leur est dû). Cela montre bien l'impact marqué en matière de réduction des inégalités que peuvent avoir les pays dotés d'une structure fiscale progressive qui font tout leur possible pour percevoir les impôts par le biais de leur politique fiscale.

Dans l'ensemble, en matière de fiscalité, force est de constater que la plupart des pays les mieux classés sont des pays à revenu élevé de l'OCDE. Leurs scores reflètent en grande partie l'incidence progressive de leur régime fiscal. Une part plus élevée de leurs recettes fiscales provient d'impôts sur le revenu qui sont de nature progressive, attribuable à leur assiette fiscale plus large de particuliers et de sociétés dont les revenus sont suffisants pour qu'ils soient assujettis à l'impôt. En général, ils sont performants en matière de perception d'impôts à quelques exceptions près, les États-Unis notamment. Le pays à faible revenu qui arrive en première place est le Malawi, dont la structure fiscale est relativement progressive et qui perçoit une part relativement élevée de son potentiel fiscal.

En queue de peloton de l'indice sur la fiscalité, on trouve le Bahreïn et le Vanuatu, qui ne perçoivent pas d'impôt sur les sociétés et d'impôt sur le revenu des particuliers. Les autres pays qui figurent au bas de l'indice pratiquent des taux d'imposition très faibles ou sont dotés d'une structure fiscale forfaitaire (principalement les pays de l'Europe de l'Est et les anciens États membres de la Communauté des États indépendants). Ils perçoivent relativement peu d'impôts sur le revenu, d'où le manque de progressivité de leur incidence fiscale. Beaucoup d'entre eux affichent également une certaine déficience à collecter les impôts par rapport aux niveaux potentiels qui leur reviennent.

### 3.4 Sur quoi portent vraiment les mesures des indicateurs de fiscalité de l'Indice ERI ?

#### Indicateur 1 : La structure fiscale est-elle progressive ?

Pour déterminer le caractère progressif d'un régime fiscal, l'Indice examine la progressivité des trois principales sources de recettes fiscales dans la plupart des pays : l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les sociétés<sup>124</sup> et la TVA/la taxe générale sur les ventes.

Des rapports de l'OCDE et du FMI font apparaître une tendance marquée entre 1990 et 2005 à la réduction des taux de l'impôt sur le revenu et à la hausse des taux de TVA, marquant ainsi un recul de progressivité de la fiscalité. Beaucoup de pays se mettent aussi à diminuer leur taux d'impôt sur les sociétés : le gouvernement du Royaume-Uni a ainsi fait part de son objectif de faire reculer à 17 % son taux de l'impôt sur les sociétés d'ici 2020. Cette baisse a été annoncée alors même qu'il est avéré que la faiblesse du taux de l'impôt sur les sociétés n'est pas une raison majeure aux décisions d'investissement des entreprises<sup>125</sup>. On compte un grand nombre de pays qui pourraient augmenter considérablement leurs taux de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui sont actuellement bas voire égaux à zéro. Beaucoup pourraient relever les minima imposables en vue d'exclure les plus pauvres, ou abaisser le seuil de la fourchette d'imposition supérieure pour veiller à imposer correctement les 10 % les plus riches, et exempter de paiement de la TVA les denrées alimentaires de base et les petits commerçants.

#### Indicateur 2 : La collecte des impôts réelle est-elle progressive ?

Pour apprécier la progressivité de la collecte de l'impôt, l'Indice examine la part de chaque impôt par rapport au total des recettes fiscales et son impact ou son incidence probables/potentiels sur les inégalités, en s'appuyant sur de nombreuses études mondiales et nationales réalisées ces dernières années. L'appréciation de l'incidence se fait en fonction de la composition des recettes perçues dans chaque pays, réparties entre la TVA, les droits d'accise, les droits de douane, les cotisations sociales, l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur les sociétés. Pour la TVA, nous avons également tenu compte de l'existence ou non de mesures d'atténuation destinées à minimiser le préjudice causé aux plus pauvres, c'est-à-dire par le relèvement des minima imposables et l'instauration d'exonérations pour les denrées alimentaires<sup>126</sup>.

Globalement, les résultats sont décevants, la majorité des pays s'avérant médiocres à cet égard. Le bas de l'Indice est dominé par les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale (Serbie, Ukraine, Hongrie et Biélorussie), qui collectent très peu d'impôts sur le revenu et dépendent presque entièrement des impôts indirects et, dans certains cas, de cotisations de sécurité sociale aussi élevées que régressives.

#### **Encadré 8 : Pourquoi le taux d'imposition réel est souvent bien plus faible pour les sociétés et pour les individus fortunés**

Le taux d'imposition réellement pratiqué dans un pays dépend de nombreux facteurs, ce qui signifie que le taux effectif d'imposition est souvent nettement inférieur à celui qui est annoncé dans la théorie. Ainsi, la commission d'audit du gouvernement américain (le « GAO ») a constaté que, pour les grandes sociétés rentables des États-Unis, le taux d'imposition effectif entre 2008 et 2012 s'est élevé en moyenne à 14 % par rapport à un taux légal de 35 %<sup>127</sup>. Une étude récente a révélé que le taux effectif d'imposition sur le revenu des particuliers pour les 10 % des individus les plus riches dans 16 pays d'Amérique latine n'était que de 5 %<sup>128</sup>.

L'Indice ERI ne mesure pas les taux effectifs d'imposition directement : il n'existe tout simplement pas de données disponibles pour un nombre suffisant de pays. Néanmoins, l'Indice reflète dans une certaine mesure la part des recettes fiscales d'un pays qui provient de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés par rapport à celle qui provient de la TVA. Plus un pays octroie d'exonérations, plus les recettes fiscales provenant de ces sources s'en trouvent réduites.

Les individus fortunés et les grandes sociétés commerciales ont recours à trois grands mécanismes pour réduire leurs factures fiscales.

**Exonérations fiscales** accordées aux sociétés commerciales : celles-ci expliquent pour beaucoup que les recettes fiscales provenant de l'impôt sur les sociétés ne sont pas progressives. Les rapports nationaux sur l'exonération fiscale dans 35 pays estiment que l'ampleur des exonérations fiscales se situerait entre 2 % et 10 % du PIB par an (15 % à 33 % des recettes qui entrent dans les caisses de l'État)<sup>129</sup>. Au Kenya, par exemple, le manque à gagner fiscal dû aux exonérations et aux incitations fiscales se chiffre à 1,1 milliard de dollars, soit près du double des dépenses publiques consacrées à la totalité de budget de la santé<sup>130</sup>. Ces exonérations existent sous une multitude de formes, qu'il s'agisse d'accords de complaisance offerts à des entreprises spécifiques, d'exonérations sectorielles, de zones franches ou d'exonérations accordées aux exportateurs, pour ne citer qu'elles. Très souvent, pour bénéficier d'une exonération fiscale dans un pays en développement, les sociétés sollicitent l'aide du gouvernement de leur « pays d'origine » (du siège social), ou d'organisations internationales comme la Société financière internationale (SFI) ou le groupe de la Banque mondiale, qui financent un grand nombre de leurs projets. Dans une enquête récente que la Banque mondiale a réalisée auprès d'investisseurs en Afrique de l'Est, 93 % d'entre eux affirment qu'ils auraient investi de toute façon, avec ou sans incitations fiscales<sup>131</sup>. Au-delà des exonérations que les pays à faible revenu octroient aux sociétés, ils se voient pénalisés par les exigences des donateurs d'aide qui en demandent autant, et ce même pour des projets extrêmement rentables du secteur privé financés par leurs « institutions de financement du développement »<sup>132</sup>. Par ailleurs, des exonérations généralisées sont octroyées aux particuliers, que ce soit sous la forme d'allègements fiscaux sur les emprunts hypothécaires, les retraites, les mutuelles de soins privés parmi bien d'autres, qui bénéficient principalement aux nantis. C'est comme cela que de nombreux pays de l'OCDE, comme la Suisse par exemple, accordent des exonérations généralisées ou des taux d'imposition plus faibles, ce qui réduit considérablement les taux d'imposition réels que les entreprises et les particuliers finissent par payer dans la réalité.

**Évasion fiscale** : L'évasion fiscale (souvent légale) et la fraude fiscale (par définition illégale) pratiquées par les sociétés et les particuliers coûtent des centaines de milliards de dollars par an, tant aux pays en développement qu'aux pays développés. La Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés (l'ICRICT) estime qu'un élément de ces pratiques, à savoir le transfert par les sociétés de leurs bénéfices vers des administrations fiscales dont les taux d'imposition sont plus faibles, coûte aux pays le tiers de l'impôt sur les sociétés qui leur revient, soit 100 milliards de dollars par an<sup>133</sup>. On estime que la richesse dissimulée à l'étranger par des particuliers fortunés coûte plus de 190 milliards par an<sup>134135</sup>. Les plus grandes fortunes de la société sont à l'origine de la quasi-totalité de cette évasion et de cette fraude fiscales, ce qui nuit énormément à la progressivité du système fiscal. C'est aussi la principale raison pour laquelle les pays collectent bien moins que ce qui leur est dû de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers, réduisant d'autant les dépenses consacrées à la lutte contre les inégalités.

Certains pays, des îles Caïmans à Singapour, encouragent activement ces pratiques en réduisant de beaucoup leurs taux d'imposition pour devenir de fait des « paradis fiscaux » à des fins d'évasion et de fraude fiscales. D'autres, comme la Suisse et les Pays-Bas, encouragent ces mêmes pratiques en accordant des exonérations fiscales généralisées et des accords de complaisance, devenant eux aussi, de fait, des paradis fiscaux<sup>136</sup>.

Plus le pays est pauvre, moins il dispose de ressources (financières et humaines) pour essayer de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales en procédant à des audits méticuleux des comptes des sociétés et des particuliers ou en participant à des initiatives internationales complexes destinées à lutter contre les transferts de bénéfices, mettre fin au secret bancaire et prôner l'échange d'informations entre autorités fiscales. La nécessité d'une réforme mondiale concertée est absolument indispensable en vue de mettre fin aux paradis fiscaux, d'aider les pays en développement à taxer les sociétés « à la source » (là où elles réalisent leurs bénéfices), d'inverser le nivellement par le bas des taux d'imposition et de faire cesser le recours aux accords de complaisance et aux exonérations fiscales.

**Conventions fiscales :** Les conventions fiscales privent les pays les plus pauvres (et de nombreux pays plus riches) de recettes vitales, qui peuvent représenter jusqu'à 3 % de leur PIB par an, par rapport à des taux de recouvrement de l'impôt compris entre 15 % et 20 % du PIB dans la plupart des pays à faible revenu<sup>137</sup>. Il s'agit là d'un élément tout aussi important à envisager dans la lutte contre les inégalités, car la quasi-totalité du manque à gagner en recettes fiscales dû à des conventions porte sur l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les plus-values qui sont de nature progressive. Souvent, ces conventions exemptent d'impôts les flux monétaires partant des pays pauvres vers les pays riches, en empêchant les pays pauvres d'imposer les bénéfices et les dividendes avant qu'ils ne quittent le pays (au moyen de « retenues à la source »), ou en interdisant aux pays d'imposer les gains énormes que les sociétés commerciales réalisent par la vente d'actions et de sociétés entières à d'autres. Dans le pire des cas, auquel cas on parle alors « d'abus de convention », les multinationales déclarent qu'elles sont basées dans des paradis fiscaux, de sorte qu'elles y exportent l'intégralité de leurs bénéfices et ne payent pratiquement aucun impôt dans leur pays d'opération. Les multinationales essaient aussi d'empêcher les pays en développement de modifier leurs politiques fiscales en leur imposant des « clauses de stabilisation fiscale », qui leur donneraient le droit d'intenter des actions à l'encontre d'États qui viendraient à augmenter leurs taux d'imposition sur les sociétés. Quelques pays en développement comme le Rwanda ont annulé ou renégocié des conventions en vue de renforcer leurs droits d'imposition. Une poignée de pays à revenu intermédiaire, comme l'Inde, ont quant à eux insisté pour négocier des conventions qui protègent mieux leur assiette fiscale. Quoi qu'il en soit, il est essentiel que tous les pays développés et tous les paradis fiscaux revoient leurs conventions pour cesser de priver les pays pauvres des recettes fiscales auxquelles ils ont droit.

### **Indicateur 3 : Les pays collectent-ils suffisamment de recettes fiscales ?**

Cet indicateur montre si les pays perçoivent autant d'impôts qu'ils le devraient. Il s'agit là d'une nécessité absolue pour qu'ils aient les moyens de consacrer suffisamment de fonds à la réduction des inégalités, qui explique aussi les différences entre l'indicateur 1 et l'indicateur 2. En effet, les pays qui sont moins efficaces dans leur perception de l'impôt sont ceux-là même qui ne parviennent pas à collecter des impôts sur les revenus progressifs. Ils sont donc concrètement moins progressifs que leur structure fiscale théorique ne le laisserait supposer.

Pour juger si les pays perçoivent suffisamment d'impôts, il ne suffit pas de fixer des objectifs liés au revenu national, car ceux-ci ne tiennent pas compte des différentes structures économiques et des différents efforts de collecte qui peuvent exister entre des pays présentant le même niveau de revenu. Il existe deux manières de s'y prendre.

1. Pour ce qui est des efforts de perception des recettes, les experts ont recours au calcul de la « productivité fiscale », qui compare pour chaque impôt le montant effectivement perçu par rapport au montant que le pays devrait collecter d'après ses taux d'imposition et son assiette fiscale maximale. Il fait donc apparaître les manques à gagner en recettes fiscales imputables aux exonérations accordées, à l'évasion fiscale, à la fraude fiscale ainsi qu'à des méthodes inefficaces de collecte de l'impôt.
2. Pour ajuster les recettes perçues par rapport à la structure économique, l'institut de recherche français, le CERDI, et le FMI ont élaboré un calcul additionnel : « l'effort fiscal par rapport au potentiel fiscal »<sup>138</sup>. Ce calcul examine les résultats relatifs de 148 pays et fait ressortir la marge de manœuvre qui existe pour améliorer les politiques fiscales.

Dans nombre de pays en développement, les recettes fiscales provenant des industries extractives représentent une source très importante de recettes. Toutefois, en raison de leur volatilité, l'analyse de l'ERI exclut pour le moment du calcul de l'effort fiscal les recettes des industries extractives (voir Encadré 10).

Nous avons combiné ces deux calculs afin de broser le tableau le plus exhaustif possible pour déterminer si les recettes fiscales que les pays perçoivent sont aussi élevées qu'elles devraient l'être. Globalement, les deux tiers des 152 pays de l'Indice collectent moins du quart des recettes fiscales qui leur sont potentiellement dues. C'est ainsi qu'à l'échelle mondiale, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les recettes fiscales pourraient être nettement plus élevées et réinvesties dans des mesures qui ont des effets avérés sur la réduction des inégalités.

#### **Encadré 9 : Les pays qui sont des paradis fiscaux et l'ERI**

De plus en plus de pays se comportent de telle façon que, d'une manière ou d'une autre, ils deviennent des paradis fiscaux. Ils facilitent l'évasion fiscale de particuliers et de sociétés commerciales tant dans leur propre pays que dans d'autres. Cela signifie concrètement qu'ils jouent un rôle majeur dans le nivellement de l'impôt par le bas et contribuent ainsi à l'accroissement des inégalités. Lors de l'établissement de l'ERI, nous avons envisagé la possibilité d'y indiquer dans quelle mesure un pays est estimé agir à la manière d'un paradis fiscal d'après notre appréciation de son régime fiscal.

Bien qu'il n'ait pas été possible d'inclure cet indicateur dans l'actuelle version de l'Indice, nous avons relevé les territoires concernés d'après la liste des paradis fiscaux pour les entreprises qui a été établie dans le rapport récent d'Oxfam *La bataille des paradis fiscaux*<sup>139</sup>, ainsi que d'après la liste des pays qui arrivent au bas du classement de l'*Indice du secret financier* établi par le Réseau pour la justice fiscale<sup>140</sup>. Plusieurs pays qui y figurent, comme la Belgique et les Pays-Bas, obtiennent actuellement de très bons scores au pilier de la fiscalité de l'Indice ERI. Or si on leur ajoutait leur statut de paradis fiscal, leur classement serait nettement moins bon. Malte, le pays qui arrive à la deuxième place du classement général de notre pilier ERI sur la fiscalité, verrait son classement dégringoler si son statut de paradis fiscal était pris en compte. L'affaire baptisée les *Malta Files*, mise à jour par un groupe de journalistes d'investigation, a révélé le comportement de Malte en tant que paradis fiscal. Il est précisé dans l'Indice et le Tableau 5 quand un pays figure ou non sur la liste complémentaire des paradis fiscaux d'Oxfam.

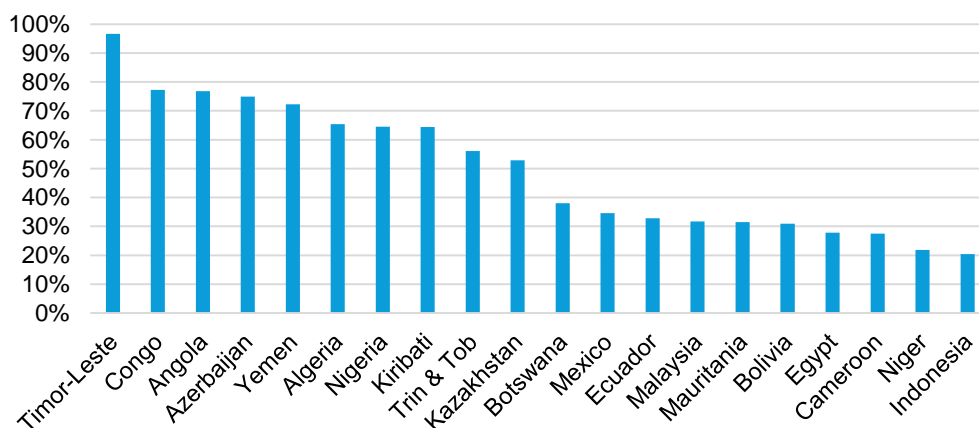
DFI et Oxfam continuent de travailler avec des fiscalistes afin d'essayer de trouver un moyen d'incorporer dans l'Indice ERI le statut de paradis fiscal d'un pays.



## Encadré 10 : Imposer les industries extractives<sup>1</sup>

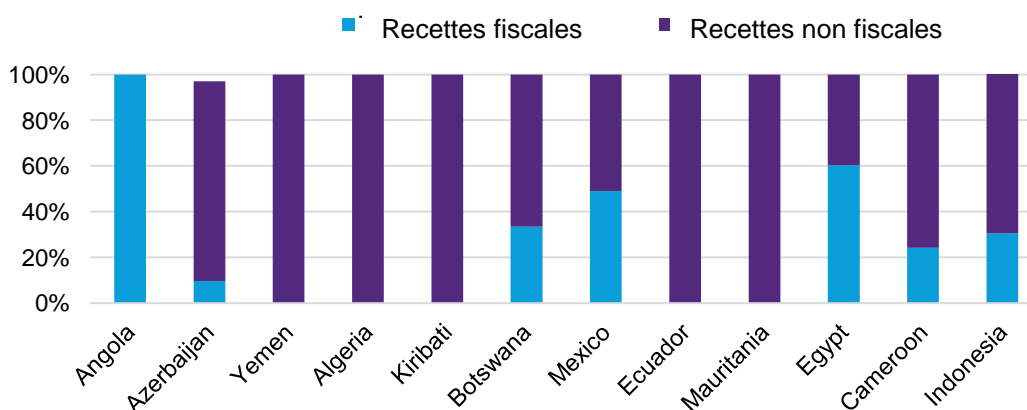
Dans bon nombre de pays en développement, les recettes fiscales provenant de ressources naturelles non renouvelables ou des industries extractives (telles que le pétrole, le gaz et les produits miniers) représentent la plus grande source de revenus. Le Graphique 1 montre la part des industries extractives dans le total des recettes des 20 pays qui en sont les plus tributaires.

**Graphique 1 : Part des recettes fiscales issue des industries extractives (en %)**



Cependant, taxer les industries extractives relève d'une démarche extrêmement complexe. La plupart des pays ont recours à un mélange de recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales sont généralement composées à majorité de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, tandis que les recettes non fiscales se présentent sous la forme de redevances, de primes, de frais et de bénéfices ou dividendes versés par des entreprises publiques. La part des recettes extractives provenant de l'une ou l'autre de ces sources varie énormément d'un pays à l'autre, comme l'illustre le Graphique 2. L'Angola, par exemple, collecte l'intégralité de ses recettes par les impôts, tandis que l'Algérie ne perçoit aucun impôt et les recettes du Mexique et de l'Égypte sont partagées à peu près à égalité entre des sources fiscales et non fiscales.

**Graphique 2 : Sources de recettes des industries extractives**



Ces parts différentes reflètent les différentes approches adoptées par les États pour obtenir une part équitable des recettes provenant des industries extractives. Certains d'entre eux (en particulier dans les pays en développement) préfèrent que leur industrie extractive soit sous gestion publique, afin de minimiser les pertes de profits bénéficiant au secteur privé. Pour les pays qui confient l'administration de leurs industries extractives au secteur privé, les primes et les frais sont généralement dominants aux premiers stades d'étude des projets.



Les redevances sont utilisées pour taxer le chiffre d'affaires ou la production et réduire l'évasion fiscale sur les bénéfiques. Et enfin, l'impôt sur les bénéfices des sociétés est utilisé pour taxer les bénéfiques. La plupart des États ont recours à un mélange de ces méthodes, compte tenu des caractéristiques particulières concernant les industries extractives, et notamment le haut degré d'incertitude et de risques qui existe, les longues périodes de mise en valeur et d'exploitation, les niveaux élevés d'exportations et d'importations, les accords commerciaux distinctifs de partage des risques et la fréquence des transferts de propriété.

Il s'agit là d'autant de facteurs qui expliquent la très grande volatilité des recettes provenant des industries extractives. S'ajoutent à cela le goût prononcé des industries extractives pour des exonérations fiscales et des contrats non transparents, et leur talent indéniable en matière d'évasion fiscale. Devant la combinaison de tous ces facteurs, il est extrêmement compliqué d'apprécier la progressivité fiscale du secteur.

L'exemple du Niger résume parfaitement la complexité de tous ces enjeux. Les contrats que le pays a signés avec la société française Areva pour l'exploitation de son uranium n'ont toujours pas été officiellement divulgués et prévoyaient le versement d'une redevance forfaitaire. Malgré la très forte hausse de cette dernière au cours de la période 2005–08, qui a permis au Niger d'accroître très nettement ses dépenses d'éducation, elle était perçue comme étant d'un montant bien inférieur à un taux d'imposition équitable. En 2014, au terme d'une longue campagne menée par Oxfam et des partenaires locaux, le Niger a renégocié ces contrats en vue de les étayer d'éléments d'un nouveau régime de redevances fondées sur les bénéfiques, s'attendant à en accroître les recettes du pays. Or trois ans plus tard, les nouvelles données publiées par Areva donnent à penser que les impôts de la société se révèlent inférieurs à ceux qu'elle payait avant la renégociation. L'inefficacité du nouveau régime de redevances fondées sur les bénéfiques s'explique par l'adoption de stratégies de transfert des bénéfiques et par la signature d'un accord parallèle signé entre Areva et le Niger, autorisant la société française à vendre de l'uranium basé sur des cours à court terme (qui sont systématiquement inférieurs aux cours moyens et ne correspondent pas au modèle de fonctionnement d'Areva), qui ont eu pour effet de diminuer les bénéfiques d'Areva et au final le montant des redevances payées. Cet exemple montre bien toute la difficulté que les pays en développement peuvent avoir à décrocher des contrats équitables de projets extractifs.

Cela explique toute la prudence que l'ERI peut prendre dans sa manière de traiter les recettes issues des industries extractives. Comme pour toute analyse mondiale, l'analyse ERI exclut de « l'effort fiscal » les recettes des industries extractives en raison de leur volatilité. La différente composition des sources fiscales des industries extractives n'influe pas sur l'indicateur de « l'incidence fiscale » : en effet, l'impôt sur les bénéfices des sociétés (les seules recettes des industries extractives à être incluses dans le calcul) a un impact quasiment neutre sur les inégalités sous l'effet de pratiques d'évasion fiscale. Il en résulte que sous sa forme actuelle, l'Indice ERI ne pénalise pas les pays qui collectent des recettes issues des ressources minières de manière non fiscale. Pour autant, DFI et Oxfam sont bien conscients qu'une analyse plus détaillée serait souhaitable, qui reposerait de préférence sur la part des revenus issus des industries extractives que chaque pays recouvre par des recettes fiscales et des recettes non fiscales combinées. De tels calculs n'ont pas été effectués pour tous les pays, mais il est dans l'intention du DFI et d'Oxfam de le faire pour les versions futures de l'ERI.

Notes : 1) Les données visées dans cet encadré sont extraites de la base de données sur les recettes de l'ICTD pour 2016, disponible à l'adresse suivante <http://www.ictd.ac/datasets/the-ictd-government-revenue-dataset>

2) Oxfam & al. (2017), La Transparence à l'état brut : décryptage de la transparence des entreprises extractives [https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file\\_attachments/la\\_transaprence\\_a\\_letat\\_brut\\_one\\_oxfam\\_sherpa.pdf](https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/la_transaprence_a_letat_brut_one_oxfam_sherpa.pdf)

### 3.5 Limites des indicateurs de fiscalité de l'Indice ERI

Le pilier fiscalité de l'ERI se compose uniquement des données nationales sur la TVA, l'impôt sur les bénéfices des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers. Pour l'heure, il ne comporte pas de données sur d'autres taxes, telles que les taxes sur les plus-values, les impôts sur la fortune et les taxes immobilières. La prise en compte de ce facteur pour des pays comme la Nouvelle-Zélande, qui ont supprimé les taxes sur les plus-values, leur vaudrait le recul de leur classement à l'Indice. Il est prévu d'inclure ces types de taxes dans les versions futures de l'Indice ERI.

Le pilier fiscalité de l'ERI est dépourvu de chiffres concrets sur les taux effectifs d'imposition (voir l'Encadré 9), tout simplement du fait qu'ils ne sont pas disponibles. Néanmoins, le deuxième indicateur le reflète de manière détournée, car il examine le montant des recettes collectées par les États pour chaque impôt. Si un pays affiche un taux d'imposition sur les sociétés théoriquement élevé alors que son taux effectif est très bas, cette nuance est relevée par le fait que ses recettes tirées de l'impôt sur les sociétés sont beaucoup plus faibles.

Pour un certain nombre de pays, les cotisations de sécurité sociale constituent une source importante de recettes publiques, or en raison de leur prélèvement à taux forfaitaire, elles sont de nature très régressive. Nous n'avons pas inclus de données sur les taxes de sécurité sociale de cette nature, car pour le moment, nous n'en avons assez pour tous les pays où celles-ci posent un problème. Nous essayerons de les faire figurer dans la prochaine version de l'indice.

# 4 LE RÔLE DU TRAVAIL ET DES SALAIRES DANS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

## 4.1 L'impact du travail et des salaires sur la réduction des inégalités : bases factuelles mondiales

Au cours des 30 dernières années, une tendance se distingue comme facteur de détérioration des inégalités de revenus : le déclin de la part du revenu revenant aux travailleurs (sous forme de salaires, d'émoluments et d'avantages sociaux) contrebalancé par la hausse de la part consacrée au capital (dividendes, intérêts et bénéfices non distribués des sociétés)<sup>141</sup>. Cette tendance se manifeste dans tous les pays, riches et pauvres : la part consacrée à la main-d'œuvre a reculé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE au cours des 30 dernières années<sup>142</sup> et entre 1995 et 2007 dans les deux tiers des pays à niveau de revenu faible ou intermédiaire<sup>143</sup>.

Cette augmentation de la part du capital est due à la taille et à l'accroissement des rémunérations du capital dont jouissent les détenteurs, c'est-à-dire des revenus provenant d'actions ou d'épargne plutôt que de salaires. Ainsi au Royaume-Uni, dans les années 1970, 10 % des bénéfices des entreprises étaient versés aux actionnaires ; aujourd'hui, ils en reçoivent 70 %, ce qui ne laisse guère dans les caisses pour augmenter les salaires des travailleurs ou investir dans l'avenir<sup>144</sup>.

Pendant ce temps, les salaires des travailleurs ne suivent pas le rythme de la croissance économique. Il est particulièrement préoccupant de voir que la progression salariale est en décalage par rapport à celle de la productivité<sup>145</sup>, supprimant ainsi le lien entre productivité et prospérité. Aux États-Unis, la productivité nette a augmenté de 72,2 % entre 1973 et 2014, et pourtant le tarif horaire du travailleur médian (ajusté en fonction de l'inflation) n'a augmenté que de 8,7 %<sup>146</sup>. Alors que les salaires dans de nombreux pays en développement ont augmenté ces dernières décennies, entraînant ainsi une très nette baisse de pauvreté, ils accusent souvent un décalage par rapport à la hausse des hauts salaires. Cela fait longtemps qu'Oxfam bat campagne pour aider les travailleurs et les producteurs à bas salaire à protéger leurs droits et réclamer leur dû afin d'essayer d'inverser cette tendance inquiétante.

Les États ont un rôle essentiel à jouer dans la protection des travailleurs. Ils peuvent fixer un salaire minimum et le faire respecter de sorte à réduire les inégalités et à assurer un niveau de vie décent. Ils peuvent adopter et appliquer des lois assurant l'égalité femmes-hommes sur le lieu de travail. Ils peuvent aussi protéger les droits des travailleurs à s'organiser et veiller à ce que les syndicats soient soutenus et non réprimés. L'Indice ERI a pour ambition d'apprécier dans quelle mesure les États s'acquittent de cette responsabilité.

Les études d'Oxfam font apparaître que dans le monde entier, les travailleuses doivent s'accommoder de salaires qui les prennent au piège du cycle de la pauvreté, et ce même si elles travaillent des heures supplémentaires et touchent le salaire minimum<sup>147</sup>. En effet, dans de nombreux pays, le salaire minimum ne correspond pas à un salaire décent, après avoir pris en compte le nombre moyen de personnes à charge auquel un salaire doit subvenir<sup>148</sup>. Dans certains secteurs, les salaires ont en fait diminué en termes réels, alors qu'une réserve croissante de travailleurs peu ou semi-qualifiés rivalisent pour des emplois de piètre qualité, en raison de l'absence d'autres choix et de l'intensification des flux migratoires. Une étude de 2013 montre que les salaires au Bangladesh, au Mexique, au Honduras, au Cambodge et au Salvador, tous des pays de confection textile, ont baissé en valeur réelle de 14,6 % en moyenne entre 2001 et 2011<sup>149</sup>.

Pour autant, tous les travailleurs ne souffrent pas de restrictions ou de stagnations salariales. Au sein de la part du revenu consacrée à la main-d'œuvre, il convient de faire la distinction entre les hauts salaires et le reste de la population. Dans un rapport de 2012, l'OCDE constatait que les revenus pour les 1 % des salariés les mieux payés avaient augmenté de 20 % au cours des deux décennies précédentes<sup>150</sup>. En atteste la hausse spectaculaire de la rémunération des chefs d'entreprise (PDG). Depuis 2009, les salaires des dirigeants des principales entreprises américaines ont augmenté de 54,3 %. En Inde (où depuis 2013, les entreprises sont obligées de publier la rémunération du PDG), le PDG de la première entreprise d'informatique du pays touche un salaire 416 fois supérieur à celui du salarié moyen de son entreprise. Cette obligation légale relativement nouvelle a été une étape importante pour informer le public du niveau des inégalités qui règne au sein des entreprises<sup>151</sup>.

Les disparités salariales au sein des entreprises et entre elles sont souvent extrêmes, et les différences sont encore plus marquées lorsqu'on examine les chaînes d'approvisionnement qui franchissent les frontières nationales. Quand on compare la rémunération exorbitante d'un PDG de haut niveau à celle d'un travailleur typique du monde du Sud, on ne peut que constater l'exacerbation des inégalités dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En 2015, le salaire annuel moyen du PDG de l'une des 100 premières entreprises de l'indice FTSE (Financial Times Stock Exchange) au Royaume-Uni s'élevait à un peu plus de 5 millions de livres, soit près de 10 000 fois plus celui d'un ouvrier du textile du Bangladesh, compte tenu de la parité de pouvoir d'achat<sup>152</sup>.

Les possibilités de récompenses financières sur le lieu de travail sont déterminées par le pouvoir individuel et collectif ainsi que par l'influence de ceux qui fixent les salaires (les employeurs) par rapport aux salariés. Elles sont aussi déterminées en fonction du degré d'intervention des pouvoirs publics dans le but de régler ces relations et ces salaires. Des tendances profondes s'opèrent sur le marché du travail depuis plusieurs dizaines d'années, les salariés perdant leur pouvoir en faveur des employeurs et des détenteurs de capital.

On assiste ainsi à un recul marqué du pourcentage de travailleurs syndicalisés dans les pays développés, accompagné d'une croissance quasi-nulle des effectifs syndicaux dans les pays en développement<sup>153</sup>. Or des bases factuelles solides<sup>154</sup> confirment que le degré de syndicalisation des travailleurs est un élément important pour aider les travailleurs à réclamer une hausse des salaires et de meilleurs droits. Ainsi il est courant que les négociations collectives menées par des syndicats obtiennent des hausses de salaires de 20 % pour leurs membres, en ayant également pour effet d'augmenter le salaire de tous les autres. Pourtant, beaucoup de pays en développement n'ont jamais eu de syndicats puissants et, dans certains pays, les droits des travailleurs de s'organiser sont réprimés. Force est de constater l'étiollement de cette voie de négociation quant à la part relative des revenus à consacrer à la main-d'œuvre par rapport au capital.

À l'autre extrémité du spectre des salaires, dénués de toute nécessité de représentation syndicale, les PDG peuvent s'en remettre à leur pouvoir et à leur influence personnels pour fixer leur propre salaire en négociation avec leur conseil d'administration dont les membres, bien souvent, sont leurs pairs. La problématique des salaires des dirigeants devient aussi de plus en plus complexe, les bonus et les stock-options venant s'ajouter en complément à des enveloppes salariales types<sup>155</sup>.

La mondialisation et la hausse qui en découle des échanges transfrontaliers ont été l'occasion pour les économies à bas salaire d'être très compétitives sur les marchés internationaux pour les biens et les services tributaires d'une forte concentration d'employés pour leur production et leur livraison. Un certain nombre de pays, surtout en Asie de l'Est, ont saisi cette opportunité à bras-le-corps, en reposant l'essentiel de leur croissance et de leur développement sur des emplois à bas salaire. Ainsi la Chine connaît depuis 30 ans une croissance rapide sous l'impulsion de ses exportations, créant des millions d'emplois et permettant à des centaines de millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté. La croissance du secteur de l'habillement

dans de nombreuses économies asiatiques a été essentielle à leurs stratégies de développement.

La réussite de ce secteur à forte intensité de main-d'œuvre tient pour l'essentiel au maintien de salaires bas moyennant un taux de productivité élevé. Les entreprises de grande distribution, particulièrement celles aux États-Unis et en Europe, ont délibérément adopté un modèle d'externalisation de la production vers des économies de bas salaires, en profitant des changements politiques et stratégiques survenus à l'échelle mondiale, de même que du faible coût du travail féminin. Il en découle une structure qui sépare le secteur de la production de celui de la grande distribution d'une entreprise, ce dernier fixant les prix et dont la notoriété de marque revêt un rôle fondamental. Cette séparation donne lieu à un délitement tant des conditions de travail que des responsabilités des entreprises à rendre des comptes aux travailleurs qui produisent les biens et services qu'elles vendent. Les acheteurs mondiaux de marque sont en mesure de solliciter une variété de fournisseurs potentiels parmi leurs concurrents à l'échelle mondiale. Ce contexte encourage un nivellement par le bas entre les fournisseurs et les pays dans lesquels ils sont implantés, en dressant les uns contre les autres les travailleurs de différents pays et leur accordant peu de poids dans la chaîne d'approvisionnement.

#### **Encadré 11 : La précarité des travailleurs des chaînes d'approvisionnement mondiales**

Dans bon nombre de chaînes d'approvisionnement, les distributeurs encaissent une large part de la valeur, laissant les fournisseurs et les producteurs rivaliser entre eux pour se partager la part relativement limitée qui leur reste<sup>156</sup>. En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement de la banane, par exemple, les distributeurs reçoivent environ 41 % du prix payé pour une banane, tandis que la part qui revient aux travailleurs est de 7 % et celle des producteurs de 13 %<sup>157</sup>. Pour ce qui est de la filière cacao, la part de la valeur d'une barre de chocolat qui revient aux cultivateurs de cacao est passée de 16 % en 1980 à 6 % en 2013, alors que celle du distributeur s'élève à 70 %<sup>158</sup>. On assiste donc au nivellement par le bas entre les fournisseurs et les travailleurs à bas salaire dans les pays fournisseurs, alors même que les distributeurs détiennent déjà une part injuste de la valeur globale de ces chaînes d'approvisionnement.

Comme Oxfam ne cesse de le faire valoir, ce niveau élevé et croissant des inégalités n'a rien d'inéluctable. Il est fortement influencé par les choix de politiques gouvernementales des pays et par la manière dont celles-ci sont mises en œuvre. Les États des pays fournisseurs peuvent certes remédier à ces problèmes dans une certaine mesure, il n'en reste pas moins que ce sont les États où les distributeurs sont domiciliés qui exercent le plus d'influence, étayés par les choix stratégiques et les pratiques commerciales de chaque distributeur. Il n'y a pas de doute qu'il en va ainsi pour le travail et les salaires. Selon l'OIT, les politiques qui redistribuent le revenu aux travailleurs peuvent engendrer de fortes améliorations en matière de demande et de croissance cumulées tout en réduisant les inégalités<sup>159</sup>.

Il revient aux pouvoirs publics de s'assurer que les travailleurs sont récompensés équitablement et de veiller à ce que les rémunérations des dirigeants et des détenteurs de capital ne soient pas excessives. Il incombe aux entreprises et aux investisseurs de démontrer leur contribution au développement national et au respect des obligations de l'État aux droits humains. Plusieurs pays ont récemment reconnu cette obligation, visée dans les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, par la promulgation de nouvelles lois relatives à l'obligation de respect des droits humains<sup>160</sup>. Les niveaux de salaire des dirigeants et les rémunérations des détenteurs de capital devraient être inclus dans l'obligation du respect des droits humains à tous les maillons des chaînes d'approvisionnement mondiales.

La création d'emplois est l'un des impacts forts des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les emplois à temps plein doivent offrir un salaire minimum de sorte que le salaire net suffise à assurer un salaire minimum vital. Plusieurs mesures permettent d'y veiller : la mise en place de modalités de négociation inclusives réunissant syndicats et employeurs, l'actualisation annuelle du niveau du salaire minimum vital, et des contrôles pour s'assurer de son application afin que les entreprises qui bénéficient de cette main-d'œuvre ne dégagent pas un avantage concurrentiel en exerçant leurs activités commerciales par des méthodes qui contribuent à la baisse des salaires ou enfreignent les droits du travail.

Un salaire minimum adéquat est un élément essentiel des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et les inégalités. KPMG estime ainsi que l'augmentation du salaire minimum au Royaume-Uni pour le porter au niveau du salaire minimum vital aurait pour effet de sortir 6 millions de personnes de la pauvreté<sup>161</sup>. D'aucuns avaient prédit la disparition d'un million d'emplois après l'adoption en 1998 du salaire minimum, or dans la pratique celle-ci n'a eu aucune répercussion négative sur l'emploi et d'ailleurs il existe un effet de corrélation positive avéré au Royaume-Uni entre le salaire minimum et l'emploi<sup>162</sup>. En Équateur, entre 2007 et 2015, l'État a augmenté le salaire minimum à un rythme plus soutenu que le coût de la vie, pour qu'un ménage moyen de 1,6 salarié ait, pour la première fois, les moyens de s'acheter un panier de biens et services, qui fait office de variable de substitution à un salaire décent<sup>163</sup>.

Il arrive que les États se sentent forcés de rivaliser entre eux sous la contrainte que leur infligent les grandes sociétés commerciales, alors qu'un effort concerté pour travailler ensemble sur les salaires peut être un moyen d'action très puissant. En Asie, l'Indonésie a proposé l'établissement d'un salaire minimum régional afin d'éviter la concurrence entre les pays qui, trop souvent, se traduit par des salaires de misère pour les travailleurs<sup>164</sup>. Celui-ci pourrait avoir encore plus d'effet s'il était établi en collaboration avec les représentants des travailleurs.

## 4.2 Questions femmes-hommes, jeunes, travail et salaires

Les femmes représentent la majorité des bas salaires et sont cantonnées de manière disproportionnée aux tâches les plus précaires du secteur informel. En Asie, par exemple, 75 % des femmes actives travaillent de façon informelle, dépourvues de prestations de base comme les congés maladie, les congés maternité ou la retraite<sup>165</sup>. Les femmes sont souvent moins payées que les hommes à travail égal, bien qu'elles travaillent de plus longues heures. En Inde par exemple, l'écart salarial est de 32,6 % entre hommes et femmes<sup>166</sup>. Même dans les sociétés qui sont considérées avoir atteint un haut degré global en matière de parité, il reste des écarts importants en matière de revenu et d'influence<sup>167</sup>.

S'ajoute à cela le fait que les femmes assument la grande majorité des activités de soins non rémunérées (près de 2,5 fois de plus que les hommes)<sup>168</sup> et elles sont moins susceptibles d'être représentées sur le lieu de travail, et donc d'être en mesure de négocier des conditions de travail décentes. Ces activités de soins non rémunérées représentent un avantage économique majeur pour la société, qui pourtant n'est pas pris en compte dans les calculs du PIB<sup>169</sup>. Il est essentiel que les femmes ne soient pas victimes de discrimination sur le lieu de travail et que leurs activités de soins non rémunérées soient non seulement reconnues mais aussi réduites et redistribuées.

Près de 43 % des jeunes en âge de travailler dans le monde sont soit au chômage, soit travaillent mais vivent dans la misère. Plus de 500 millions de jeunes survivent avec moins de 2 dollars par jour. Bien que les effets de la crise financière soient énormément variés, un facteur reste constant : ce sont les jeunes qui en ont le plus souffert. Une étude de 17 pays à revenu intermédiaire a constaté que les jeunes ont accusé la plus forte hausse des taux de chômage. Sont encore pires ceux des jeunes femmes, ou des jeunes appartenant à des groupes marginalisés. En plus de cela, les taux de salaires pour les jeunes sont en recul dans 15 de ces 17 pays. Dans l'OCDE, pour la première fois, les jeunes sont plus à risque de pauvreté que les personnes âgées. Pour beaucoup d'entre eux, la situation demeure précaire. D'après une étude

réalisée en 2015 par l'OIT, deux jeunes sur trois dans les pays à faible revenu se livrent soit à des activités précaires de travail indépendant, soit à des activités de travail familial non rémunérées.

## Quels sont les résultats globaux du pilier du travail et des salaires de l'Indice ERI ?

Les 10 premiers pays au classement de ce pilier sont tous des pays de l'OCDE. Parmi les pays en développement obtenant les meilleurs scores, on compte le Liberia et le Niger. Le Liberia doit son bon classement à l'existence d'un salaire minimum élevé, tandis que le Niger obtient un score relativement élevé à chacun des trois piliers. Parmi les pays les plus mal classés, comme le Swaziland et l'Égypte, certains sont réputés pour la faiblesse de leur législation du travail et la violation des droits des travailleurs, tandis que d'autres (comme le Bangladesh) sont connus pour la médiocrité de leurs pratiques de travail<sup>170</sup>.

Le travail et les salaires étaient les seuls domaines de l'Indice ERI pour lesquels il existait assez de données disponibles pour suffisamment de pays pour mériter de consacrer un indicateur distinct aux questions femmes-hommes. En ce qui concerne notre indicateur sur les questions femmes-hommes et le travail, il existe de grandes disparités en matière de congé parental accordé aux femmes et aux hommes dans les 152 pays de l'Indice ERI : partant de 480 jours en Suède, par exemple, à zéro aux États-Unis.

Les pays qui obtiennent les plus mauvais scores à ce pilier ne font tout simplement pas assez pour que leur salaire minimum augmente au même rythme que celui de l'économie. Ainsi le Rwanda n'a pas revu son salaire minimum depuis 1974 (bien que le gouvernement soit actuellement en train de l'actualiser<sup>171</sup>), et en Éthiopie, le salaire minimum ne s'applique qu'aux fonctionnaires. Une poignée de pays, comme Djibouti et le Yémen, sont dépourvus de toute législation relative au salaire minimum, ce qui leur vaut d'obtenir les pires résultats à cet égard. Les pays en pôle position, comme la Norvège et la Suède, doivent leur score le plus élevé au fait que leurs salaires sont décidés par des moyens collectifs : une telle démarche reflète généralement un niveau efficace de négociations collectives par les syndicats et aboutit à des hausses de salaires plus importantes que dans les pays où le minimum est fixé par le plancher légal. Ça n'est toutefois pas toujours le cas : ainsi en Italie, le système de négociation collective est devenu profondément imparfait et injuste, ce qui a été pris en compte dans le classement ERI.

Il faut citer aussi quelques bonnes surprises de pays qui réussissent à réduire les inégalités en faisant appliquer les droits du travail. Il s'agit du Liberia, qui a récemment introduit un salaire minimum très élevé dans le cadre de sa nouvelle « loi relative au travail décent. »<sup>172</sup> Bien qu'une forte proportion de travailleurs relève du secteur informel (ce dont l'Indice tient compte par une décote de l'informalité – voir la section 4.7), ce score élevé s'explique par la faiblesse du PIB du pays et le niveau élevé de son salaire minimum.

### Encadré 12 : Emplois atypiques et inégalités<sup>173</sup>

Les « emplois atypiques » sont les emplois à durée déterminée, à temps partiel et les contrats « zéro heure », ainsi que le travail indépendant. Ce type d'emplois représente environ 35 % de l'ensemble des emplois dans les pays de l'OCDE et plus de la moitié de ceux dans de nombreux pays non-membres de l'OCDE. Ils sont activement prônés par le gouvernement du Honduras, par exemple. Depuis 2008, la part de la population qui travaille à des emplois atypiques augmente dans de nombreuses économies de l'OCDE et dans les marchés émergents, malgré l'introduction par certains pays d'une réglementation du marché du travail qui a restreint la portée de tels types d'emplois.



Les emplois atypiques peuvent, dans une certaine mesure, être positifs pour les niveaux de l'emploi, en offrant de la flexibilité (tant pour les employeurs que pour les employés) pour employer plus de travailleurs à des conditions adaptées à leurs besoins. Ceci dit, dans la plupart des pays, ces types d'emplois ne bénéficient pas de la pleine panoplie des droits du travail et de syndicalisation (qu'il s'agisse de congés maternité payés, d'autres droits relatifs à la parité, ou de salaire minimum, parmi bien d'autres) qui reviennent de droit aux employés permanents à plein temps et qui sont utilisés comme critères d'évaluation des scores à l'Indice ERI. Les femmes et les jeunes occupent une place prédominante dans ce type de catégorie d'emplois, ce qui signifie que ce sont elles qui souffrent le plus de l'absence de salaire et de la protection qu'il confère. Dans certains pays, ces droits sont bafoués pour d'autres catégories de travailleurs, comme les jeunes et les réfugiés. Dans d'autres, les travailleurs d'industries spécifiques ou de zones économiques spéciales sont privés de leurs droits par le recours à des contrats d'embauche atypiques.

Il en résulte que les travailleurs qui se livrent à des emplois atypiques ont tendance à gagner bien moins d'argent à travail égal : moins de 30 % en moyenne dans les pays de l'OCDE et moins de 60 % dans les pays en développement. Leur situation professionnelle tend à être bien plus précaire ou vulnérable, marquée par de très longues périodes de sous-emploi par rapport au temps qu'ils souhaiteraient travailler. C'est bien ce constat qui pousse des organisations comme l'OIT et l'OCDE à en conclure que les « emplois atypiques » représentent un facteur majeur d'exacerbation des inégalités dans tous les pays, et de polarisation des emplois entre hauts et bas revenus. Il nuit particulièrement aux inégalités fondées sur la parité et sur l'âge, entre autres, et quelque 20 % des inégalités dans les pays de l'OCDE lui sont attribuables.

DFI et Oxfam auraient ainsi souhaité décoter davantage les scores du travail dans l'Indice ERI afin de mieux rendre compte du niveau d'emplois atypiques dans chaque pays (en sus des décotes pour les niveaux de chômage et d'emploi informel), afin de refléter plus fidèlement l'étroitesse de la couverture des droits du travail dans de nombreux pays et d'inciter les États à réfléchir à la manière d'élargir les droits dont bénéficient les employés travaillant dans le cadre de ce type de contrats. Or malheureusement, malgré les efforts déployés récemment par l'OIT pour élargir la couverture des pays, près de la moitié de ceux inclus dans l'Indice ERI ne disposent pas de données sur l'ampleur des emplois atypiques. Pour appuyer la mise en œuvre du huitième Objectif du développement durable relatif au travail décent, une priorité urgente devrait être accordée à la nécessité de financer l'OIT et d'autres organisations pour recueillir des données qui permettent d'évaluer plus précisément dans quelle mesure les travailleurs bénéficient des droits légaux qui réduisent les inégalités.

#### **4.5 Que mesurent véritablement les indicateurs ERI sur le travail et les salaires ?**

L'Indice ERI mesure trois axes d'action concernant le travail et les salaires à l'aide desquels un gouvernement peut s'attaquer aux inégalités. Ceux-ci ont été choisis comme étant des indicateurs revêtant une pertinence mondiale pour lesquels il existe des données quantitatives, le raisonnement étant donné dans chaque cas.

À la différence des indicateurs sur les dépenses et sur la fiscalité, les indicateurs du travail et des salaires se concentrent principalement sur les dispositions prévues par la loi que prennent les États. Leur importance quant à leur impact réel sur les inégalités dépend en grande partie de l'efficacité de mise en œuvre des politiques, ce qui nécessite un service de contrôle professionnel et doté des moyens nécessaires, ainsi que de la capacité et de la volonté politique d'enquêter et de sanctionner les violations par les employeurs. Les violations de la législation sur le travail et les salaires doivent être mesurées et signalées, en ventilant les données selon le sexe dans la mesure du possible.

### **Indicateur 1 : Dans quelle mesure le salaire minimum est-il d'un bon niveau ?**

Cet indicateur vise à mesurer le salaire minimum fixé par chaque pays, sous forme d'engagements légiférés, en proportion du PIB, c'est-à-dire la valeur du salaire minimum par rapport à une variable de substitution du revenu moyen. L'existence du salaire minimum marque le point de départ juridique des négociations salariales, en protégeant les salariés les plus vulnérables de l'exploitation et de la pauvreté et de salaires de misère. Toutefois, pour que cet indicateur réduise les inégalités, il nous faut analyser non seulement si le salaire minimum se situe au-dessus du seuil de pauvreté (condition sine qua non pour réduire la pauvreté), mais aussi dans quelle mesure celui-ci comble l'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts. En raison des données limitées sur les très hauts salaires, cet indicateur compare seulement le salaire minimum par rapport au PIB par habitant pour chaque pays.

### **Indicateur 2 : Dans quelle mesure les femmes sont-elles protégées en droit ?**

Cet indicateur donne à chaque pays une note selon la législation en place prévoyant l'égalité de rémunération à travail égal et la lutte contre la discrimination sur le lieu de travail, ainsi que sur la durée du congé parental payé et la prise en charge par l'État de la garde des enfants. Il s'agit là des éléments constitutifs de base pour mesurer l'engagement à une plus grande égalité économique pour les femmes sur le lieu de travail. Bien que la plupart des pays disposent de législation à cet égard, il subsiste un nombre important d'entre eux à en être dépourvus.

Il va de soi que le fait d'avoir une législation en place ne constitue pas pour autant la garantie de son application. Dans de nombreux pays, les femmes n'ont tout simplement pas recours à la loi pour faire respecter ces engagements. Contrairement à d'autres indicateurs de l'ERI, nous ne disposons pas de moyens pour contrôler l'application de la législation pour un nombre suffisant de pays. Il nous a toutefois semblé qu'il valait mieux inclure ces données plutôt que de nous en passer, avec la réserve que l'existence de politiques, quoique préférable à leur absence, n'équivaut pas toujours à leur application réelle pour les femmes dans la société.

### **Indicateur 3 : Dans quelle mesure les droits des travailleurs sont-ils protégés ?**

Cet indicateur note les mesures prises par les gouvernements en vue de renforcer les droits des travailleurs et des syndicats par la législation, ainsi que l'efficacité de leur mise en œuvre, compte tenu de l'écart important qui existe souvent entre la législation et la pratique. Les données pour cet indicateur reposent sur les « indicateurs des droits du travail » conçus par l'Université mondiale du travail et le Centre mondial des droits des travailleurs à la Penn State University. Celui-ci examine les données empiriques exhaustives concernant le respect des droits de liberté d'association et de négociation collective dans chaque pays<sup>174</sup>.

## **4.6 Limites des indicateurs sur le travail et les salaires de l'Indice ERI**

Un meilleur indicateur des inégalités aurait comparé le salaire minimum au salaire moyen d'un pays, or aussi préférable fût-il, il n'existe pas suffisamment de données disponibles sur les salaires moyens pour assez de pays.

Il existe souvent de fortes disparités entre les droits au salaire minimum. Au Bangladesh, par exemple, les ouvriers du textile ont droit à 5 300 taka (68 dollars) par mois, le salaire minimum le plus bas de tous les ouvriers du textile dans le monde et bien en deçà du seuil de pauvreté international<sup>175</sup>, et pourtant dans d'autres secteurs, les travailleurs ont droit à seulement 1 500 taka (19 dollars) par mois. Le salaire minimum n'est révisé que tous les cinq ans, bien qu'en 2013 les pressions internationales suite à l'effondrement de l'usine de Plaza de Rana aient donné lieu à une nouvelle hausse au bout de trois ans seulement<sup>176</sup>.

Les niveaux de non-respect du salaire minimum sont répandus, voire endémiques dans de nombreux pays. Ainsi une étude sur les salaires du secteur de l'habillement dans 10 pays d'Asie a constaté que sur les 100 entreprises étudiées, plus de la moitié d'entre elles avaient

révélé un paiement inférieur au salaire minimum (concernant en majeure partie les heures supplémentaires), et près de la moitié d'entre elles ne payaient pas leurs cotisations de sécurité sociale<sup>177</sup>. Qui plus est, ce secteur est celui le plus contrôlé par des audits commandés par des marques internationales.

L'utilisation du salaire minimum comme indicateur pose aussi d'autres problèmes. Dans beaucoup de pays, il existe un âge minimum d'admissibilité, de sorte que souvent les jeunes en sont exclus et n'ont droit qu'à un salaire encore plus bas. En plus de cela, le salaire minimum est rarement appliqué dans le secteur informel, qui emploie la grande majorité de la population active dans la plupart des pays en développement et certainement la majorité des femmes au travail. Les données ont donc été ajustées pour tenir compte des niveaux d'informalité dans l'économie, le salaire minimum légal ne s'appliquant pas aux travailleurs du secteur informel. L'indicateur examine aussi si le salaire minimum ne s'applique qu'à une certaine partie de la main-d'œuvre du secteur formel, les agents du secteur public, par exemple. (Ce filtre pour l'informalité a été appliqué aux deux autres indicateurs dans cette section, décrits ci-dessous.)

Un grand nombre des pays plus pauvres affichent un pourcentage élevé de personnes qui travaillent dans le secteur informel, et par conséquent cela contribue à se faire une image plus fidèle. Toutefois, malgré cet ajustement, étant donné que le salaire minimum est donné en proportion du PIB, certains des pays plus pauvres obtiennent des scores « élevés », non pas toujours parce que le salaire minimum est relativement élevé mais du fait que leur PIB est relativement bas.

Pour finir, les données pour l'indicateur sur la parité proviennent de l'ensemble de données de la Banque mondiale intitulé « Les femmes, l'entreprise et le droit ». Cet ensemble de données couvre la totalité des 152 pays inclus dans l'Indice ERI. La Banque mondiale précise que les données ont été recueillies dans le cadre d'enquêtes auprès d'experts locaux avant d'être recoupées avec des sources juridiques primaires, et que les évaluations sont celles valables en avril 2015.

Il est à noter que ces données sont en train d'être actualisées et déjà certains recoupements par rapport aux lois récentes disponibles sur le site de l'OIT indiquent leur manque parfois d'exactitude et d'actualité.

## **Ajustement pour l'informalité et le chômage**

La législation évaluée par ces indicateurs ne couvre que les personnes qui travaillent, ce qui revient concrètement à méconnaître la grande partie de la population (la plupart des femmes) qui travaille dans le secteur informel et qui est dépourvue de ces droits fondamentaux. C'est à cause de cela que chacun des indicateurs a été ajusté en fonction de la taille du secteur informel. Un pays où « l'économie souterraine » représente la moitié de l'activité nationale voit son score réduit de moitié.

Des pays comme l'Espagne, au taux de chômage élevé, constatent également que les dispositions légales pour le lieu de travail ne concernent pas une proportion significative de la population. Par conséquent, le score pour chaque indicateur est ajusté à nouveau en fonction du taux de chômage national : le score d'un pays dont le taux de chômage est de 10 % subit une décote de 10 %<sup>178</sup>.

Il n'a pas été possible d'aller plus loin et d'ajuster les chiffres pour ceux qui se déclarent employés pour permettre de tenir compte de contrats zéro heure et d'autres éléments d'emplois atypiques, qui constituent un problème croissant dans de nombreux pays. Il n'existe pas encore assez de données disponibles pour un nombre suffisant de pays pour pouvoir le faire (voir l'Encadré 12)

## 5 COMPARAISON DE L'INDICE ERI PAR RAPPORT AUX MESURES DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES

Les efforts de chaque pays inclus dans l'Indice ont été mis en contexte en comparant son classement à l'Indice ERI par rapport à son niveau d'inégalités économiques.

Il n'existe que deux mesures d'inégalités économiques pour lesquelles des données sont disponibles pour le bon nombre de pays : le coefficient de Gini et le ratio de Palma. C'est ce dernier qui a été retenu par l'Indice ERI.

### 5.1 Les avantages du ratio de Palma

Le coefficient de Gini se focalise sur la situation de la population touchant un revenu médian. En comparant les revenus des 40 % des salaires les plus bas aux 10 % des salaires les plus hauts, le ratio de Palma, quant à lui, est davantage axé sur la situation des nantis et des pauvres dans une société. L'accroissement des inégalités au cours des 30 dernières années étant essentiellement dû à la quantité énorme de revenus accaparée par les hauts salaires, Oxfam estime que le ratio de Palma est l'indicateur le plus représentatif. Il est vrai aussi que la part du revenu national des 50 % qui représentent les salaires médians n'est pas grandement affectée par le système des taxes et des transferts sociaux en place, alors que c'est le cas pour la part des 10 % des salaires les plus hauts et des 40 % des salaires les plus bas<sup>179</sup>.

Il n'existe, bien entendu, aucune mesure parfaite des inégalités, d'où la décision par DFI et Oxfam d'élaborer cet Indice ERI. Toutes les mesures actuellement disponibles reposent sur des données très pauvres. Le coefficient de Gini et le ratio de Palma s'appuient sur les enquêtes auprès des ménages ou des données de recensement qui ne sont recueillies qu'à plusieurs années d'intervalle et qui sous-estiment systématiquement les hauts salaires.

Le ratio de Palma a beau nous donner une idée globale de la répartition des revenus, il ne nous dit rien sur les groupes qui se trouvent au bas ou au haut de la répartition, et par conséquent sur le recoupement qui se fait entre les inégalités horizontales (comme la parité femmes-hommes ou l'ethnicité) et les inégalités de revenu. La mesure de la mobilité entre ces groupes est essentielle aussi à la compréhension du lien entre inégalités économiques et mobilité sociale. Pour cela, il est indispensable de disposer de meilleures données sur les revenus, notamment ventilées entre hommes et femmes. Bien que d'autres études fassent apparaître que le véritable décrochage des revenus et de la richesse se situe au niveau des 1 % les plus riches (voire des 0,1 % d'entre eux), les données ne permettent pas d'en rendre compte<sup>180</sup>. Il est indispensable de disposer de davantage de données, et de meilleure qualité, sur les extrêmes de revenus pour comprendre où se situe la plus grosse part de revenus.

#### **Encadré 13 : Objectifs mondiaux sur les inégalités : l'objectif de prospérité partagée de l'ODD 10 et de la Banque mondiale**

En 2015, deux nouveaux objectifs importants ont été établis pour s'attaquer aux inégalités économiques. L'ODD 10 a pour but déclaré : « D'ici à 2030, faire en sorte que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable. » Il reflète le nouvel objectif que se donne la Banque mondiale de mesurer la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres, et pas seulement la croissance globale du PIB, dans ce qu'elle appelle son « objectif de prospérité partagée. ».

Oxfam salue certes ces objectifs comme des progrès notables, il reste néanmoins un besoin urgent de renforcer ces mesures et de les améliorer afin de rendre compte de la part des revenus des plus nantis. Plus précisément, Oxfam estime que ces deux objectifs devraient plutôt mesurer les tendances relevées dans le ratio de Palma, en s'intéressant non seulement aux 40 % les plus pauvres et aux 10 % les plus riches, mais en ventilant de manière plus approfondie cette part des 10 % les plus riches. Ce n'est pas en étudiant uniquement les évolutions de revenus des plus pauvres qu'il est possible de mesurer les progrès réalisés à réduire l'écart qui les sépare des plus riches.

## 5.2 Comparaison entre l'Indice ERI et le ratio de Palma des pays

Les pays à très faibles niveaux d'inégalité ont un ratio de Palma très faible. Le plus bas est celui de l'Azerbaïdjan, dont le ratio de Palma est de 0,6. Un tel classement illustre d'emblée l'insuffisance des données, car il est très improbable que l'Azerbaïdjan, cette dictature qui dérive la plupart de ses revenus du pétrole et où la corruption est endémique, soit le plus égalitaire des pays au monde. La Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande, dont le ratio de Palma se situe aux alentours de 1, sont des candidats plus plausibles. (Un ratio de Palma de 1 signifie que les 10 % les plus riches ont le même revenu que les 40 % les plus pauvres de la population). Oxfam affirme que tous les pays devraient viser à atteindre un ratio de Palma inférieur ou égal à 1.

À l'inverse, l'Afrique du Sud, l'un des pays les plus inégalitaires au monde, affiche un ratio de Palma de 7,1. Cela signifie que les 10 % les plus riches possèdent sept fois plus que les 40 % les plus pauvres. La plupart des pays se situent entre 1,7 et 2, et ce toutes régions et tous niveaux de revenus confondus.

## 5.3 Quelle comparaison peut-on faire entre le niveau des inégalités d'un pays et son classement à l'Indice ERI ?

Il existe un écart important entre le niveau des inégalités d'un pays et son classement à l'Indice ERI. Il est possible de classer les pays selon quatre grands groupes.

### Groupe 1 : Inégalités faibles, ERI élevé

Certains pays, comme le Danemark, ont instauré des politiques qui ont creusé les inégalités et ont fait reculer leur classement ERI, lequel, bien que toujours élevé, l'aurait été encore plus par le passé. À mesure que ces changements continuent de se répercuter, l'ERI en rendra de plus en plus compte, même si le score global des inégalités restera bas pendant quelques années encore.

### Groupe 2 : Inégalités faibles, ERI faible

Ce groupe comprend les pays qui, par le passé, appliquaient des politiques fortes de réduction des inégalités et qui en ont tiré les fruits par un rétrécissement relatif de l'écart entre riches et pauvres. Or certaines de ces politiques ont changé récemment et les inégalités se creusent, tout en restant faibles par rapport au reste du monde. Si ces politiques se maintiennent, les inégalités vont forcément se renforcer.

### Groupe 3 : Inégalités fortes, ERI élevé

Ce groupe comprend des pays comme la Namibie et de nombreux pays d'Amérique latine, qui sont en train d'appliquer des politiques visant à réduire les inégalités et dont les niveaux des inégalités sont en retrait, quoique partant de records historiques.

### Groupe 4 : Inégalités fortes, ERI faible

Ce groupe comprend des pays comme le Nigeria et le Swaziland, qui font très peu pour lutter contre les inégalités et qui figurent parmi les pays les plus inégalitaires du monde.

## **5.4 Quelles sont les autres mesures pertinentes des inégalités dont l'Indice ERI ne peut pas rendre compte ?**

Les inégalités de richesse, toujours plus importantes que les inégalités de revenus, constituent une autre mesure importante des inégalités économiques. Or la richesse est une réalité essentielle, en ce sens que des niveaux élevés de richesse extrême dans la société se traduisent par du pouvoir politique et économique. Dans les pays les plus pauvres, les inégalités de richesse et la concentration de la propriété foncière se chevauchent étroitement, le sol étant l'un des plus grands actifs détenus par les individus très fortunés. Cette situation se répercute profondément sur l'orientation que prennent les pays dont l'agriculture demeure le secteur le plus important de l'économie. Malheureusement, les données sur la richesse sont limitées dans les pays à faible revenu, et celles disponibles ne résisteraient pas à l'examen minutieux d'une comparaison entre pays.

Une autre mesure importante des inégalités économiques concerne la part de l'économie nationale qui revient aux travailleurs par le biais des salaires par rapport à la part qui revient aux détenteurs de capital par le rendement des capitaux engagés. Comme on l'a déjà vu, dans bien des pays, les travailleurs sont les perdants face aux détenteurs de capital, pris dans un cycle que d'aucuns considèrent comme un facteur fort des inégalités. Toutefois, il ne s'agit pas là d'une mesure utile pour comparer des pays : en effet, la structure de chaque économie (par exemple, la part de l'agriculture par rapport aux autres secteurs) influe sur la part de capital/travail.

## **5.5 Le besoin urgent de données plus nombreuses et meilleures**

S'il y a une chose que toutes ces mesures font apparaître, c'est l'insuffisance patente des données disponibles, tant en ce qui concerne leur qualité que leur actualité. Il est indispensable d'améliorer toutes les données pour les pays en développement et leur fréquence de collecte. Il faudrait que tous les pays se mettent à recueillir des données ventilées en fonction du sexe et de l'âge et il est nécessaire d'améliorer énormément la disponibilité des données sur les revenus et sur la richesse des individus les plus fortunés.

Depuis quelques années, des efforts visent à améliorer les données sur les hauts revenus, extrêmement révélatrices de l'ampleur de la crise des inégalités. Ces données ont permis de révéler la croissance des revenus non seulement des 10 % les plus riches, mais aussi du 1 % voire du 0,1 % les plus riches d'entre eux, et du décrochage des individus immensément fortunés par rapport au reste de la société. Ils ont consisté notamment à se servir des déclarations fiscales, qui sont plus représentatives des hauts revenus que les enquêtes auprès des ménages. Les déclarations fiscales restent néanmoins imparfaites, compte tenu des pratiques répandues d'évasion fiscale chez les grands fortunés. Quoi qu'il en soit, le tableau qui en ressort est bien plus proche de la réalité.

Il est urgent que les États, soutenus par des institutions internationales comme le FMI, s'efforcent de manière concertée à recueillir suffisamment de données (et des données suffisamment ventilées) pour se faire une idée précise et en temps opportun de l'ampleur réelle de l'écart entre riches et pauvres.

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été produit conjointement par une petite équipe d'Oxfam et de Development Finance International.

Au sein d'Oxfam, Max Lawson est l'auteur principal du rapport final et a dirigé l'équipe mondiale Oxfam. Deborah Haroon a joué un rôle précieux à en vérifier la qualité et à améliorer la méthodologie de l'indice et les données qu'il contient, en se chargeant de la rédaction de la méthodologie qui accompagne le présent rapport ainsi que de l'analyse des données sur les inégalités. Rachel Wilshaw et Beck Wallace ont apporté des contributions essentielles à la partie consacrée au travail et à ses indicateurs, Esme Berkhout à l'évaluation de l'impact des paradis fiscaux, Luke Gibson et Oli Pearce dans le domaine des indicateurs fiscaux, Diana Sarosi et son équipe quant aux indicateurs de l'égalité femmes-hommes au travail, et Isabel Munilla sur l'imposition des industries extractives. Il convient de citer les autres membres du groupe consultatif, à savoir Nick Bryer, Nick Galasso, Íñigo Macias Aymar, Anna Marriott, Mikhail Maslennikov et Chiara Mariotti.

De précieuses contributions ont également été apportées par la plupart des pays nationaux et régionaux d'Oxfam et les 20 affiliés d'Oxfam qui ont participé à la mise à jour et à l'amélioration des données mondiales à l'aide de sources nationales, et au renforcement de la méthodologie globale de l'indice afin de refléter plus fidèlement les réalités nationales.

Au DFI, Matthew Martin a été coauteur du rapport final et a dirigé la conceptualisation et l'établissement de l'Indice ainsi que la rédaction du document de méthodologie. Le chargé de programme, Jo Walker, a joué un rôle clé dans la conception de l'Indice, et s'est chargé de la collecte initiale de données sur les dépenses et le travail, tout en rédigeant une grande partie des premières ébauches du rapport. David Waddock a assuré la gestion globale de la base de données de l'Indice et les équipes des données sur la fiscalité. L'équipe des données sur les dépenses a été dirigée par Maria Holloway, et Jeannette Laouadi et Lance Karani ont elles aussi apporté des contributions importantes sur les dépenses ainsi que d'autres données.

De l'aide supplémentaire très utile a été reçue de la part de toute une équipe d'évaluation par les pairs et d'agents de l'OIT (sur le travail et la protection sociale), du FMI (sur la fiscalité) et de la Banque mondiale (sur la fiscalité et les questions femmes-hommes au travail), ainsi que par Nanak Chand Kakwani et Alex Cobham du Réseau pour la justice fiscale. Nous tenons à remercier plus particulièrement Nora Lustig et son équipe de CEQ dirigée par Ludovico Feoli pour nous avoir communiqué les données de leurs études sur l'incidence réelle (voir la note de fin de page 121 pour des attributions plus détaillées) ; de même qu'Alistair Usher et Brett Dodge de chez Ergon Associates pour leur contribution aux indicateurs sur le travail. Des agents de la Banque asiatique de développement, de la CEPAL, de l'OIT et de l'OCDE ainsi que des représentants de nombreux pays en développement, nous ont apporté aussi une aide précieuse à nous fournir et nous expliquer leurs données sur les dépenses, la fiscalité et le travail auprès de DFI. Michaela Saisana et Beatrice Dhombres du Centre de compétence sur les indicateurs composites et les tableaux de bord, du Centre de recherche commun de la Commission européenne, nous ont fourni d'excellents conseils sur l'Indice et nous ont remis l'évaluation de la robustesse, disponible en document annexe.



## NOTES

- 1 Pour un bilan rapide de cette situation, voir par exemple le rapport de la Banque mondiale (2016) « Prospérité partagée : Agir contre les inégalités »
- 2 D. Hardoon, S. Ayele and R. Fuentes-Nieva (2016). « *Une économie au service des 1 % : Ou comment le pouvoir et les privilèges dans l'économie exacerbent les inégalités extrêmes et comment y mettre un terme.* Oxford: Oxfam International. <http://oxf.am/Znhx>. <https://doi.org/10.21201/2016.592643>
- 3 K. Pickett and R. Wilkinson (2010). *The Spirit Level: Why Equality is Better for Everyone*. Londres : Penguin ; voir aussi C. Wang, G. Wanand et X. Zhang. (2016). *Which Dimension of Income Distribution Drives Crime? Evidence from the People's Republic of China*. Document de travail de l'ADBI n° 704. Tokyo: Institut de la Banque asiatique de développement. <https://www.adb.org/sites/default/files/publication/236561/adbi-wp704.pdf>
- 4 C. Lakner, M. Negre et E.B. Prydz (2014). *Twinning the Goals: How Can Promoting Shared Prosperity Help to Reduce Global Poverty?* Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques 7106.
- 5 Pickett and Wilkinson (2010). *The Spirit Level*. Op. cit.
- 6 J.Martinez-Vazquez and B.Moreno-Dodson (2014) *The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a Large Panel of Countries*. Georgia State University. Economics Department Publications ;  
N.Lustig (2015). *The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health: Evidence from Thirteen Developing Countries in the Commitment To Equity Project*. Série de documents de travail de CEQ. Tulane University ; et OCDE (2015), *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous* et voir par exemple, F. Jaumotte et C. Osario Bultron (2015). *Power From The People*. FMI. *Finances & développement*. 52:1. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
- 7 N. Lustig (2015). *The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health*. Op. cit.
- 8 OCDE (2015). *Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalité profite à tous*. Op. cit.
- 9 Pour des exemples concrets de l'effet puissant de la fiscalité comme moyen de réduire les inégalités, voir les multiples études de pays réalisées par le Commitment to Equity Institute, disponibles à [www.commitmenttoequity.org](http://www.commitmenttoequity.org)
- 10 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015). *Inequality and Labor Market Institutions* IMF Staff Discussion Note SDN/15/14.
- 11 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015). *Inequality and Labor Market Institutions*. Op. cit.
- 12 Voir M. Whitaker (2017). *Economy Drive: Priorities and Prospects Ahead of the Spring Budget*. Résumé de résolution de la Fondation ; et Elliot L. et K. Allen (2017). <https://www.theguardian.com/business/2017/jan/31/theresa-may-inequality-margaret-thatcher-resolution-foundation>
- 13 Avant 2004, les revenus des 40 % les plus pauvres de la population danoise étaient supérieurs à ceux des 10 % ; depuis, le contraire est vrai. Voir [https://www.ae.dk/sites/www.ae.dk/files/dokumenter/publikation/ae\\_fl16.pdf](https://www.ae.dk/sites/www.ae.dk/files/dokumenter/publikation/ae_fl16.pdf)
- 14 République française. (2016). Évaluations Préalables des Articles du Projet de Loi. Projet de Loi de Finances Pour 2017. [http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance\\_publique/files/farandole/ressources/2017/pap/pdf/PLF2017\\_Eval.pdf](http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2017/pap/pdf/PLF2017_Eval.pdf) (p 36–37).”
- 15 D. Hardoon (2017). *Une économie au service des 99 % : Il est temps de construire une économie humaine qui profite à tous, et non à quelques privilégiés*. Oxfam. <http://oxf.am/ZLBB>. <https://doi.org/10.21201/2017.8616>
- 16 Il est vrai aussi que souvent, ces facteurs structurels dépendent bien plus du contexte que des interventions progressives dans les domaines des dépenses publiques, de la fiscalité et des droits des travailleurs, qui sont pertinents pour la réduction des inégalités dans presque tous les cas.
- 17 New Rules for Global Finance/Development Finance International, Are the International Institutions Reducing Inequality? The Global Financial Institutions Impact Report 2017, Friedrich Ebert Stiftung
- 18 Government Accountability Office (2016). *Corporate Income Tax: Most Large Profitable U.S. Corporations Paid Tax but Effective Tax Rates Differed Significantly from the Statutory Rate*. Rapport adressé au Ranking Member, Comité du Budget, Sénat américain. Ce chiffre concerne les sociétés détenant plus de 10 millions de dollars d'actifs.
- 19 Government Accountability Office (2016). *Corporate Income Tax*. Op. cit.
- 20 J.R. Nunns, L.E. Burman, J. Rohaly et J. Rosenberg (2015). *Analysis of Donald Trump's Tax Plan*. Tax Policy Center.

- 21 B. Baker, D.G. Sciarra et D. Farrie (2015). *Is School Funding Fair? A National Report Card*. Quatrième édition. New Jersey: Education Law Center.
- 22 Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.PCAP>  
OCDE. [http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/public-expenditure-on-health-per-capita\\_pubexhltcap-table-en](http://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/public-expenditure-on-health-per-capita_pubexhltcap-table-en)  
M.J. Lee et T. Luhby (2017). <http://www.cnn.com/2017/03/13/politics/cbo-report-health-care/index.html>
- 23 Oxfam Amérique et Economic Policy Institute. (2016). *Few Rewards: An Agenda to Give America's Working Poor a Raise*. <https://www.oxfamamerica.org/explore/research-publications/few-rewards/>
- 24 R. Desai (2015). *Does the Developing World Need a Welfare State to Eliminate Poverty? Some insights from history*. Brookings Institute.
- 25 C. Hoy et A. Sumner (2016). *Gasoline, Guns, and Giveaways: Is There New Capacity for Redistribution to End Three Quarters of Global Poverty?* Document de travail du CGD n° 433. Washington DC: Center for Global Development. <http://www.cgdev.org/publication/gasoline-guns-and-giveaways-end-three-quarters-global-poverty>
- 26 A. Krozer (2015). *For Richer or Poorer: The capture of growth and politics in emerging economies*. Oxfam International. <http://oxf.am/ZmqK>
- 27 Pour les chiffres des non-scolarisés au Nigeria, voir : <http://www.premiumtimesng.com/news/top-news/188590-10-5m-children-out-of-school-in-nigeria-unicef.html>
- 28 Pour les chiffres sur la mortalité infantile du Nigeria, voir le site de la Banque mondiale : <http://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT>
- 29 Panel Progrès en Afrique (2013). *Equity in Extractives: Stewarding Africa's natural resources for all*.
- 30 Voir Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.GINI?locations=AR>
- 31 D. Rossignolo (2016). *Taxes, Expenditures, Poverty and Income Distribution in Argentina*. Document de travail de Commitment to Equity n° 45. [http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/05/CEQ\\_WP45\\_Rossignolo\\_May17\\_2017.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/wp-content/uploads/2017/05/CEQ_WP45_Rossignolo_May17_2017.pdf)
- 32 Voir par exemple Tihomir Gligorevic (2017). <https://inserbia.info/today/2017/03/argentina-biggest-work-stoppage-looms-for-macri-as-teachers-plan-strike/>
- 33 Le secteur informel dans ces trois pays reste toutefois important, tant et si bien que ces droits progressifs dans le domaine du travail échappent à une grande partie de la population. Comme l'explique la Section 4, les chiffres de l'indice ne tiennent pas compte de tous les indicateurs du travail pour les niveaux d'informalité. Quoi qu'il en soit, ces pays doivent leur score élevé au niveau généreux de leur salaire minimum.
- 34 J.E. Stiglitz et A. Schiffrin (2016). *Learning from Namibia*. Project Syndicate. <https://www.project-syndicate.org/commentary/namibia-economic-social-success-story-by-joseph-e-stiglitz-and-anya-schiffrin-2016-06>
- 35 Pour une discussion complète et l'analyse de la situation inégalitaire en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015). *Privileges That Deny Rights: Extreme Inequality and the Hijacking of Democracy in Latin America and the Caribbean*. Oxfam. <http://oxf.am/ZmS9>
- 36 A. Arendar et E. Seery (2014). *À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes* Oxfam. P41. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/il-est-temps-de-mettre-fin-aux-inegalites-extremes>
- 37 Voir D. Hardoon, S. Ayele et R. Fuentes-Nieva (2016). *Une économie au service des 1%*. Op. cit. et D. Hardoon (2017). *Une économie au service des 99%*. Op. cit.
- 38 Parmi les interventions qui ont nui à la réduction des inégalités de richesse, on peut citer l'abandon de l'impôt sur la fortune en 1997, le maintien du privilège accordé au patrimoine de l'entreprise dans la fiscalité de la succession, et l'introduction de l'imposition forfaitaire sur les plus-values depuis 2009.
- 39 Pour le détail de la déclaration d'Abuja, voir [http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja\\_declaration/en/](http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja_declaration/en/) et pour la déclaration d'Incheon, voir <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/incheon-framework-for-action-fr.pdf>
- 40 Pour le rapport de la Commission Bachelet, voir [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_165750.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/-dcomm/---publ/documents/publication/wcms_165750.pdf)
- 41 F. Rhodes (2016). Les femmes et les 1 % : Une réponse commune aux inégalités entre les femmes et les hommes et aux inégalités économiques extrêmes <https://www.oxfam.org/fr/rapports/les-femmes-et-les-1>
- 42 A. Arendar et E. Seery (2014). *À égalité !* Op. cit.
- 43 Voir par exemple Civicus (2016). *State of Civil Society Report 2016*. <http://www.civicus.org/index.php/socs2016>
- 44 L. Bartels (2002). *Economic Inequality and Political Representation*. Princeton.
- 45 S. Hallegatte et al. (2016). *Shock waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Washington DC: Banque mondiale.
- 46 T. Gore (2015). *Inégalités extrêmes et émissions de CO2. Pourquoi l'accord de Paris doit donner la priorité aux populations les plus pauvres, les moins émettrices et les plus vulnérables*. Oxfam. [https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file\\_attachments/mb-extreme-carbon-inequality-021215-fr.pdf](https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/mb-extreme-carbon-inequality-021215-fr.pdf)

- 47 Banque mondiale (2016). Poverty is rising in Africa. <http://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/poverty-rising-africa-poverty-report>
- 48 Le revenu par habitant de la Guinée équatoriale en PPA du PIB est de 34 000, pour l'Espagne il est de 33 600. La mortalité infantile pour le Burundi est de 54 pour 1000 naissances, pour la Guinée équatoriale elle s'élève à 68. Sources : <http://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.IMRT.IN> et <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.PP.CD>
- 49 Pour une discussion complète et l'analyse des inégalités en Amérique latine et aux Caraïbes, se reporter à R. Canete et al. (2015). Privileges That Deny Rights. Op.Cit.
- 50 En économie, on appelle cela la courbe de Kuznets, d'après les travaux de Simon Kuznets
- 51 Il s'agit de la période de 1970 à 2009. Voir J.Martinez-Vazquez, B.Moreno-Dodson et V.Vulovic (2012). The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution: Evidence from a large panel of countries. International Center for Public Policy, Document de travail 12/25.
- 52 Voir OCDE (2015). Tous concernés : Op. cit. et N. Lustig (2015). The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health. Op. cit.
- 53 Entre 2000 et 2007. G. Verbist, M. F. Förster et M. Vaalavuo (2012). The Impact of Publicly Provided Services on the Distribution of Resources: Review of New Results and Methods. Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, n° 130. OECD Publishing.
- 54 N.Lustig (2015). The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health. Op cit
- 55 O. O'Donnell et al. (2007). The Incidence of Public Spending on Healthcare: Comparative Evidence from Asia. The World Bank Economic Review 21(1) (1er janvier) : 93–123. <https://doi.org/10.1093/wber/lhl009>. Cet examen constate que les dépenses de santé ont réduit les inégalités dans 11 pays asiatiques sur 12
- 56 E.Seery (2014). Au service de la majorité : Des services publics pour combattre les inégalités. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/au-service-de-la-majorite>
- 57 Les données portent sur l'ensemble des régimes de nature peu ou prou contributive (par ex. les régimes de retraite ou d'assurance), et les régimes non contributifs. Elles comprennent neuf catégories : allocations maladie, chômage, vieillesse, accidents du travail, famille, maternité, invalidité et survivants ; à cela s'ajoutent d'autres programmes d'aide aux revenus et d'assistance, comme les transferts monétaires conditionnels, mis à la disposition des personnes pauvres et non inclus dans les catégories susvisées.
- 58 Voir I. Ortiz. (2015). La protection sociale pour tous va changer la vie des gens d'ici à 2030. Genève : Organisation internationale du Travail. [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_405779/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_405779/lang--fr/index.htm)
- 59 I. Ortiz. (2015). Op. cit.
- 60 Par exemple, la Banque mondiale prévoit un seuil minimal de 23 médecins, infirmiers et sages-femmes pour 10 000 habitants. Voir OMS (2014). Une vérité universelle : Pas de santé sans ressources humaines. [http://www.who.int/workforcealliance/knowledge/resources/hrhreport\\_summary\\_Fr\\_web.pdf?ua=1](http://www.who.int/workforcealliance/knowledge/resources/hrhreport_summary_Fr_web.pdf?ua=1)
- 61 Pour le détail de la déclaration d'Abuja, voir [http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja\\_declaration/en/](http://www.who.int/healthsystems/publications/abuja_declaration/en/) et pour consulter la déclaration d'Incheon, voir <http://fr.unesco.org/world-education-forum-2015/declaration-dincheon>
- 62 Voir OCDE (2015). Tous concernés : Op. cit
- 63 OMS Couverture sanitaire universelle. Aide-mémoire, mis à jour 2016. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs395/fr/>
- 64 Voir Achieving a Shared Goal: Free Universal Healthcare in Ghana Oxfam (2011) <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/achieving-a-shared-goal-free-universal-healthcare-in-ghana-125306>
- 65 Banque asiatique de développement (2013). Social Protection Index: Assessing Results for Asia and the Pacific. <https://www.adb.org/publications/social-protection-index-assessing-results-asia-and-pacific>
- 66 Voir OCDE (2015), Tous concernés : Op. cit. et N. Lustig (2015), The Redistributive Impact of Government Spending on Education and Health. Op. cit.
- 67 Les régimes de retraite contributifs ont un effet fortement égalisateur en Argentine, au Brésil et en Uruguay ainsi qu'au Chili, au Costa Rica et en Équateur, quoique modeste dans ces derniers. Voir N. Lustig (2016). L'impact des taxes et des dépenses sociales sur les inégalités et la pauvreté en Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Pérou et Uruguay (en espagnol). Center for Global Development, document de travail n° 427.
- 68 N. Lustig et al. (2011). Fiscal Policy and Income Redistribution in Latin America: Challenging the Conventional Wisdom. Tulane University - Document de travail n° 1124. Cette étude constate notamment que les dépenses en Bolivie sont le quintuple de celles du Pérou, mais les fonds ne ciblant pas les pauvres, le niveau de redistribution y est limité et guère supérieur à celui du Pérou
- 69 Pour en savoir plus sur ces questions, voir OIT (2014). Rapport mondial sur la protection sociale 2014–15. <http://www.ilo.org/global/research/global-reports/world-social-security-report/2014/lang--fr/index.htm> L'un des problèmes concernant l'incidence tient à sa concentration exclusive sur l'impact actuel des dépenses sociales. On peut soutenir que, compte tenu de l'approche de la protection sociale sur le cycle de vie, la nature progressive de la protection sociale se produit sur la vie entière.

- 70 OCDE (2004). Examens des politiques nationales d'éducation : Chili 2004. et Global Campaign for Education (2016). Private Profit, Public Loss. <https://doi.org/10.1787/9789264106352-en>
- 71 A. Kireyev (2013). Inclusive Growth and Inequality in Senegal. Documents de travail du FMI n° 13/215. <https://doi.org/10.5089/9781475580266.001>
- 72 Pour consulter une discussion utile sur quelques-uns de ces modèles, voir K. Watkins et W. Alemayehu (2012). Financing for a Fairer, More Prosperous Kenya: A review of the public spending challenges and options for selected arid and semi-arid counties. Brookings Institute.
- 73 IBP (2017), Tracking Spending on the SDGs: What Have We Learned from the MDGs? Note sur le budget, mai. Ceci repose sur une étude de fond plus longue, Development Finance International/Government Spending Watch (2016), Tracking Government Spending on the MDGs: Lessons for the SDGs, report for the International Budget Partnership, Juillet. Toutes deux sont disponibles à <http://www.governmentspendingwatch.org/news/150-sdgs-what-lessons-can-be-learned-from-the-mdgs>
- 74 N. Lustig (2012). Taxes, Transfers, and Income Redistribution in Latin America. Groupe de la Banque mondiale. Inequality in Focus. <http://siteresources.worldbank.org/EXTPOVERTY/Resources/InequalityInFocusJuly2012FINAL.pdf>
- 75 Les dépenses peuvent être progressives, en ce sens que sans elles, les inégalités seraient plus fortes, sans pour autant être favorables aux personnes pauvres. Ainsi, les dépenses de santé, par exemple, peuvent avoir un effet plus égalisateur dans un pays que s'il en était dépourvu, même si ces dépenses profitent de manière disproportionnée aux plus nantis. Toutefois, si ces dépenses sont améliorées de sorte qu'elles ne se contentent pas de réduire les inégalités globales dans le pays mais qu'elles profitent davantage aux pauvres qu'aux riches (par exemple par la suppression des frais modérateurs), celles-ci deviennent non seulement progressives mais aussi favorables aux pauvres.
- 76 Les données de l'UNESCO (2013) attestent de l'effet transformateur que l'éducation exerce sur le développement : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/GMR/excel/dme/Press-Release-En.pdf>
- 77 Banque mondiale (2014). Voice and Agency: Empowering Women and Girls for Shared Prosperity
- 78 C. Melamed (2016). Women's Work: Mothers, children and the global childcare crisis. Overseas Development Institute. Document de travail. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/10468.pdf>
- 79 E. Samman et al. (2016). Women's Work: Mothers, children and the global childcare crisis. Overseas Development Institute
- 80 T. Bhatkal (2016). Women's Work. Blog. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/blog/2016/05/womens-work>
- 81 Le FMI a publié récemment des recherches et des conseils approfondis dans ce domaine. Voir <http://www.imf.org/en/News/Articles/2016/07/26/14/42/NA072816-New-IMF-Study-Data-Tool-Track-Fiscal-Policies>
- 82 Voir par exemple UNESCO (2013). L'éducation des filles : les faits. <http://fr.unesco.org/gem-report/sites/gem-report/files/girls-factsheet-fr.pdf>
- 83 Voir M. Martin et J. Walker (2015). Financing the Sustainable Development Goals: Lessons from government spending on the MDGs. Rapport de Government Spending Watch 2015. Oxfam et Development Finance International. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/financing-the-sustainable-development-goals-lessons-from-government-spending-on-556597>
- 84 Tous sont des pays à revenu élevé, sauf le Brésil et le Costa Rica, qui sont des pays à revenu intermédiaire - tranche supérieure.
- 85 Les dépenses dans la santé, l'éducation et les transferts monétaires se sont avérés hautement progressifs, notamment dans le sens où ils contribuent à rendre le Costa Rica plus égalitaire. Voir P. Sauma et J. Diego Trejos (2014). Social Public Spending, Taxes, redistribution of income, and poverty in Costa Rica. Document de travail du CEQ n° 18. [http://www.commitmentoequity.org/publications\\_files/Costa%20Rica/CEQWPNo18%20PubSpendTaxRedistIncandPover%20Costa%20Rica.pdf](http://www.commitmentoequity.org/publications_files/Costa%20Rica/CEQWPNo18%20PubSpendTaxRedistIncandPover%20Costa%20Rica.pdf)
- 86 Par exemple, les indicateurs de mortalité infantile et d'espérance de vie de ces pays sont comparables à ceux des pays développés d'Europe. Voir <http://www.who.int/healthsystems/topics/financing/healthreport/CostaRicaNo11.pdf>
- 87 Voir M. del Rocío Sáenz, J. L. Bermúdez et M. Acosta (2010). Universal Coverage in a Middle Income Country: Costa Rica. OMS Rapport sur la santé dans le monde (2010) Document de référence 11 [http://www.commitmentoequity.org/publications\\_files/Costa%20Rica/CEQWPNo18%20PubSpendTaxRedistIncandPover%20Costa%20Rica.pdf](http://www.commitmentoequity.org/publications_files/Costa%20Rica/CEQWPNo18%20PubSpendTaxRedistIncandPover%20Costa%20Rica.pdf)
- 88 OCDE (2016). All together: Making growth more inclusive in Costa Rica. In OECD Economic Surveys: Costa Rica 2016: Economic Assessment, Paris: OECD Publishing. DOI: [http://dx.doi.org/10.1787/eco\\_surveys-cri-2016-4-en](http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-cri-2016-4-en)
- 89 M. Bucheli, N. Lustig, M. Rossi et F. Amabile (2013). Social Spending, Taxes and Income Redistribution in Uruguay. Commitment to Equity Institute. CEQ - Document de travail 10. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-6380>
- 90 Leurs régimes de protection sociale se sont avérés avoir des impacts différents sur les inégalités. Voir la discussion dans l'OCDE (2015). Tous concernés : Op. cit. Les pensions contributives ont un effet égalisateur au Brésil et un effet très légèrement inégalisateur au Chili, voir N. Lustig (2015). Inequality and Fiscal Redistribution in Middle Income Countries: Brazil, Chile, Colombia, Indonesia, Mexico, Peru and South Africa. Center for Global Development. Document de travail n° 410

- 91 N. Lustig et C. Pessino (2013). Social Spending and Income Redistribution in Argentina During the 2000s: The rising role of noncontributory pensions. Commitment to Equity. CEQ - Document de travail n° 5.  
[http://www.commitmenttoequity.org/publications\\_files/Argentina/CEQWPNo5%20SocSpendRedist2000sArgentina](http://www.commitmenttoequity.org/publications_files/Argentina/CEQWPNo5%20SocSpendRedist2000sArgentina)
- 92 N. Lustig (2012). Taxes, Transfers, and Income Redistribution in Latin America. Op cit.
- 93 N. Lustig (2015). Most Unequal on Earth. IMF. Finance and Development. Volume 52
- 94 Le degré des différents services et du rôle qu'ils jouent dans la redistribution dépend d'un pays à l'autre (souvent mesuré par rapport au niveau des inégalités existantes, des inégalités avant impôt et des revenus de transferts) et de la structure des dépenses. Par exemple, l'OCDE a montré que la Nouvelle-Zélande se concentrait sur les transferts visant à réduire la pauvreté, que l'approche adoptée par l'Allemagne en matière de redistribution porte sur le cycle de vie, tandis que la Suède utilise un modèle plus nordique de transferts monétaires importants et en grande partie universels et de niveau élevé de dépenses. Pour en savoir plus, voir I. Jourmard, M. Pisu et D. Bloch (2012). Tackling Income Inequality: The role of taxes and transfers. Journal de l'OCDE : Études économiques. Publié en ligne, [http://DX.doi.org/10.1787/eco\\_studies-2012-5k95xd6165t](http://DX.doi.org/10.1787/eco_studies-2012-5k95xd6165t)
- 95 Ce constat s'accorde avec le point de vue que, historiquement, les dépenses publiques ne se mettent à jouer un rôle plus redistributif qu'après avoir atteint un certain seuil de richesse nationale. Voir Lindert sur le développement des États-providence.  
<http://info.worldbank.org/etools/docs/Library/139597/Lindert.pdf>. Toutefois, des éléments de preuve plus récents indiquent que le mode d'évolution n'est pas linéaire comme celui des modèles qui ont vu le jour dans les économies occidentales. Ainsi Lisbet souligne une approche plus redistributive dans le monde maintenant développé que quand son niveau de pauvreté était similaire à celui de plusieurs pays en développement à l'heure actuelle, ce qui remet en question les idées reçues, par ex. Cuesta (2013), Bastagli, Coady et Gupta (2012), qui indiquent que la politique budgétaire joue généralement un rôle plus important dans la réduction des inégalités de revenus dans les économies avancées que dans les pays en développement, même ceux de la même région. L'étude de N. Lustig et al. (2011) portant sur six pays d'Amérique latine montre les limites d'arguments exposés précédemment en ce qui concerne les capacités redistributives réduites des politiques budgétaires dans cette région en raison de la taille plus petite de l'État et de la nature moins progressive des politiques budgétaires (figurant dans les études passées de Goñi, Lopez et Servén [2008], et de Breceda et Rigolini Saavedra [2008]). Leurs résultats montrent que chaque pays représente une réalité qui lui est propre. Comme T. Piketty le souligne, en matière de développement, cela semble être lié aussi à ce que la vision d'un « État social » dépend de rapports plus élevés entre les taxes et le PIB
- 96 Comme le souligne Lustig, si l'on en juge d'après la part du revenu total consacrée aux dépenses sociales, l'Éthiopie semble manifester un véritable engagement envers le progrès social : son niveau de dépenses est bien plus élevé que ce qu'il n'était dans les pays riches d'aujourd'hui lorsque leur niveau de revenu par habitant était aussi bas que celui que l'Éthiopie connaît actuellement, et on trouve quelques bons exemples de dépenses favorables aux personnes pauvres, et ce bien qu'elles soient de nature moins redistributive (mais compte tenu des niveaux très élevés de pauvreté et des niveaux faibles d'inégalités, il faut s'y attendre). Voir Banque mondiale (2015). Ethiopia Poverty Assessment  
[http://www.commitmenttoequity.org/publications\\_files/Ethiopia/WorldBank%202014EthiopiaPovAssess%20CEQChapt5%20Feb%202015.pdf](http://www.commitmenttoequity.org/publications_files/Ethiopia/WorldBank%202014EthiopiaPovAssess%20CEQChapt5%20Feb%202015.pdf)
- 97 R. Desai (2015). Does the Developing World Need a Welfare State to Eliminate poverty? Some insights from history Brookings Institute
- 98 Global Campaign for Education (2016). Private Profit, Public Loss.
- 99 Chiffres des non-scolarisés au Nigeria, voir : <http://www.premiumtimesng.com/news/top-news/188590-10-5m-children-out-of-school-in-nigeria-unicef.html>
- 100 D'après les chiffres de WIDE : les chiffres réels d'achèvement des études du premier cycle du secondaire pour le Nigeria sont de 93 % pour le quintile le plus riche et de 22 % pour le quintile le plus pauvre
- 101 Les chiffres de la mortalité infantile au Nigeria sont disponibles à <http://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT>
- 102 Banque mondiale (2016), Cambodia Economic Update 2016.  
<http://www.worldbank.org/en/country/cambodia/publication/cambodia-economic-update-october-2016-enhancing-export-competitiveness>
- 103 Banque asiatique de développement (2014). Indice de protection sociale.
- 104 OMS et Royaume du Cambodge (2015). Cambodia Health Systems Review. Observatoire de l'Asie-Pacifique sur les systèmes de santé  
[http://www.wpro.who.int/asia\\_pacific\\_observatory/hits/series/cambodia\\_health\\_systems\\_review.pdf](http://www.wpro.who.int/asia_pacific_observatory/hits/series/cambodia_health_systems_review.pdf)
- 105 OMS et Royaume du Cambodge (2015). Op. cit.
- 106 OMS et Royaume du Cambodge (2015). Op. cit.
- 107 Les États-Unis consacrent 16 % de leur PIB à la santé, dépenses publiques et privées confondues. S'élevant à 8,3 % du PIB, leurs dépenses publiques sont comparables à celles d'autres pays offrant une couverture universelle comme la France ou le Royaume-Uni, où les dépenses privées sont négligeables. À lui seul, ce chiffre montre l'ampleur de l'inefficacité du système américain. Les dépenses publiques américaines en santé, celles par exemple consacrées à Medicare pour les personnes âgées, n'ont rien à envier à celles dans le reste de l'OCDE et elles ont un impact en matière de réduction des inégalités.

- 108 Les soins tertiaires en particulier, par exemple, une étude de l'OCDE de 2010 (Koechlin et al., 2010) a constaté qu'en 2007, les frais hospitaliers aux États-Unis étaient de plus de 60 % supérieur à la moyenne des 12 autres pays de l'OCDE. <https://www.oecd.org/UnitedStates/49084355.pdf>
- 109 Voir D. Mangan (2013). Medical Bills Are the Biggest Cause of US Bankruptcies. <http://www.cnn.com/id/100840148>
- 110 Les données de ce rapport sont quelque peu obsolètes dans certains cas, mais nous avons choisi de ne pas les actualiser en raison de la méthodologie particulière employée par l'OIT pour calculer ce qui est considéré comme relevant de la protection sociale. L'OIT va publier un rapport de suivi vers le milieu de l'année 2017, qui nous permettra de mettre à jour ces chiffres.
- 111 Au total, nous utilisons des données nationales sur l'incidence des dépenses pour 60 pays dans la mesure où elles sont disponibles, en utilisant un mélange de données de l'OCDE et de données issues d'études réalisées par Commitment to Equity, que cette organisation a eu l'amabilité de partager avec Oxfam. Les données de Commitment to Equity proviennent du centre de données de l'Institut CEQ sur la redistribution fiscale fondée sur les cahiers pratiques des résultats de CEQ : Afrique du Sud (Inchauste et autres, 2016) ; Argentine (Rossignolo, 2016) ; Arménie (Younger et Khachatryan, 2014) ; Bolivie (Paz-Arauco et autres, 2014) ; Brésil (Higgins et Pereira, 2016) ; Chili (Martinez-Aguilar et Ortiz-Juarez, 2016) ; Colombie (Melendez et Martinez, 2015) ; Costa Rica (Sauma et Trejos, 2014) ; Équateur (Llerena et autres, 2014) ; Éthiopie (Hill, Tsehaye et Woldehanna, 2014) ; Géorgie (Cancho et Bondarenko, 2015) ; Ghana (Younger, Osei-Assibey et Oppong, 2016) ; Guatemala (Cabrera et Moran, 2015) ; Honduras (Castañeda et Espino, 2015) ; Indonésie (Jellema, Wai Poi et Afkar, 2015) ; Iran (Enami, Lustig et Taqdiri, 2016) ; Jordanie (Abdel-Halim et autres, 2016) ; Mexique (Scott, 2013) ; Nicaragua (Cabrera et Moran, 2015) ; Ouganda (Jellema et autres, 2016) ; Pérou (Jaramillo, 2015) ; République dominicaine (Aristy-Escuder et autres, 2016) ; Russie (Malysin et Popova, 2016) ; Salvador (Beneke, Lustig et Oliva, 2014) ; Sri Lanka (Arunatilake et autres, 2016) ; Tanzanie (Younger, Myamba et Mdadila, 2016) ; Tunisie (Shimeles et autres, 2015) ; Uruguay (Bucheli et autres, 2014) et Venezuela (Molina, 2016).
- 112 J. Martinez-Vazquez, B. Moreno-Dodson et V. Vulovic (2011). The Impact of Tax and Expenditure Policies on Income Distribution. Georgia State University: Andrew Young School of Public Policy Studies.
- 113 OIT (2014). Rapport mondial sur la protection sociale 2014–15. Op. cit.
- 114 Oxfam (2016). Fiscal Justice Global Track Record: Oxfam's tax, budget and social accountability work. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/fiscal-justice-global-track-record-oxfams-tax-budget-and-social-accountability-620087>
- 115 Nous avons décidé de ne pas utiliser les dépenses individuelles privées parce que certains pays, comme le Sri Lanka par exemple, ont un niveau élevé de dépenses individuelles privées en matière de santé, mais celles-ci proviennent des personnes les plus riches, non pas des plus pauvres. Leur système de santé publique est progressif, de sorte qu'ils seraient injustement pénalisés par un indicateur qui se contente de pénaliser les dépenses individuelles privées. Lorsque des données sur les dépenses individuelles directes pour différents groupes de la société seront disponibles, nous pourrons en tenir compte.
- 116 M. Devereux et al. (2016). G20 Corporation Tax Ranking. Oxford: Oxford University Centre for Business Taxation.
- 117 Voir C. Daude et al (2014). The Political Economy of Tax Incentives for Investment in the Dominican Republic. Centre de développement de l'OCDE, document de travail 322. Domaine de recherche : Perspective économique de l'Amérique latine, janvier. [http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/the-political-economy-of-tax-incentives-for-investment-in-the-dominican-republic\\_5jz3wkh45kmw-en](http://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/the-political-economy-of-tax-incentives-for-investment-in-the-dominican-republic_5jz3wkh45kmw-en) Voir aussi R. Canete et al. (2015). Privileges That Deny Rights. Op. cit. <https://doi.org/10.1787/5jz3wkh45kmw-en>
- 118 Données issues de la base de données sur les impôts de Development Finance International. Les données sur les modifications survenues concernant la perception de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers sont comparées aux variations du PIB, et celles concernant la TVA et les taxes de vente sont comparées aux variations de consommation.
- 119 Pour en savoir plus sur l'Indonésie, voir L. Gibson (2017). Towards a More Equal Indonesia: How the government can take action to close the gap between the richest and the rest. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/towards-a-more-equal-indonesia-how-the-government-can-take-action-to-close-the-620192>
- 120 Pour en savoir plus, voir : J. Birchall et F. Marzia (2015). The Gender Dimensions of Expenditure and Revenue Policy and Systems. IDS et DFID; C. Capraro (2014). Taxing Men and Women: Why Gender is Crucial for a Fair Tax System. Christian Aid; GTZ (2008). Why Care About Taxation and Gender Equality. et Swiss Development Cooperation (2015). Conclusions of a Facilitated E- Discussion on Gender and Taxation. Disponible à <https://www.shareweb.ch/site/Gender/en/About%20Us/Documents/E-Discussion%202015/Gender%20and%20Taxation%20Summary.pdf>
- 121 C. Grown et I. Valodia (2010). Taxation and Gender Equity: A Comparative Analysis of Direct and Indirect Taxes in Developing and Developed Countries. Londres et New York : Routledge.
- 122 Pour une conclusion similaire issue de l'examen de la budgétisation sexospécifique dans le monde entier, voir S. Quinn (2016). A Survey of Gender Budgeting Efforts. Document de travail du FMI n° 16/155. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2016/wp16155.pdf>
- 123 Pour le Royaume-Uni, voir par exemple Women's Budget Group, [www.wbg.org](http://www.wbg.org)

- 124 L'incidence de l'impôt sur les sociétés est plus compliquée en raison des facteurs mondiaux qui influent dessus, comme l'impact des paradis fiscaux. D'autre part, pour les multinationales dont les propriétaires et les actionnaires sont domiciliés aux quatre coins du monde, l'impact d'une fiscalité plus élevée sur la réduction de la richesse des actionnaires est réparti entre de nombreux pays différents, et ne se limite pas seulement au lieu où l'impôt sur les sociétés est perçu.
- 125 Forum économique mondial. (2016). Global Competitiveness Report 2016–2017. <https://www.weforum.org/reports/the-global-competitiveness-report-2016-2017-1/>
- 126 La méthode de notation est mise en œuvre est entièrement expliquée dans la note de méthodologie.
- 127 US Government Accountability Office (2015) <https://www.gao.gov/products/GAO-16-363>
- 128 CEPALC et Oxfam (2016). Time to Tax for Inclusive Growth. <http://www.cepal.org/en/publications/39950-time-tax-inclusive-growth>
- 129 Pour en savoir plus au niveau des pays, voir Development Finance International (2016). IMF Tax Policy Advice and TA: Is It Living Up To (Progressive) Expectations? Rapport de recherche sur les politiques pour Oxfam International, avril ; et au niveau mondial, voir FMI (2015). Options for Low Income Countries' Effective and Efficient Use of Tax Incentives for Investment. Rapport à l'intention des services du FMI, octobre. <https://www.imf.org/external/np/g20/pdf/101515.pdf>
- 130 Réseau pour la justice fiscale Afrique et ActionAid (2016). Still Racing Toward the Bottom? Corporate Tax Incentives in East Africa
- 131 Edward Mwachinga (2013). Results of investor motivation survey conducted in EAC. Banque mondiale, présentation donnée le 12/02/2013 à Lusaka, cité dans ActionAid (2013). Give Us a Break: How big companies are getting tax free deals. Juin 2013.
- 132 Pour des déclarations faites par les pays à faible revenu qui s'opposent à ces pratiques, voir les communiqués des ministres des Finances de pays francophones disponibles à <http://www.development-finance.org/>
- 133 ICRIC (2015). Déclaration de la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés, citant la CNUCED, disponible à <http://www.icric.org/declaration/>
- 134 G. Zucman (2015). The Hidden Wealth of Nations. University of Chicago Press. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226245560.001.0001>
- 135 Voir A. Cobham et L. Gibson (2016). Ending the Era of Tax Havens: Why the UK government must lead the way. Oxfam GB.
- 136 Pour en savoir plus à ce sujet, voir E. Berkhout (2016). La bataille des paradis fiscaux : Droit dans le mur : l'impasse de la concurrence fiscale. Oxfam. <http://oxf.am/ZuCG>
- 137 Pour en savoir plus sur les effets négatifs des conventions fiscales, voir ActionAid (2016). Mistreated: How shady tax treaties are fuelling inequality and poverty. <http://www.actionaid.org/2016/02/mistreated-how-shady-tax-treaties-are-fuelling-inequality-and-poverty>
- FMI (2014). Spillovers in International Corporate Taxation. Document de politique générale. <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2014/050914.pdf>; SOMO (2013). Should the Netherlands Sign Tax Treaties With Developing Countries? Centre for Research on Multinational Corporations et F. Weyzig (2013). Analysing Effects of Dutch Corporate Tax Policy on Developing Countries. Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas. Novembre 2013
- 138 Voir R. Fenochietto et C. Pessino (2013), Understanding Countries' Tax Effort, Document de travail du FMI n° 13/244 ; et Torres, J. (2013), Revenue and Expenditure Gaps, Document de travail du FMI n° 13/05 ; et les études ultérieures dans les documents du FMI portant sur les pays ainsi que les Perspectives économiques régionales et les études fiscales. Et CERDI (2016) Tax Potential and Tax Effort: An Empirical Estimation for Non-resource Tax Revenue and VAT's Revenue
- Voir aussi J.P. Jimenez, J.C. Gomez Sabaini et A. Podesta (2013), Tax Gaps and Equity in Latin America and the Caribbean, GTZ/BMZ/CEPAL Fiscal Studies Paper 16
- 139 E. Berkhout (2016). La bataille des paradis fiscaux. Droit dans le mur : l'impasse des paradis fiscaux <https://www.oxfam.org/fr/rapports/la-bataille-des-paradis-fiscaux>
- 140 Réseau pour la justice fiscale. Financial Secrecy Index. <http://www.financialsecrecyindex.com/>
- 141 D. Hardoon (2015). Une économie au service des 1%. Op. cit
- 142 D. Hardoon (2015). Une économie au service des 1%. Op. cit
- 143 D. Hardoon (2015). Une économie au service des 1%. Op. cit
- 144 Andy Haldane, chef économiste de la Banque d'Angleterre, cité dans <http://www.BBC.co.uk/news/business-33660426>
- 145 <http://www.bbc.co.uk/news/business-33660426>
- 146 <http://www.bbc.co.uk/news/business-33660426>
- 147 R. Wilshaw et al. (2015). In Work But Trapped in Poverty: A summary of five studies conducted by Oxfam, with updates on progress along the road to a living wage. Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/in-work-but-trapped-in-poverty-a-summary-of-five-studies-conducted-by-oxfam-wit-578815>. <https://doi.org/10.21201/2015.578815>
- 148 R. Wilshaw et al. (2015). In Work But Trapped in Poverty. Op. cit.



- 149 Workers Rights Consortium. (2013). Global Wage Trends for Apparel Workers, 2001–2011. <https://www.americanprogress.org/issues/economy/reports/2013/07/11/69255/global-wage-trends-for-apparel-workers-2001-2011/>
- 150 Workers Rights Consortium. (2013). Global Wage Trends for Apparel Workers, 2001–2011. Op. cit
- 151 Workers Rights Consortium. (2013). Global Wage Trends for Apparel Workers, 2001–2011. Op. cit
- 152 Calculé par Ergon Associates pour Oxfam. Non publié, disponible sur demande.
- 153 F. Jaumotte et C. Osorio Buitron (2015). Power From The People. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/jaumotte.htm>
- 154 Voir par exemple F. Jaumotte et C. Osorio Bultron (2015). Power From The People. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2015/03/pdf/jaumotte.pdf>.
- 155 A. Bruce et R. Skovoroda (2015). The Empirical Literature on Executive Pay: Context, the pay-performance issue and future directions. Nottingham University Business School. [http://highpaycentre.org/files/academic\\_literature\\_review\\_FINAL.pdf](http://highpaycentre.org/files/academic_literature_review_FINAL.pdf)
- 156 Fair Trade Advocacy Office (2014). Communiqué de presse. <http://www.fairtrade-advocacy.org/ftao-publications/press-releases/press-release-2014/781-who-s-got-the-power-new-study-confirms-imbalance-in-agricultural-supply-chains>
- 157 Make Fruit Fair (2015). Banana Splits: Bananas, supermarkets, and a tale of unfair trading practices. [http://www.makefruitfair.org/wp-content/uploads/2015/11/banana\\_splits\\_media\\_briefing\\_FINAL\\_WEB.pdf](http://www.makefruitfair.org/wp-content/uploads/2015/11/banana_splits_media_briefing_FINAL_WEB.pdf), p6
- 158 Make Chocolate Fair. Cocoa Prices and Income of Farmers. <https://makechocolatefair.org/issues/cocoa-prices-and-income-farmers-0>
- 159 M. Lavoie et E. Stockhammer (eds.) (2014). Wage-led Growth: An equitable strategy for economic recovery. OIT. [http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS\\_218886/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_218886/lang--en/index.htm)
- 160 Droit français : Note de Clifford Chance (2017). [https://www.cliffordchance.com/briefings/2017/03/new\\_french\\_law\\_imposingduediligenc.html](https://www.cliffordchance.com/briefings/2017/03/new_french_law_imposingduediligenc.html)
- Droit néerlandais : Liesbeth Unger (2017). <https://www.linkedin.com/pulse/duediligence-child-labour-netherlands-new-law-liesbeth-unger>
- 161 KPMG (2015). Analyse économique de KPMG. L'augmentation du salaire minimum pour le porter au salaire minimum vital aurait pour effet de profiter tant aux employés qu'aux entreprises. <http://www.livingwage.org.uk/news/kpmg-economic-analysis-raising-minimum-wage-living-wage-would-benefit-staff-and-businesses>
- 162 .Machin et A. Manning (1996). Employment and the Introduction of a Minimum Wage in Britain. The Economic Journal. 106:436. pp. 667–76. cité dans S. Dhanani et I. Islam (2004). Indonesian Wage Structure and Trends, 1976–2000. OIT. [www.ilo.int/public/english/protection/ses/download/docs/indonesia\\_wage.pdf](http://www.ilo.int/public/english/protection/ses/download/docs/indonesia_wage.pdf)
- 163 A. Smith (2015). Where There's a Political Will... Blog. Ethical Trade Initiative. <http://www.ethicaltrade.org/blog/where-theres-political-will>
- 164 The Jakarta Post (2016). <http://www.thejakartapost.com/news/2016/06/03/indonesia-to-propose-minimum-wage-for-asean-workers.html>
- 165 F. Rhodes et al. (2016). Underpaid and Undervalued: How inequality defines women's work in Asia. Oxfam. <http://oxf.am/ZXPr>
- 166 F. Rhodes et al. (2016). Underpaid and Undervalued. Op. cit.
- 167 Rapport sur le développement humain du PNUD : Indice d'inégalité de genre. <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-human-development-report.html> et Forum économique mondial, The Global Gender Gap Report. <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/>
- 168 Quand on tient compte de toutes les activités de travail, rémunérées et non rémunérées, les femmes travaillent plus que les hommes. Selon le rapport de l'ONU de 2015, Les femmes dans le monde, les femmes passent en moyenne 30 minutes par jour de plus que les hommes à du travail rémunéré et non rémunéré dans les pays développés, et 50 minutes de plus dans les pays en développement. Voir ONU (2015). Les femmes dans le monde. <https://unstats.un.org/unsd/gender/worldswomen.html>
- 169 The Economist (12 mars 2016). A Proper Reckoning. The Economist. <http://www.economist.com/news/finance-and-economics/21694529-feminist-economics-deserves-recognition-distinct-branch-discipline>
- 170 Voir CSI. Enquête sur les Violations des droits syndicaux. <http://survey.ituc-csi.org/Sri-Lanka.html?lang=fr #tabs-3>
- 171 E. Kwibuka (2016). Rwanda: Why setting a new minimum wage is taking longer. AllAfrica <http://allafrica.com/stories/201605110020.html>
- 172 Liberia: Decent Work Bill Passed, Minimum Wage Set at \$6/Day. Africa Speaks 4 Africa. <http://africaspeaks4africa.org/liberia-decent-work-bill-finally-passed-with-minimum-wage-set-at-u-s-six-per-day/>
- 173 Cet encadré est extrait du rapport de l'OCDE (2015). Tous concernés : Op. cit.

- 174 Il est important aussi de tenir compte du classement des pays à l'indice des droits mondiaux de la CSI. La Confédération syndicale internationale est une confédération de centrales syndicales nationales, qui réunit 328 organisations affiliées réparties entre 162 pays et territoires sur les cinq continents et compte 176 millions de membres, dont 40 % sont des femmes <http://www.ituc-csi.org/ituc-global-rights-index-2015>. La publication en 2015 de son deuxième numéro relève les pires pays au monde où travailler, en notant 141 pays sur une échelle de 1 à 5 selon le degré de respect des droits des travailleurs et il fournit des aperçus régionaux avec des exemples issus de certains pays.
- 175 Fair Labor Association (2016). Toward Fair Compensation in Global Supply Chains: Factory pay assessments in 21 countries. <http://www.fairlabor.org/report/toward-fair-compensation-global-supply-chains-factory-pay-assessments-21-countries>
- 176 Clean Clothes Campaign (2013). Bangladesh Minimum Wage. <https://cleanclothes.org/livingwage/bangladesh-minimum-wage>
- 177 OIT (2014) Salaires et temps de travail dans les industries du textile, des vêtements, du cuir et de la chaussure. [http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS\\_300642/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_300642/lang--fr/index.htm)
- 178 D'aucuns font valoir le bienfait du secteur informel, en ce sens qu'il fournit des emplois à ceux qui autrement n'en auraient pas, de sorte qu'en le dénotant nous n'en tenons pas compte. Il n'en reste pas moins vrai que c'est dans le secteur informel que sont perpétrés les pires abus des droits des travailleurs et des femmes, dénués de tout recours à des syndicats et de quelque protection que ce soit. Plus le secteur informel est de taille réduite, plus il est réglementé, mieux les personnes vulnérables s'en portent
- 179 A. Cobham et A. Sumner (2013). Putting the Gini back in its bottle? The 'Palma' as a more policy relevant measure of inequality. Center for Global Development
- 180 Pour prendre connaissance d'autres études et données sur les pays qui sont en mesure de rendre compte de données pour les 1 % les plus riches et les 0,1 % les plus riches, voir la base de données sur la richesse et les revenus <http://wid.world/>



Pour plus d'informations, ou si vous avez des remarques à formuler concernant ce rapport, adressez un courriel à [max.lawson@oxfaminternational.org](mailto:max.lawson@oxfaminternational.org) ou [matthew.martin@dri.org.uk](mailto:matthew.martin@dri.org.uk)

© Oxfam International et Development Finance International Juillet 2017

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk)

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-014-8 en juillet 2017.  
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Armelle Vagneur-Jones, relu par Barbara Scottu.

## DEVELOPMENT FINANCE INTERNATIONAL

Le Development Finance International Group est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités, qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement.

Pour plus d'informations, voir [www.development-finance.org](http://www.development-finance.org) et [www.governmentspendingwatch.org](http://www.governmentspendingwatch.org)

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays, à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam Afrique du Sud  
(<http://www.oxfam.org.za/>)

Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))

Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))

Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))

Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))

Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))

Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))

Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))

Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))

Oxfam IBIS (Danemark) (<http://oxfamibis.dk/>)

Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))

Oxfam Intermón (Espagne)  
([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))

Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))

Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))

Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))

Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))

Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))

Oxfam Novib (Pays-Bas) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))

Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))